



La revue des marchés publics



www.dgcmef.gov.bf

N° 4403 - Mardi 19 mai 2026

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHÉS
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO

Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO

Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA

Kadiatou ZONGO/NACOUлма

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 36

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 41
- *Marchés de travaux* P. 58
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 60

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 66
- *Marchés de travaux* P. 67
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 68



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DEMANDE DE PRIX N°2026-035/MEF/SG/DMP du 28/04/2026 pour l'acquisition de sacs, imperméables et diverses pièces de rechange de motos au profit des agents de liaison du MEF - Référence et date de la publication de l'avis : Quotidien N° 4390-4391 du jeudi 30 avril et vendredi 1^{er} mai 2026
Financement : Budget de l'État, Exercice 2026 - Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés :
Lettre N°2026-0405/MEF/SG/DMP/SMF-PC du 06/05/2026
Date de dépouillement : 11/05/2026 ; Date de délibération : 11/05/2026 ; Nombre de plis reçus : 14

Soumissionnaires	Montants lus	Montants corrigés TTC	Observations	Rang
Montant prévisionnel TTC : 30 000 000 FCFA. Total des offres financières conformes TTC : 230 151 467 FCFA. Moyenne des offres financières conformes TTC : 20 922 861 FCFA. Moyenne pondérée TTC : 26 369 144 FCFA. Seuil minimum TTC : 22 413 773 FCFA. Seuil de tolérance TTC : 1 120 689 FCFA.				
MONUMENTAL FAROUCK DISTRIBUTION SARL	18 581 500 HTVA	Non conforme pour avoir proposé à l'item 2 un " Pneu avant 2.50-17 pour YAMAHA V80" en lieu et place d'un " Pneu arrière 2.50-17 pour YAMAHA V80"	Non conforme
NAYINERE Service SARL	18 003 100 HTVA	21 243 658	Non conforme : Offre anormalement basse car sa proposition financière évaluée en toutes taxes comprises est inférieure au seuil minimum de tolérance qui est de 21 293 084 FCFA TTC.	Non classé
VISION CDA	20 449 000 HTVA	Non conforme pour avoir proposé à l'item 7 un " Pneu arrière 2.50-17 pour YAMAHA CRYPTON 07" en lieu et place d'un " Pneu arrière 2.75-17 pour YAMAHA CRYPTON 07" et à l'item 9 une " Chambre à air arrière 2.50-17 pour YAMAHA CRYPTON 07" en lieu et place d'une " Chambre à air arrière 2.75-17 pour YAMAHA CRYPTON 07"	Non conforme
IMALDOU MULTI SERVICE	18 816 000 HTVA	Non conforme pour avoir proposé à l'item 4 une " Chambre à air arrière 2.50-17 pour YAMAHA V81" en lieu et place d'une " Chambre à air arrière 2.50-17 pour YAMAHA V80" et à l'item 7 un " Pneu arrière 2.50-17 pour YAMAHA CRYPTON 07" en lieu et place d'un " Pneu arrière 2.75-17 pour YAMAHA CRYPTON 07".	Non conforme
DRAMKOMA MULTI-SERVICES	18 368 716 HTVA	21 675 085	Conforme	1 ^{er}
BASSNERE ISMAEL DISTRIBUTION	18 433 500 HTVA	21 751 530	Conforme	2 ^{ème}
SOCIETE Z NEERE SARL	18 613 000 HTVA	21 963 340	Conforme	3 ^{ème}
GENERAL SERVICE D'AFRIQUE	18 869 800 HTVA	22 266 364	Conforme	4 ^{ème}
DEC COM BURKINA	22 414 100 TTC	22 414 100	Conforme	5 ^{ème}
GROUPE LAYBI INTER AFRICA SARL	19 089 800 HTVA	22 525 964	Conforme	6 ^{ème}
SOCIETE MOUSSA & NABILATOU SARL	22 576 704 TTC	22 576 704	Conforme	7 ^{ème}
ULYSSE SERVICES	20 267 000 HTVA	23 915 060	Conforme	8 ^{ème}
DAN-BARKI TRADING	21 194 000 HTVA	25 008 920	Conforme	9 ^{ème}
Imprimerie et Commerce Nord Faso SARL	22 080 000 HTVA	26 054 400	Conforme	10 ^{ème}
Attributaire	DRAMKOMA MULTI-SERVICES pour un montant de dix-huit millions trois cent soixante-huit mille sept cent seize (18 368 716) francs CFA HTVA, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.			

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Demande de prix à commandes N°2026-029/MEF/SG/DMP du 16/04/2026 pour l'acquisition de rames de papier au profit de la Direction Générale du Budget (DGB). Référence et date de la publication de l'avis : Quotidien N° 4382 du 20/04/2026. Financement : Budget de l'État, Exercice 2026, Session 99. Date de dépouillement : 29/04/2026 ; Date de délibération : 29/04/2026 ; Nombre de plis reçus : Dix-sept (17)

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observation	Rang
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		

Lot unique : Acquisition de rames de papier au profit de la Direction Générale du Budget (DGB) : Réserve aux entreprises de droit Burkinabè dont l'actionariat est détenu à plus de 50% par des jeunes burkinabè
MOYENNE DES OFFRES FINANCIERES TTC DES SOUMISSIONNAIRES : 27 344 819 FCFA ; MOYENNE PONDEREE TTC : 31 937 927 FCFA ;
SEUIL MINIMUM TTC :
27 147 238 FCFA ; SEUIL DE TOLERANCE : 25 789 876 FCFA

SOCOREZ HOLDING	17 948 736	23 978 160	---	---	---	---	---	---	Non conforme : échantillons non fournis conformément aux IC 9.1 (i) des données particulières de la DPX : « le Soumissionnaire devra joindre obligatoirement à son offre un échantillon de chaque item proposé »	/
RINK DISTRIBUTION	19 779 000	26 420 000	---	---	---	---	---	---	Non conforme : échantillons non fournis conformément aux IC 9.1 (i) des données particulières de la DPX : « le Soumissionnaire devra joindre obligatoirement à son offre un échantillon de chaque item proposé »	/
SERCOWA	17 535 000	23 435 000	17 535 000	23 425 000	---	---	---	---	Conforme : Erreur de sommation au niveau du montant maximum : 23 435 000 FCFA HTVA dans la lettre de soumission et 23 425 000 FCFA HTVA au niveau du bordereau des prix ; soit une différence en moins-value de 10.000 FCFA HTVA	3 ^{ème}
CATHY METAL	16 741 500	22 365 000	16 741 500	22 365 000	---	---	---	---	Conforme, son offre financière se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, sa garantie de bonne exécution sera de trente pour cent (30%)	1 ^{er}
E. KA.MA.F WP	18 954 000	25 280 000	---	---	---	---	---	---	Non conforme : échantillons non fournis conformément aux IC 9.1 (i) des données particulières de la DPX : « le Soumissionnaire devra joindre obligatoirement à son offre un échantillon de chaque item proposé »	/
DECO-SERVICES	18 363 000	24 530 000	---	---	---	---	---	---	Non conforme : marque de l'échantillon de l'item 1 proposée (DOUBLE A) différente de celle proposée dans les spécifications techniques (SINAR SPECTRA)	/
ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO	---	---	---	---	25 597 740	34 196 400	---	---	Non conforme : échantillons non fournis conformément aux IC 9.1 (i) des données particulières de la DPX : « le Soumissionnaire devra joindre obligatoirement à son offre un échantillon de chaque item proposé »	/
ESSCI	14 327 600	21 756 000	---	---	---	---	---	---	Non conforme : échantillons non fournis conformément	/

										aux IC 9.1 (i) des données particulières de la DPX : « le Soumissionnaire devra joindre obligatoirement à son offre un échantillon de chaque item proposé »	
LKMS	---	---	---	---	20 340 225	27 169 500	---	---	---	Non conforme : échantillons non fournis conformément aux IC 9.1 (i) des données particulières de la DPX : « le Soumissionnaire devra joindre obligatoirement à son offre un échantillon de chaque item proposé »	/
ENI SARL	---	---	---	---	20 651 180	27 588 400	---	---	---	Non recevable : déclaration de garantie ou d'une garantie de soumission non fourni	
VALFAT SARL	---	---	---	---	20 776 791	27 755 370	20 776 791	27 755 370	---	Conforme	4 ^{ème}
ELT.PUB	---	---	---	---	22 039 450	33 659 500	---	---	---	Non conforme : échantillons non fournis conformément aux IC 9.1 (i) des données particulières de la DPX : « le Soumissionnaire devra joindre obligatoirement à son offre un échantillon de chaque item proposé »	/
LBH	---	---	---	---	20 429 930	27 293 400	---	---	---	Non conforme : échantillons non fournis conformément aux IC 9.1 (i) des données particulières de la DPX : « le Soumissionnaire devra joindre obligatoirement à son offre un échantillon de chaque item proposé »	/
DECLIQ TRADING SARL	---	---	---	---	20 652 974	27 591 704	20 652 974	27 591 704	---	Conforme	2 ^{ème}
MVLA SERVICES	2 176 000	29 450 000	---	---	---	---	---	---	---	Non conforme : échantillons non fournis conformément aux IC 9.1 (i) des données particulières de la DPX : « le Soumissionnaire devra joindre obligatoirement à son offre un échantillon de chaque item proposé » ; Non-respect des quantités minimales demandées par l'administration	/
REFLEX CONSTRUCTION SERVICES	1 927 000	29 600 000	---	---	---	---	---	---	---	Non conforme : échantillons non fournis conformément au point IC 9.1 (i) des données particulières de la DPX : « le Soumissionnaire devra joindre obligatoirement à son offre un échantillon de chaque item proposé » ; Non-respect des quantités minimales demandées par l'administration	/
INNOVATION BURKINA	17 311 800	23 128 000	---	---	---	---	---	---	---	Non recevable : déclaration de garantie ou d'une garantie de soumission non fourni	/

Attributaire	CATHY METAL pour un montant minimum HTVA de Seize millions sept cent quarante et un mille cinq cents (16 741 500) francs CFA et maximum HTVA de Vingt-deux millions trois cent soixante-cinq mille (22 365 000) francs CFA avec un délai d'exécution de 45 jours par commande. Son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, sa garantie de bonne exécution sera de trente pour cent (30%) .
---------------------	---

AGENCE BURKINABE DE LA CINEMATOGRAPHIE ET DE L'AUDIOVISUEL

Demande de proposition allégée à commande n°2026-032/MCCAT/SG/ABCA/DG/PRCP du 25 février 2026 relative au recrutement d'une firme de consultants pour la réalisation de films d'école au profit de l'ABCA. Financement : Budget de l'ABCA, Exercice 2026.
Publication de l'avis à manifestation d'intérêt (AMI) : Quotidien n°4347- lundi 02 mars 2026.
Convocation de la CAM pour l'ouverture des avis à manifestation d'intérêt : N°2026-054/ MCCAT/SG/ABCA/DG/PRCP du 07 avril 2026.
Publication des résultats de l'avis à manifestation d'intérêt : Quotidien N°4364- mercredi 25 mars 2026.
Référence de la lettre d'invitation des consultants à la DPA : N°2026-041/ MCCAT/SG/ABCA/DG/PRCP du 30 mars 2026.
Convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture des offres techniques : N°2026-056/ MCCAT/SG/ABCA/DG/PRCP du 10 avril 2026. Publication des résultats des offres techniques : Quotidien N°4386- vendredi 24 avril 2026. Convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture des offres financières : N°2026-072/ MCCAT/SG/ABCA/DG/PRCP du 20 avril 2026.
Convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour la délibération : N°2026-075/ MCCAT/SG/ABCA/DG/PRCP du 05 mai 2026.
- Date d'ouverture des propositions techniques : Vendredi 10 avril 2026, Date d'ouverture de la proposition financière : lundi 04 mai 2026, Date de délibération : 07 mai 2026, Nombre de soumissionnaire : Un (01).
Le score technique minimum requis : 70 points

Soumissionnaire	Approche technique et méthodologique proposée par l'agence	Plan de travail/10	Organisation et du personnel	Contenu technique	Pertinence de l'expérience de l'agence	Qualification et de la compétence du producteur	Score technique /100	Observations	
	15 points	10 points	10 points	20 points	10 points	35 points			
IMEDIA SARL	13,5 Points	6,5 Points	6,5 Points	15,5 Points	8,5 Points	28 Points	78,5	Qualifié et retenu pour l'ouverture de la proposition financière	
	Proposition financière								
	Montant en FCFA TTC								
				Lu	TTC	Retenu pour la négociation du contrat			
				33 907 300	33 907 300				

Conclusion : IMEDIA SARL est retenu pour la négociation du contrat

MINISTERE DES SERVIDEURS DU PEUPLE

Rectificatif des résultats provisoires publiés dans le quotidien n° 4393 du mardi 05 mai 2026 portant sur le montant maximum du lot 2 de la demande de prix à commande N°2026-004/MSP/SG/DMP pour l'acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques.

Référence de la publication : Quotidien n°4355 du jeudi 12 mars 2026
Référence de la convocation de la CAM : Lettre n°2026-006/MSP/SG/DMP/ du 18/03/2026
Date d'ouverture : lundi 23 mars 2026 - Date de délibération : mardi 21 avril 2026
Nombre de plis : trente-huit (38) - Nombre de plis arrivé en retard : un (01) - Nombre de lots : deux (02)
Financement : Budget Etat exercice 2026

N°	SOUSSIONN AIRES	MONTANT LU				MONTANT CORRIGE				Rang	OBSERVATIONS
		MINI HT	MAXI HT	MIN TTC	MAX TTC	MINI HT	MAXI HT	MIN TTC	MAX TTC		
Lot 1 : Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit du Ministère des Serviteurs du Peuple et du SP-CEFP-VEP (E : 33 000 000 ; M : 30 335 931 ; 0,85M : 25 785 541 ; seuil de tolérance : 24 496 264)											
1	BOUNZEMWIN DE SERVICES BS	6 782 000	22 958 000	-	-	6 782 000	22 958 000	-	-	8e	Conforme
2	BMCBC SARL	-	20 510 281	-	-	-	20 510 281	-	-	Non classé	Non conforme Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
3	MINERYA SERVICES	-	-	9 375 100	24 768 200	-	-	9 375 100	24 768 200	11e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
4	NEMMIB	6 856 500	19 585 500	-	-	6 856 500	19 585 500	-	-	Non classé	Non conforme Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
5	LBH	-	-	9 356 220	26 441 440	-	-	9 356 220	26 441 440	Non classé	Non conforme Item 3 et 6 des spécifications techniques non conforme (cartouche d'encre 658 A demandée au lieu de cartouche d'encre 6584 noir proposée)
6	ECF-GBI SARL	7 800 000	22 217 500			7 800 000	22 217 500			12e	Conforme
7	HODAVIA DISTRIBUTION SARL	-	-	8 469 521	25 740 001	-	-	8 469 521	25 740 001	9e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
8	EPC G	-	-	8 767 400	24 479 100	-	-	8 767 400	24 479 100	Non classé	Non conforme Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance

9	KE DISTRIBUTION	-	-	9 735 000	26 361 200	-	-	9 735 000	26 361 200	13e	Conforme
10	H2S	-	-	1 955 520	26 878 960	-	-	5 447 588	26 878 960	Non classé	Non conforme Non-conformité des quantités minimums des items 2 (10 au lieu de 1 proposé) et 9 (20 au lieu de 2 proposé) Désistement (absence de réponse à la correspondance 2026-00071/MSP/SG/DMP du 08 avril 2026 portant conformité du devis à la lettre de soumission
11	MONDIALE DISTRIBUTION	-	-	4 675 399	24 952 117	-	-	4 675 399	24 952 117	4e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
12	BMD SARL	5 612 035	20 956 412	-	-	5 612 035	20 956 412	-	-	7e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
13	SOCIETE Z NEERE SARL	-	-	1 239 000	29 308 250	-	-	9 692 520	29 308 250	Non classé	Non conforme Liste de matériel non notariée Erreur de sommation du montant total minimum TTC (9 692 520 au lieu de 1 239 000) ; Remise du devis corrigé non conforme aux IC 10.1 et à la circulaire n° 2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020.
14	EZO INTERNATIONAL SARL	-	-	3 752 400	24 744 600	-	-	7 321 900	24 744 600	Non classé	Non conforme Erreur de sommation du montant total minimum TTC (7 321 900 au lieu 3752 400) ; Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance Non-conformité du devis corrigé (quantités non conformes à celles du dossiers).
15	SBPE SARL			3 938 250	25 712 200	-	-	7 516 600	25 712 200	Non classé	Non conforme Erreur de sommation du montant total minimum TTC (7 516 600 au lieu 3 938 250), Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance Non-conformité du devis corrigé (quantités non conformes à ceux du dossiers)
16	DATANG SOLUTION	3 722 829,50	21 083 148,50	-	-	3 722 829,50	21 083 148,50	-	-	2e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
17	ETS SANA TIDIANE ET FILS	3 538 856	21 138 064	-	-	3 538 856	21 138 064	-	-	1er	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
18	INAFAT ENTREPRISE	1 787 500	26 932 500	-	-	5 487 500	26 932 500	-	-	Non classé	Non conforme Erreur de sommation du montant minimum HTVA Désistement (absence de réponse à la correspondance 2026-00071/MSP/SG/DMP du 08 avril 2026 portant conformité du devis à la lettre de soumission
19	SINOVA SERVICE SARL	3 870 000	21 060 000	-	-	3 870 000	21 060 000	-	-	3e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
20	MS SERVICES	-	-	6 612 130	27 521 140	-	-	6 612 130	27 521 140	6e	Conforme
21	FZ SERVICES	4 640 000	24 015 500	-	-	10 580 000	35 895 500	-	-	Non classé	Non conforme (hors enveloppe)

											Discordance entre le montant en lettre et celui en chiffre de l'item 1(600 000 au lieu 6000)
22	ZZ SERVICES	-	-	4 550 670	27 129 380	-	-	9 150 310	27 129 380	Non classé	Non conforme Non-conformité des quantités minimums des items 1(10 au lieu de 1) ; 2 (10 au lieu de 5) ; 7 (10 au lieu de 5) ; 9 (20 au lieu de 10) ; 13 (4 au lieu de 2) ; 15 (10 au lieu de 1) ; 16 (4 au lieu de 1) ; 20 (10 au lieu de 1) ; 24 (5 au lieu de 2) ; 26(4 au lieu de 2) ; 32, 33, 34 (2 au lieu de 1) ; 36 (20 au lieu de 10) ; 39, 40 (2 au lieu de 1) Non-conformité du devis corrigé (quantités non conformes à celles du dossiers)
23	ESCB	6 461 000	19 000 000	-	-	7 682 980	19 000 000	-	-	Non classé	Non conforme Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
24	ECOTECH	-	-	2 384 780	32 779 220	-	-	6 643 400	32 779 220	Non classé	Non conforme Non-conformité des quantités minimums des items 2 (10 au lieu de 1) ; 9 (20 au lieu de 2) Désistement (absence de réponse à la correspondance 2026-00071/MSP/SG/DMP du 08 avril 2026 portant conformité du devis à la lettre de soumission
25	LCF	-	-	4 891 100	24 508 600	-	-	4 891 100	24 508 600	5e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
26	3E SARL	4 328 000	22 376 000	-	-	6 698 000	22 376 000	-	-	Non classé	Non conforme Non-conformité de la quantité minimum de l'item 20 (10 au lieu de 1) ; Erreur de multiplication des montant minimums des items 7 (150 000 au lieu de 15 000) ; 9 (1 520 000 au lieu de 500 000) ; 15 (700 000 au lieu de 70 000) Non-conformité du devis corrigé à la lettre de soumission.
27	AS EQUIPEMENT ET TRAVAUX SARL	-	-	4 891 100	24 508 600	-	-	5 953 100	24 508 600	Non classé	Non conforme Non-conformité des quantités minimums des items 2 (10 au lieu de 6) ; 9 (20 au lieu de 15) Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance Non-conformité du devis corrigé à la lettre de soumission (quantités non conformes à celles du dossiers)
28	RDI SARL	-	-	3 950 050	25 476 200	-	-	6 498 850	25 476 200	Non classé	Non conforme Non-conformité de la quantité minimum de l'items 9 (20 au lieu de 2) Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance Devis corrigé non conforme (Prix unitaires irréalistes, offre déséquilibrée)
29	SLCGB SARL	-	-	8 490 100	25 688 600	-	-	8 490 100	25 688 600	11e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
30	BURKIMBI PRESTATION	-	-	7 500 375	31 608 660	-	-	10 244 760	31 608 660	Non classé	Non conforme Non-conformité des quantités minimums des items 2 (10 au lieu de 5) ; 7 (10 au lieu de 5) ; 9 (20 au lieu de 10) ; 15 (10 au

											lieu de 5) ; 20 (10 au lieu de 5) ; 38 (30 au lieu de 15) Non-conformité du devis corrigé à la lettre de soumission (quantités non conformes à celles du dossiers)
31	OUDIS SARL	2 997 400	20 874 500	-	-	6 808 000	20 878 500	-	-	Non classé	Non conforme Erreur des totaux minimums et maximums HTVA Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance Prix unitaires du devis corrigé irréalistes, offre déséquilibrée
32	JEBNEJA SARL	-	-	6 165 500	25 393 600	-	-	7 947 300	32 768 600	Non classé	Non conforme Non-conformité des montants totaux minimums et maximums des items 2 ; 7 ; 9 ; 15 ; 20 ; 25 Montant maximum du devis corrigé non conforme à la lettre de sommation

Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques pour l'organisation des concours. (E : 37 000 000 ; M : 34 199 763 ; 0.85M : 29 069 799 ; seuil de tolérance : 27 616 309)

1	BOUNZEMWIN DE SERVICES BS	8 175 000	22 875 000	-	-	8 175 000	22 875 000	-	-	Non classé	Non conforme Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
2	BMCBC SARL	7 477 473	23 549 508	-	-	7 477 473	23 549 508	-	-	7e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
3	MINERYA SERVICES	-	-	9 929 700	27 753 600	-	-	9 929 700	27 753 600	10e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
4	NSIB	7 807 000	20 575 000	-	-	7 807 000	20 575 000	-	-	Non classé	Non conforme Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
5	LBH	-	-	9 493 100	28 296 400	-	-	9 493 100	28 296 400	8e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
6	ECF-GBI SARL	8 745 000	24 500 000	-	-	8 745 000	24 500 000	-	-	13e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
7	HODAVIA DISTRIBUTION SARL	-	-	11 018 400	28 120 140	-	-	11 018 400	28 120 140	14e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
8	EPC-G	-	-	10 301 400	26 951 200	-	-	10 301 400	26 951 200	Non classé	Non conforme Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
9	KE DISTRIBUTION	-	-	11 274 900	29 305 300	-	-	11 274 900	29 305 300	15e	Conforme
10	H2S	-	-	6 453 250	27 967 792	-	-	6 453 250	27 967 792	1er	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
11	MICRINFO WENDPANGA	6 320 000	17 075 000	-	-	6 320 000	17 075 000	-	-	Non classé	Non conforme Spécifications techniques non conforme (absence de l'item 23) Absence d'agrément technique
12	SODIKAD	-	-	8 944 400	27 317 000	-	-	8 944 400	27 317 000	Non classé	Non conforme Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
13	MONDIALE DISTRIBUTION	-	-	6 459 792	27 744 219	-	-	6 459 792	27 744 219	2e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
14	BMD SARL	8 216 695	23 528 518	-	-	8 216 695	23 528 518	-	-	9e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance

15	SOCIETE Z NEERE SARL	-	-	2 301 000	36 692 100	-	-	12 974 100	36 692 100	Non classé	Liste de matériel non notariée Erreur de sommation du montant total minimum TTC (12 974 100 au lieu de 2 301 000) ; Remise du devis corrigé non conforme aux IC 10.1 et à la circulaire n° 2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020.
16	EZO INTERNATIONAL SARL	-	-	5 109 400	28 579 600	-	-	10 077 200	28 579 600	Non classé	Non conforme Erreur de sommation du montant total minimum TTC (10 077 200 au lieu de 5 109 400) Non-conformité du devis corrigé (quantités non conformes à celles du dossiers)
17	SBPE SARL	-	-	6 740 750	32 532 600	-	-	10 513 800	32 532 600	Non classé	Non conforme Erreur de sommation du montant total minimum TTC Non-conformité du devis corrigé (quantités non conformes à celles du dossiers)
18	DATANG SOLUTION	5 075 676,25	23 671 137,50	-	-	5 075 676,25	23 671 137,50	-	-	Non classé	Non conforme Prix unitaire irréaliste à l'item 22 (409 500)
19	ETS SANA TIDIANE ET FILS	3 730 000	30 845 000	-	-	8 710 000	30 845 000	-	-	Non classé	Non conforme Erreur de sommation du montant total minimum HTVA Désistement (absence de réponse à la correspondance 2026-00071/MSP/SG/DMP du 08 avril 2026 portant conformité du devis à la lettre de soumission)
20	INAFAT ENTREPRISE	6 016 854	23 496 037	-	-	6 016 854	23 496 037	-	-	5e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
21	SINOVA SERVICE SARL	4 002 000	29 631 000	-	-	8 710 000	30 845 000	-	-	Non classé	Non conforme Incohérence entre les prix unitaires du bordereau des prix unitaires et du devis Désistement (absence de réponse à la correspondance 2026-00071/MSP/SG/DMP du 08 avril 2026 portant conformité du devis à la lettre de soumission)
22	MS	-	-	9 053 550	30 812 750	-	-	9 053 550	28 570 750	Non classé	Non conforme Non-conformité des quantités minimums des items 23 (50 au lieu de 30) Désistement (non transmission du devis corrigé conformément à la correspondance 2026-00071/MSP/SG/DMP du 08 avril 2026 portant conformité du devis à la lettre de soumission)
23	FZ SERVICES	5 945 000	26 795 000	-	-	5 945 000	26 795 000	-	-	4e	Conforme
24	ZZ SERVICES	-	-	4 800 000	34 511 035	-	-	12 754 666	34 186 535	Non classé	Non conforme Non-conformité des quantités minimums des items 3 (20 au lieu de 10) ; 3 (15 au lieu de 5) ; 8 (15 au lieu de 5) ; 13 (10 au lieu de 1) ; 14 (5 au lieu de 10) ; 16 (5 au lieu de 1) ; 21(500 au lieu de 50) ; 22,23 (10 au lieu de 1) ; Non-conformité des quantités maximums des items 4 (2 au lieu de 1) ; 5, 6,7 (1 au lieu de 2) ; Non-conformité du devis corrigé (quantités non

											conformes à celles du dossiers)
25	ESCB	8 595 000	23 620 000	-	-	8 790 000	24 070 000	-	-	12e	Conforme Non-conformité des prix unitaires des items 16 (80 000 au lieu de 45 000) 17 (80 000 au lieu de 60 000) Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
26	ECOTECH	-	-	6 990 473	27 846 029	-	-	6 990 473	27 846 029	3e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
27	LCF	-	-	6 651 660	28 685 800	-	-	9 218 160	28 685 800	Non classé	Non conforme Non-conformité des quantités minimums des items 8 (15 au lieu de 10) ; 21 (500 au lieu de 50) Non-conformité du devis corrigé (quantités non conformes à celles du dossiers)
28	BITS	11 428 782	28 250 365	-	-	11 428 782	28 250 365	-	-	16e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
29	3E SARL	5 710 000	29 920 000	-	-	9 185 000	29 920 000	-	-	Non classé	Non conforme Erreur des quantités minimums des items 2 (20 au lieu de 15) Erreur de sommation des montants minimums des items 21 (2 250 000 au lieu de 225000) ; 22 (650 000 au lieu de 65 000) ; 23 (600 000 au lieu de 6 000) Non-conformité du devis corrigé
30	AS EQUIPEMENT ET TRAVAUX SARL	-	-	10 124 400	28 379 000	-	-	10 124 400	28 379 000	11e	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance
31	RDI SARL	-	-	3 948 870	28 013 200	-	-	9 612 870	28 013 200	Non classé	Non conforme Non-conformité des quantités minimums des items 8 (5 au lieu de 1), 13 (10 au lieu de 5), 15 (35 au lieu de 5) Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance Devis corrigé non conforme (Prix unitaires irréalistes, offre déséquilibrée)
32	SLCGB SARL	-	-	9 587 500	27 517 600	-	-	9 587 500	27 517 600	Non classé	Non conforme Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
33	BURKIMBI PRESTATION	-	-	8 000 990	36 025 400	-	-	12 708 600	36 025 400	Non classé	Non conforme Non-conformité des quantités minimums des items 1 (5 au lieu de 4) ; 2 (20 au lieu de 10) ; 3 (15 au lieu de 5) ; 8 (15 au lieu de 5) ; 13 (10 au lieu de 6) ; 15 (35 au lieu de 1) ; 21(500 au lieu de 200) Non-conformité du devis corrigé (quantités non conformes à celles du dossiers)
34	OUDIS SARL	2 392 200	23 451 800	-	-	8 642 500	23 465 000	-	-	Non classé	Non conforme Erreur de sommation des montants totaux minimum et maximums HTVA Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance Prix unitaires du devis corrigé irréalistes, offre déséquilibrée

35	JEBNEJA SARL	-	-	7 557 900	25 340 500	-	-	11 416 500	36 892 700	6e	Non-conformité des montants totaux minimums et maximums des items 1 ;3 ;8 ;20 ;22 Montant maximum du devis corrigé non conforme
Attributaires		<p>Lot 1 : ETABLISSEMENT SANA TIDIANE ET FILS pour un montant minimum de trois millions cinq cent trente-huit mille huit cent cinquante-six (3 538 856) francs CFA HTVA et un montant maximum de vingt-trois millions neuf cent cinquante-six mille quatre cent soixante-douze (23 956 472) HTVA après une augmentation des quantités à l'item 2 (+8), 9(+30) ; 14(+20) ; 16(+10) ; 17(+10) ; 18(+10) ; 19(+10) et 20(+10) correspondant à une variation de +13,33% avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.</p> <p>Lot 2 : H2S pour un montant minimum de six millions quatre cent cinquante-trois mille deux cent cinquante (6 453 250) francs FCA TTC et un montant maximum de trente un millions neuf cent soixante-dix-neuf mille huit cent soixante-treize (31 979 873) francs CFA TTC après une augmentation des quantités à l'item 2(+10) ; 4(+10) ; 9(+15) ; 10(+2) ; 11(+2) ; 12(+2) et 13(+11) correspondant à une variation de +14.35% avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.</p>									

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES

DEMANDE DE PRIX N° 2026-004/MICA/SONABHY POUR LA FOURNITURE DE PAUSE- CAFE ET PAUSE DEJEUNE

AU PROFIT DE LA SONABHY. Financement : budget SONABHY, exercice 2026.

Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°4361-4362 du vendredi 20 au lundi 23 mars 2026.

Nombre de plis reçus : deux (02). **Nombre de lot :** deux (02). **DATE DE DELIBERATION :** 30/04/2026

Lot 1

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
		Borne inférieure : 27 785 239		Borne supérieure : 41 548 824		
SENAT-SERVICE	-	Mini : 3 685 000 Maxi : 29 672 500	Mini : 3 350 000 Maxi : 26 975 000	Mini : 3 685 000 Maxi : 29 672 500	8 ^{ème} ex	Conforme
D.D. CO	-	Mini : 3 520 000 Maxi : 28 210 600	Mini : 3 200 000 Maxi : 25 646 000	Mini : 3 520 000 Maxi : 28 210 600	3 ^{ème}	Conforme
CAFE RESTAU LE GOUTER	-	39 994 153	-	-	-	Non Conforme : Absence du certificat de salubrité délivré par les services d'hygiènes de l'autorité compétente - Absence de la liste notariée des kits de cuisine et de service -Absence de la carte grise du véhicule -Absence du diplôme de la chef cuisinière -Absence de diplôme du deuxième cuisinier
ENAF	Mini : 3 210 000 Maxi : 26 411 100	Mini : 3 531 000 Maxi : 29 052 210	-	-	-	Non Conforme : -Absence du certificat de désinfection délivré par les services d'hygiènes de l'autorité compétente
GOLDEN RESTAURANT	-	Mini : 3 498 000 Maxi : 28 989 840	-	-	-	Non Conforme : Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux entreprises de droit Burkinabé à direction féminine tel précisé dans l'avis, or le soumissionnaire est à direction masculine
EZAF	Mini : 3 274 500 Maxi : 26 982 570	-	Mini : 3 274 500 Maxi : 26 982 570	Mini : 3 601 950 Maxi : 29 680 827	7 ^{ème}	Conforme
BATH- SERVICES	Mini : 3 243 000 Maxi : 26 272 980	Mini : 3 567 300 Maxi : 28 900 278	Mini : 3 243 000 Maxi : 26 272 980	Mini : 3 567 300 Maxi : 28 900 278	4 ^{ème}	Conforme
RAHAN SERVICES	Mini : 3 260 500 Maxi : 26 428 030	Mini : 3 586 550 Maxi : 29 070 833	Mini : 3 260 500 Maxi : 26 428 030	Mini : 3 586 550 Maxi : 29 070 833	6 ^{ème}	Conforme
Z.E. MULTI SERVICES	Mini : 3 900 000 Maxi : 23 680 000	Mini : 4 290 000 Maxi : 26 048 000	Mini : 3 900 000 Maxi : 23 680 000	Mini : 4 290 000 Maxi : 26 048 000	-	Non conforme : Offre anormalement basse
ENTREPRISE LA TRINITE MONICA	-	Mini : 3 575 000 Maxi : 29 645 000	Mini : 3 250 000 Maxi : 26 950 000	Mini : 3 575 000 Maxi : 29 645 000	5 ^{ème}	Conforme
ESANAD	-	Mini : 3 136 105 Maxi : 29 052 969	Mini : 3 136 500 Maxi : 26 411 790	Mini : 3 136 105 Maxi : 29 052 969	1 ^{er}	Conforme
HARMONIE SERVICE	-	Mini : 3 472 700 Maxi : 29 056 577	Mini : 3 157 000 Maxi : 26 415 070	Mini : 3 472 700 Maxi : 29 056 577	2 ^{ème}	Conforme
PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR	-	Mini : 3 685 000 Maxi : 29 943 100	Mini : 3 350 000 Maxi : 27 221 000	Mini : 3 685 000 Maxi : 29 943 100	8 ^{ème}	Conforme
Attributaire	ESANAD : pour un montant minimum de deux millions huit cent vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (2 822 494) francs CFA HTVA soit trois millions cent trente-six mille cent cinq (3 136 105) francs CFA TTC et un montant maximum de vingt-six millions quatre cent onze mille sept cent quatre-vingt-dix (26 411 790) francs CFA HTVA soit vingt-neuf millions cinquante-deux mille neuf cent soixante-neuf (29 052 969) F CFA TTC avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2026 et un (01) mois pour chaque commande.					

Lot 2

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Borne inférieure : 7 274 269			Borne supérieure : 9 841 658			
ENAF	Mini : 315 000 Maxi : 6 739 000	Mini : 346 500 Maxi : 7 412 900	-	-	-	Non conforme : Absence du certificat de désinfection délivré par les services d'hygiène de l'autorité compétente
GOLDEN RESTAURANT	-	Mini : 340 725 Maxi : 7 350 530	-	-		Non Conforme : Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux entreprises de droit Burkinabé à direction féminine tel précisé dans l'avis, or le soumissionnaire est à direction masculine
EZAF	Mini : 326 200 Maxi : 6 983 500	-	Mini : 326 200 Maxi : 6 983 500	Mini : 358 820 Maxi : 7 681 850	4 ^{ème}	Conforme
ENTREPRISE LA TRINITE MONICA	-	Mini : 357 500 Maxi : 7 766 000	Mini : 325 000 Maxi : 7 060 000	Mini : 357 500 Maxi : 7 766 000	2 ^{ème} ex	Conforme
HARMONIE SERVICE	-	Mini : 333 850 Maxi : 7 350 475	Mini : 303 500 Maxi : 6 682 250	Mini : 333 850 Maxi : 7 350 475	1 ^{er}	Conforme
PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR	-	Mini : 375 500 Maxi : 7 375 500	Mini : 325 000 Maxi : 6 705 000	Mini : 375 500 Maxi : 7 375 500	2 ^{ème}	Conforme
Attributaire	HARMONIE SERVICE pour un montant minimum de trois cent trois mille cinq cents (303 500) francs CFA HTVA soit trois cent trente-trois mille huit cent cinquante (333 850) francs CFA TTC et un montant maximum de six millions six cent quatre-vingt-deux mille deux cent cinquante (6 682 250) francs CFA HTVA soit sept millions trois cent cinquante mille quatre cent soixante-quinze (7 350 475) francs TTC avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2026 et un (01) mois pour chaque commande.					

DEMANDE DE PRIX N°2026-006/MICA/SOABHY POUR L'ENTRETIEN ET REPARATION DES CIRCUITS DE PLOMBERIE, SANITAIRE, MAÇONNERIE, ETANCHEITE, REVETEMENT, PEINTURE, ELECTRICITE, SERRURES, MENUISERIE, FOURNITURE ET POSE DE RIDEAUX ET DE GRILLAGE ANTI-MOUSTIQUES AU PROFIT DE LA SONABHY A OUAGA, BINGO, BOBO-PENI, DCRPM. Financement : budget SONABHY, exercice 2026. Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°4370 du jeudi 02 avril 2026. Nombre de plis reçus : cinq (05). Nombre de lots : cinq (05). DATE DE DELIBERATION : 30/04/2026.						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 Borne inférieure : 40 253 742 et Borne supérieure: 54 460 946						
ENTREPRISE NIINAANGO SARL	Mini : 14 090 000 Maxi : 39 952 000	-	Mini : 17 000 680 Maxi : 38 821 380	Mini : 20 060 802 Maxi : 45 809 228	1 ^{er}	Offre acceptée : Erreur de sommation au montant minimum entrainant un écart de +3 434 602F et erreur sur les quantités maximum à l'item 1 (98 au lieu de 5) et à l'item 121 (20 au lieu de 15) et erreur de sommation entrainant un écart de -1 334 132F
Attributaire	ENTREPRISE NIINAANGO SARL: montant minimum de quatorze millions quatre-vingt-dix mille (14 090 000) FCFA HT et un montant maximum corrigé de trente-huit millions huit cent vingt un mille trois cent quatre-vingt (38 821 380) FCFA HT avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2026 et trente (30) jours par commande					
Lot 2 Borne inférieure : 7 585 392 et Borne supérieure: 10 262 589						
GENERAL DES TRAVAUX BURKINA FASO	Mini : 3 912 500 Maxi : 6 576 250	-	Mini : 3 912 500 Maxi : 6 576 250	Mini : 4 616 750 Maxi : 7 759 975	1 ^{er}	Offre acceptée
SOPROBAT INTERNATIONAL SARL	-	7 588 875	-	-	Non classé	Offre écartée : -Absence de preuve du statut demandé conformément aux dispositions de l'article 57 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire est une micro entreprise -le soumissionnaire a proposé dans sa lettre de soumission un montant unique (7 588 875) or la demande de prix est un marché à commande
AFRICAIN DE CONSTRUCTION MODERNE SARL	Mini : 4 383 000 Maxi : 6 987 000	-	-	-	Non classé	Offre écartée : -Absence de preuve du statut demandé conformément aux dispositions de l'article 57 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire est une micro entreprise

Attributaire	GENERAL DES TRAVAUX BURKINA FASO : pour un montant minimum de trois millions neuf cent douze mille cinq cents (3 912 500) FCFA HT et un montant maximum de six millions cinq cent soixante-seize mille deux cent cinquante (6 576 250) FCFA HT avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2026 et trente (30) jours par commande					
Lot 3						
INFRACTUEUX POUR ABSENCE D'OFFRES						
Lot 4						
INFRACTUEUX POUR ABSENCE D'OFFRES						
Lot 5						
Borne inférieure : 9 264 822 et Borne supérieure: 12 534 759						
ILZARO BTP SARL	Mini : 5 925 000 Maxi : 9 040 000	-	-	-	Non classé	Offre écartée : -Absence de preuve du statut demandé conformément aux dispositions de l'article 57 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire est une micro entreprise
ENTREPRISE NIINAANGO SARL	Mini : 5 628 750 Maxi : 8 037 000	-	Mini : 5 628 750 Maxi : 8 037 000	Mini : 6 641 925 Maxi : 9 483 660	1 ^{er}	Offre acceptée
Attributaire	ENTREPRISE NIINAANGO SARL : pour un montant minimum de cinq millions six cent vingt-huit mille sept cent cinquante (5 628 750) FCFA HT et un montant maximum de huit millions trente-sept mille (8 037 000) FCFA HT avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2026 et trente (30) jours par commande.					

DEMANDE DE PRIX N° 2026-007/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION D'ENCRE ET CARTOUCHES POUR IMPRIMANTES AU PROFIT DE LA SONABHY A OUAGA, BINGO- KAYA ET PENI. Financement : budget SONABHY, exercice 2026.
Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°4370 du jeudi 02 avril 2026. **Nombre de plis reçus :** deux (02).
Nombre de lot : trois (03). **DATE DE DELIBERATION :** 30/04/2026.

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1						
Borne inférieure : 34 916 024 et Borne supérieure : 47 239 326						
CGS AFRIQUE	Mini : 15 161 500 Maxi : 30 653 000	-	Mini : 15 161 500 Maxi : 30 653 000	Mini : 17 890 570 Maxi : 36 170 540	2 ^{ème}	Offre acceptée
EZO INTERNATIONAL	-	Mini : 19 357 900 Maxi : 38 043 200	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
BMBC SARL	Mini : 12 645 500 Maxi : 34 706 500	-	Mini : 12 645 500 Maxi : 34 706 500	Mini : 14 921 690 Maxi : 40 953 670	-	Offre non acceptée prix irréalistes aux items 1,2,3,4,5,6,7,8,9 et 10 Conformément aux dispositions de l'article 116 alinéa 2 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, lorsqu'une offre est jugée déséquilibrée dans le cadre d'un marché à commandes ou de clientèle, elle est rejetée
SOCIETE Z NEERE SARL	Mini : 24 709 200 Maxi : 43 754 400	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
BMD SARL	Mini : 11 320 922 Maxi : 33 289 786 Remise de 12,60%	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
LADOUN SARL	Mini : 15 085 000 Maxi : 35 500 000	-	Mini : 22 085 000 Maxi : 35 500 000	Mini : 26 060 300 Maxi : 41 890 000	1 ^{er}	Offre acceptée Erreur de somation entraînant une augmentation du montant minimum de 8 260 000
SOUGR NOOMA MULTI SERVICES	Mini : 12 070 000 Maxi : 37 700 000	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
GLOBAL TECH SOLUTION 2G SARL	Mini : 13 880 000 Maxi : 37 090 000	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et

						de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
OUMZA DISTRIBUTION SARL	Mini : 16 567 500 Maxi : 28 395 000	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
ADBUTRAD	-	Mini : 11 929 800 Maxi : 44 391 600	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
EASY COLOR SARL	Mini : 20 530 000 Maxi : 32 315 000	-	Mini : 20 530 000 Maxi : 32 315 000	Mini : 24 225 400 Maxi : 38 131 700	3 ^{ème}	Offre acceptée
MONDIALE DISTRIBUTION	-	Mini : 19 127 800 Maxi : 40 804 400	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
GNB LOGISTICS	Mini : 23 540 000 Maxi : 37 210 000	-	Mini : 23 540 000 Maxi : 37 210 000	Mini : 27 777 200 Maxi : 43 407 800	5 ^{ème}	Offre acceptée
NOURIZ	-	Mini : 26 356 480 Maxi : 43 395 680	Mini : 22 336 000 Maxi : 36 776 000	Mini : 26 356 480 Maxi : 43 395 680	4 ^{ème}	Offre acceptée
ENTREPRISE NINAANGO	Mini : 21 800 000 Maxi : 37 935 000	-	-	-	-	Offre non acceptée pour examen détaillé : Absence du personnel
DRAMKONA MULTI-SERVICES	Mini : 19 471 000 Maxi : 31 718 000	-	-	-	-	Offre non acceptée pour examen détaillé : -Garantie de soumission non conforme (400 000 f cfa pour les lots 1,2 et 3 au lieu de 2 300 000 f cfa) -Absence d'un service après-vente
YOSA PRO INFORMATIQUE SARL	Mini : 11 920 000 Maxi : 38 120 000	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
KID SARL	Mini : 17 250 500 Maxi : 27 720 000	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
Attributaire	LANDOUN SARL : pour un montant minimum de quinze millions quatre-vingt-cinq mille (15 085 000) FCFA HT soit dix-sept millions huit cent mille trois cents (17 800 300) FCFA TTC et un montant maximum de trente-cinq millions cinq cent mille (35 500 000) FCFA HT soit quarante un millions huit cent quatre-vingt-dix mille (41 890 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2026 et 30 jours par commande.					
Lot 2 Borne inférieure : 17 097 465 et Borne supérieure : 23 131 864						
CGS AFRIQUE	Mini : 6 151 000 Maxi : 13 585 000	-	Mini : 6 151 000 Maxi : 13 585 000	Mini : 7 258 180 Maxi : 16 030 300		Offre non acceptée : Offre anormalement basse
EZO INTERNATIONAL	-	Mini : 6 696 500 Maxi : 21 517 300	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
SOCIETE Z NEERE SARL	-	Mini : 6 898 280 Maxi : 17 747 200	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente

						demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
LADOUN SARL	Mini : 6 192 000 Maxi : 18 506 000	-	Mini : 9 192 000 Maxi : 18 506 000	Mini : 10 846 560 Maxi : 21 837 080	1 ^{er}	Offre acceptée Erreur de somation entraînant une augmentation du montant minimum de 3 540 000
SOUGR NOOMA MULTI SERVICES	Mini : 4 939 000 Maxi : 18 495 000	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
GLOBAL TECH SOLUTION 2G SARL	Mini : 6 650 000 Maxi : 15 715 000	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
OUMZA DISTRIBUTION SARL	Mini : 5 536 800 Maxi : 16 473 500	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
ADBUTRAD	Mini : 4 118 200 Maxi : 21 688 400	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
EASY COLOR SARL	Mini : 9 077 000 Maxi : 18 855 000	-	Mini : 9 077 000 Maxi : 18 855 000	Mini : 10 710 860 Maxi : 22 248 900	-	Offre non acceptée : proposition financière hors enveloppe L'entreprise à soumissionné à 22 248 900 f ttc alors que le budget est de 22 000 000 f ttc
EXPERTS-DEV	-	Mini : 8 410 450 Maxi : 12 614 200	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
GNB LOGISTICS	Mini : 9 127 500 Maxi : 18 587 000	-	Mini : 9 127 500 Maxi : 18 587 000	Mini : 10 770 450 Maxi : 21 932 660	2 ^{ème}	Offre acceptée
NOURIZ	-	Mini : 11 689 080 Maxi : 23 013 540	Mini : 9 906 000 Maxi : 19 503 000	Mini : 11 689 080 Maxi : 23 013 540	-	Offre non acceptée : proposition financière hors enveloppe Montant de soumission 23 013 540 f ttc > au budget 22 000 000 f ttc
ENTREPRISE NINAANGO	Mini : 7 976 000 Maxi : 18 449 000	-	-	-	-	Offre non acceptée pour examen détaillé : Absence du personnel
EBI	Mini : 6 057 500 Maxi : 10 900 000	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
DRAMKONA MULTI-SERVICES	Mini : 7 900 000 Maxi : 16 515 000	-	-	-	-	Offre non acceptée pour examen détaillé : -Garantie de soumission non conforme (400 000 f cfa pour les lots 1,2 et 3 au lieu de 2 300 000 f cfa) -Absence d'un service après-vente
YOSA PRO INFORMATIQUE SARL	Mini : 5 382 500 Maxi : 18 635 000	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
KID SARL	Mini : 7 135 500 Maxi : 14 315 500	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente

						demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
Attributaire	LANDOUN SARL : pour un montant minimum de six millions cent quatre-vingt-douze mille (6 192 000) FCFA HT soit sept millions trois cent six mille cinq cent soixante (7 306 560) FCFA TTC et un montant maximum de dix-huit millions cinq cent six mille (18 506 000) FCFA HT soit vingt un millions huit cent trente-sept mille quatre-vingts (21 837 080) FCFA TTC avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2026 et 30 jours par commande.					
Lot 3 Borne inférieure : 11 876 263 et Borne supérieure : 16 067 885						
CGS AFRIQUE	Mini : 5 266 000 Maxi : 10 271 000	-	Mini : 5 266 000 Maxi : 10 271 000	Mini : 6 213 880 Maxi : 12 119 780	1 ^{er}	Offre acceptée
WENWOUBDA SERVICE INTERNATIONAL	Mini : 7 365 000 Maxi : 11 725 000	Mini : 8 690 700 Maxi : 13 835 500	Mini : 7 365 000 Maxi : 11 725 000	Mini : 8 690 700 Maxi : 13 835 500	3 ^{ème}	Offre acceptée
EZO INTERNATIONAL	-	Mini : 4 714 100 Maxi : 15 015 500	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
BMBC SARL	Mini : 4 405 549 Maxi : 10 197 305	-	Mini : 4 405 549 Maxi : 10 197 305	Mini : 5 198 548 Maxi : 12 032 820	-	Offre non acceptée Prix unitaires pas réalistes sur les items 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.1.
BMD SARL	Mini : 4 841 200 Maxi : 10 206 800 Remise de 24%	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
SOUGR NOOMA MULTI SERVICES	Mini : 4 040 000 Maxi : 13 230 000	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
GLOBAL TECH SOLUTION 2G SARL	Mini : 5 570 000 Maxi : 11 530 000	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
OUMZA DISTRIBUTION SARL	Mini : 5 536 800 Maxi : 16 473 500	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
EASY COLOR SARL	Mini : 4 835 000 Maxi : 8 050 000	-	Mini : 4 835 000 Maxi : 8 050 000	Mini : 5 705 300 Maxi : 9 499 000	-	Offre non acceptée : Offre anormalement basse
MONDIALE DISTRIBUTION	-	Mini : 6 176 371 Maxi : 12 094 127	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
EXPERTS-DEV	-	Mini : 8 410 450 Maxi : 12 614 200	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
GNB LOGISTICS	Mini : 7 460 00 Maxi : 12 700 000	-	Mini : 7 460 00 Maxi : 12 700 000	Mini : 8 802 800 Maxi : 14 986 000	4 ^{ème}	Offre acceptée
NOURIZ	-	Mini : 7 603 920 Maxi :	Mini : 6 444 000 Maxi :	Mini : 7 603 920 Maxi :	2 ^{ème}	Offre acceptée

		13 489 760	13 489 760	13 489 760		
ENTREPRISE NINAANGO	Mini : 7 974.... Maxi : 13 360 400	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence du personnel
EBI	Mini : 6 057 500 Maxi : 10 900 000	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
ETS TIGRE & FILS	Mini : 5 945 000 Maxi : 10 730 000	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
DRAMKONA MULTI-SERVICES	Mini : 5 630 000 Maxi : 10 582 000	-	-	-	-	Offre non acceptée pour examen détaillé : -Garantie de soumission non conforme (400 000 f cfa pour les lots 1,2 et 3 au lieu de 2 300 000 f cfa) -Absence d'un service après-vente
YOSA PRO INFORMATIQUE SARL	Mini : 2 805 000 Maxi : 13 550 000	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
KID SARL	Mini : 5 317 000 Maxi : 9 478 000	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
SADEC SARL	Mini : 8 649 400 Maxi : 13 782 400	-	-	-	-	Offre non acceptée Absence de preuve du statut demandé Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux petites entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition
Attributaire	CGS AFRIQUE : pour un montant minimum de cinq millions deux cent soixante-six mille (5 266 000) FCFA HT soit six millions deux cent treize mille huit cent quatre-vingts (6 213 880) FCFA TTC et un montant maximum de dix millions deux cent soixante-onze mille (10 271 000) FCFA HT soit douze millions cent dix-neuf mille sept cent quatre-vingts (12 119 780) FCFA TTC avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2026 et 30 jours par commande.					

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Appel d'offres ouvert accéléré N°2026-12F/MAERAH/SG/DMP suivant autorisation N°000126/MAERAH/CAB du 06 février 2026 portant acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien et de nettoyage au profit du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animale et Halieutiques (MAERAH) - Financement: Budget Etat, Exercice 2026 - Publication de l'Avis: Revue des Marchés Publics N°4337 du lundi 16/02/2026 - Date de dépouillement : 25 février 2026 - Date de délibération : 21 avril 2026
Lettre de convocation ouverture: Lettres N°2026-0053/MAERAH/SG/DMP du 20 février 2026
Lettre de convocation délibération: Lettres N°2026-0159/MAERAH/SG/DMP du 17 Avril 2026
Nombre de lot: Vingt-trois (23) - Nombre de plis: Trente-neuf (39)

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH)						
Montant prévisionnel TTC : 1 000 000 ; Seuil minimum TTC : 763 679 ; Seuil de tolérance TTC : 725 495						
PLANETE SERVICES	-	Mini : 436 305 Maxi : 804 760	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise à l'item 2	Non classé
SGEA KUNA-WILLI	Mini : 519 635 Maxi : 745 050	-	-	-	Non conforme Marques de tous les articles non proposées	Non classé
BAMMA JAG SARL	Mini : 459 500 Maxi : 722 700	-	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise à l'item 2	Non classé
SL.CGB SARL	-	Mini : 765 820 Maxi : 817 858	Mini : 649 000 Maxi : 693 100	Mini : 765 820 Maxi : 817 858	Conforme et moins disant	1 ^{er}
IMPRIMERIE COMMERCE NORD FASO SARL (ICNF SARL)	Mini : 497 750 Maxi : 571 500	-	-	Mini : 587 345 Maxi : 674 370	Non conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement	Non classé

					basse et en deçà du seuil de tolérance	
ALYA EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL (AES SARL)	Mini : 359 500 Maxi : 707 000	-	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise à l'item 2	Non classé
KYA ET FRERES	Mini : 399 300 Maxi : 644 100	-	-	-	Non conforme Marque non proposée à l'item 13	Non classé
BAKAM SERVICE	Mini : 396 250 Maxi : 630 000	-	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise à l'item 2	Non classé
ATTRIBUTAIRE	SL.CGB SARL pour un montant minimum de sept cent soixante-cinq mille huit cent vingt (765 820) francs CFA TTC et un montant maximum de huit cent dix-sept mille huit cent cinquante-huit (817 858) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 2 : Acquisition de fournitures de bureau au profit du Secrétariat Technique de l'Offensive Agropastorale et Halieutique (ST-OAPH)						Rang
Montant prévisionnel TTC : 1 500 000 ; Seuil minimum TTC : 1 190 312 ; Seuil de tolérance : 1 130 797						
PLANETE SERVICES	-	Mini : 575 604 Maxi : 1 301 540	Mini : 542 000 Maxi : 1 103 000	Mini : 639 560 Maxi : 1 301 540	Conforme et moins disant Correction d'une erreur de sommation au niveau du montant minimum ayant entraîné une variation de +63 956 francs CFA, soit +11,11% par rapport à l'offre initiale	1 ^{er}
SL.CGB SARL	-	Mini : 611 240 Maxi : 1 270 860	Mini : 518 000 Maxi : 1 077 000	Mini : 611 240 Maxi : 1 270 860	Conforme	3 ^{ème}
ICONE DISTRIBUTION ET SERVICE	Mini : 540 300 Maxi : 1 088 300	-			Non conforme Marque non proposée à l'item 3.	Non classé
ALYA EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL (AES SARL)	Mini : 320 000 Maxi : 1 077 250	-			Non conforme Lettre de soumission non conforme au modèle prévu pour l'Appel d'offre aux points E, F, G, H, I, J et K Item 9 : la dimension du post it proposée est de 100*152 mm au lieu de 102*152 mm tel que requis par le DAO ; Item 12 : la capacité de la boîte à archive proposée est de 90 feuilles au lieu de 900 feuilles tel que demandé par le DAO	Non classé
SOUK GLOBAL BUSINES (SGB)	Mini : 488 800 Maxi : 1 000 300	-	Mini : 488 800 Maxi : 1 000 300	Mini : 576 784 Maxi : 1 180 354	Conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	PLANETE SERVICES pour un montant minimum de cinq cent soixante-quinze mille six cent quatre (575 604) francs CFA TTC et un montant maximum de un million trois cent un mille cinq cent quarante (1 301 540) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 3 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS)						Rang
Montant prévisionnel TTC : 18 054 000 ; Seuil minimum TTC : 15 197 237 ; Seuil de tolérance TTC : 14 437 376						
JEHOS BEREKIA GROUP	-	Mini : 12 274 360 Maxi : 19 912 205	-	-	Non conforme Marques des articles de tous les items non proposées	Non classé
ZANMA GROUP SARL	Mini : 8 722 973 Maxi : 14 315 524	-	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise aux items 40 et 41	Non classé
APMA COMMERCE GENERAL	Mini : 8 159 550 Maxi : 15 400 000	-	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise aux items 34, 40 et 49	Non classé
JEHO NISSI SARL	-	Mini : 9 557 309 Maxi : 17 579 872	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise aux items 34, 40 et 49	Non classé
BAPOUGOUNI PRESTATIONS &	-	Mini : 9 422 300 Maxi : 15 114 620	-	-	Non conforme	Non classé

SERVICES BTP (BPS-BTP)					Absence de proposition ferme et précise aux items 40, 41, 49 Absence de proposition aux items 53 à 57	
MTT SERVICE	Mini : 7 764 500 Maxi : 12 514 000	-	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise aux items 40, 41, 49 Lettre de soumission non conforme au modèle prévu pour l'Appel d'offre aux points E, F, G, H, I, J et K	Non classé
BAMMA JAG SARL	Mini : 8 142 700 Maxi : 13 027 300	-	-	-	Non conforme Marque non proposée à l'item 11 ; Absence de proposition ferme et précise aux items 12, 40, 41, 49	Non classé
SL.CGB SARL	-	Mini : 11 151 295 Maxi : 17 905 910	Mini : 9 450 250 Maxi : 15 174 500	Mini : 11 070 295 Maxi : 17 784 410	Conforme (Correction due à l'application de la TVA sur les cahiers (items 53 et 54) ; ce qui a entraîné une variation du montant minimum de -81 000 soit -0,73% et du montant maximum de -121 500 soit -0,68% par rapport à l'offre initiale)	2 ^{ème}
SKD CONCEPT SARL	Mini : 8 645 000 Maxi : 14 366 500	-	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise à l'item 12	Non classé
BURKINA TRADE ET SERVICE	-	Mini : 10 236 500 Maxi : 16 678 120	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise à l'item 12	Non classé
SEMIRO GROUP	-	Mini : 11 100 850 Maxi : 17 603 004	Mini : 9 407 500 Maxi : 14 917 800	Mini : 10 998 250 Maxi : 17 449 104	Conforme et moins disant Correction due à l'application de la TVA sur les cahiers (items 53 et 54) ; ce qui a entraîné une variation du montant minimum de -102 600 soit -0,92% et du montant maximum de -153 900 soit -0,87% par rapport à l'offre initiale	1 ^{er}
BURKINMBI PRESTATIONS SARL	-	Mini : 8 320 259 Maxi : 14 461 225	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise aux items 12, 40 et 41	Non classé
AES SARL	Mini : 5 486 950 Maxi : 12 286 250	-	-	-	Non conforme Lettre de soumission non conforme au modèle prévu pour l'Appel d'offre aux points E, F, G, H, I, J et K	Non classé
ATTRIBUTAIRE	SEMIRO GROUP pour un montant minimum de Dix millions neuf cent quatre-vingt-dix mille deux cent cinquante (10 998 250) francs CFA TTC et un montant maximum de Dix-sept millions quatre cent quarante-neuf mille cent quatre (17 449 104) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 4 : Acquisition de fournitures de bureau au profit du Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles (SP-CPSA)						Rang
Montant prévisionnel TTC : 9 500 000 Seuil minimum TTC : 7 872 355 Seuil de tolérance TTC : 7 478 737						
PLANETTE SERVICES	-	Mini : 4 284 639 Maxi : 9 474 220	-	Mini : 4 760 710 Maxi : 9 474 220	Conforme Correction d'une erreur de sommation au montant total minimum ayant entraîné une variation de +476 071 francs, soit +11,11% du montant de l'offre initiale	2 ^{ème}
APMA COMMERCE GENERAL	Mini : 3 327 000 Maxi : 6 621 500	-	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise à l'item 11	Non classé
JEHO NISSI SARL	-	Mini : 4 096 960 Maxi : 8 155 570	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise à l'item 11	Non classé
O-TEEGA SERVICE	-	Mini : 4 320 275 Maxi : 8 599 250	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise aux items 17 et 22	Non classé

MTT SERVICES	Mini : 3 130 000 Maxi : 6 230 500	-	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise aux items 1, 4, 5, 11, 12, 13, 17, 18, 22, 23 et 24 Lettre de soumission non conforme au modèle prévu pour l'Appel d'offre aux points E, F, G, H, I, J et K	Non classé
SL.CGB SARL	-	Mini : 4 736 520 Maxi : 9 437 640	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise aux items 4 et 5	Non classé
BURKINA TRADE ET SERVICES	-	Mini : 4 616 750 Maxi : 9 193 970	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise aux items 1, 11, 12, 18 et 22	Non classé
AES SARL	Mini : 3 072 500 Maxi : 7 140 000	-	-	-	Non conforme Absence de proposition des spécifications techniques des items 1 à 13 et de 16 à 18 et de 21 à 24 (désignation des articles sans les prescriptions techniques) Lettre de soumission non conforme au modèle prévu pour l'Appel d'offre aux points E, F, G, H, I, J et K	Non classé
KYA ET FRERES	Mini : 3 550 500 Maxi : 7 101 000	-	Mini : 3 550 500 Maxi : 7 062 500	Mini : 4 189 590 Maxi : 8 333 750	Conforme et moins disant Correction d'une erreur au niveau de la quantité maximum de l'item 18 ayant entraîné une variation de -38 500 francs, soit -0,54% du montant maximum de l'offre initiale	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	KYA ET FRERES pour un montant minimum de trois millions cinq cent cinquante mille cinq cents (3 550 500) francs CFA HTVA et un montant maximum de sept millions soixante-deux mille cinq cents (7 062 500) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 5 : Acquisition de fournitures de bureau au profit du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA)						Rang
Montant prévisionnel TTC : 11 431 000 ; Seuil minimum TTC : 8 933 130 ; Seuil de tolérance TTC : 8 486 473						
PLANETE SERVICES	-	Mini : 4 220 624 Maxi : 10 146 820	-	Mini : 4 965 440 Maxi : 10 146 820	Conforme Correction d'une erreur de sommation du montant minimum total ayant entraîné une variation de +744 816 de l'offre initiale	5 ^{ème}
WENDBALA SERVICE	Mini : 3 979 100 Maxi : 8 155 950	-	-	-	Non conforme Marques non proposées pour tous les articles	Non classé
JEHOS BEREKIA	-	Mini : 4 728 378 Maxi : 9 645 084	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise à l'item 1 Marques non proposées pour tous les articles	Non classé
AP-MA COMMERCE GENERAL	Mini : 3 558 900 Maxi : 7 793 000	-	Mini : 3 558 900 Maxi : 7 793 000	Mini : 4 199 502 Maxi : 9 195 740	Conforme	4 ^{ème}
JEHO NISSI SARL	-	Mini : 4 102 270 Maxi : 9 000 096	Mini : 3 476 500 Maxi : 7 627 200	Mini : 4 102 270 Maxi : 9 000 096	Conforme	2 ^{ème}
O-TEEGA SERVICE	-	Mini : 3 732 534 Maxi : 7 691 685	Mini : 3 044 520 Maxi : 6 264 140	Mini : 3 592 534 Maxi : 7 391 685	Non conforme Correction d'une erreur de sommation au niveau des montants TTC minimum et maximum ayant entraîné une variation respectivement de -140 000 francs, soit -03,75% et -300 000 francs, soit -03,90% de l'offre initiale En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de O-TEEGA SERVICE est déclarée anormalement basse, et en deçà du seuil de tolérance	Non classé
EXA PRESTATION ET EQUIPEMENTS	Mini : 3 486 200 Maxi : 7 480 950	-	Mini : 3 486 200 Maxi : 7 480 950	Mini : 4 113 716 Maxi : 8 827 521	Conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de EXA PRESTATION ET EQUIPEMENTS est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance	3 ^{ème}
BAMMA JAG SARL	Mini : 3 210 750 Maxi : 6 561 000	-	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise à l'item 1 Marques non proposées aux items 2 et 4	Non classé
SL.CGB SARL	-	Mini : 4 796 405	Mini : 4 064 750	Mini : 4 796 405	Conforme	10 ^{ème}

		Maxi : 9 840 256	Maxi : 8 339 200	Maxi : 9 840 256		
SKD CONCEPT SARL	Mini : 3 798 050 Maxi : 8 101 200	-	Mini : 3 798 050 Maxi : 8 101 200	Mini : 4 481 699 Maxi : 9 559 416	Conforme	7 ^{ème}
BURKINA TRADE SERVICES	-	Mini : 4 534 504 Maxi : 9 480 946	Mini : 3 692 300 Maxi : 7 760 200	Mini : 4 356 914 Maxi : 9 157 036	Conforme	8 ^{ème}
BURKIMBI PRESTATIONS SARL	-	Mini : 4 356 914 Maxi : 9 157 036	Mini : 3 692 300 Maxi : 7 760 200	Mini : 4 356 914 Maxi : 9 157 036	Conforme	6 ^{ème}
ICNF SARL	Mini : 3 847 250 Maxi : 7 865 550	-	Mini : 3 847 250 Maxi : 7 865 550	Mini : 4 539 755 Maxi : 9 281 349	Conforme	9 ^{ème}
JEBNEJA SARL	-	Mini : 3 884 914 Maxi : 8 520 662	Mini : 3 542 800 Maxi : 7 220 900	Mini : 4 180 504 Maxi : 8 520 662	Conforme Correction d'une erreur de sommation au niveau du montant TTC minimum ayant entraîné une variation +295 590 soit 7,61% par rapport à l'offre initiale. En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de JEBNEJA SARL est déclarée anormalement basse, mais acceptable en application du seuil de tolérance	1 ^{er}
AES SARL	Mini : 2 735 000 Maxi : 7 413 000	-	-	-	Non conforme Lettre de soumission non conforme au modèle prévu pour l'Appel d'offre aux points E, F, G, H, I, J et K	Non classé
KYA ET FRERES	Mini : 3 155 900 Maxi : 7 235 800-	-	-	-	Non conforme Correction d'une erreur des quantités minimum et maximum de l'item 1 ayant entraîné une variation respectivement de +1 050 000 et + 1 500 000 du montant de l'offre initiale Constat d'une discordance entre le montant total minimum en lettres mentionné dans la lettre de soumission (3 155 900 francs CFA HTVA) et le montant total minimum figurant dans le bordereau des prix pour les fournitures (3 455 900 francs CFA HTVA)	Non classé
ATTRIBUTAIRE	JEBNEJA SARL pour un montant minimum de Trois millions huit cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent quatorze (3 884 914) francs CFA TTC et un montant maximum de Huit millions cinq cent vingt mille six cent soixante-deux (8 520 662) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 6 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV)						Rang
Montant prévisionnel TTC : 6 523 866 ; Seuil minimum TTC : 5 539 388 ; Seuil de tolérance TTC : 5 262 419						
EXA PRESTATION ET EQUIPEMENTS	-	-	-	-	Non conforme Absence d'offres techniques et financières	Non classé
SL.CGB SARL	-	Mini : 3 677 824 Maxi : 7 111 270	Mini : 3 116 800 Maxi : 6 026 500	Mini : 3 677 824 Maxi : 7 111 270	Non conforme L'offre financière (7 111 270) du soumissionnaire est hors enveloppe (6 523 866)	Non classé
ICNF SARL	Mini : 2 604 200 Maxi : 5 001 500	-	Mini : 2 604 200 Maxi : 5 001 500	Mini : 3 072 956 Maxi : 5 901 770	Conforme et moins disant	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	ICNF SARL pour un montant minimum de Deux millions six cent quatre mille deux cents (2 604 200) francs CFA HTVA et un montant maximum de Cinq millions mille cinq cents (5 001 500) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 7 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Générale des Aménagements Agro-pastoraux et du Développement de l'Irrigation (DGAD)						Rang
Montant prévisionnel TTC : 8 000 000 ; Seuil minimum TTC : 6 506 959 ; Seuil de tolérance TTC : 6 181 611						
PLANETE SERVICES	-	Mini : 3 575 754 Maxi : 7 922 520	-	-	Non conforme Prescriptions techniques non conformes (Parapheur N°24 compartiments-A4- au moins 15 Feuilles proposé au lieu de 150 feuilles) à l'item 21	Non classé
AP-MA COMMERCE GENERAL SARL	Mini : 3 397 250 Maxi : 6 763 000	-	-	-	Non conforme Prescriptions techniques non proposées aux items 06 à 33 Garantie de soumission non fournie	Non classé
JEHO NISSI SARL	-	Mini : 3 957 130 Maxi : 7 877 090	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise à l'item 12 ; Prescriptions techniques non conformes (Parapheur N°24 compartiments-A4- au moins 15 Feuilles proposé au lieu de 150 feuilles) à l'item 21	Non classé
FADAL SERVICE SARL	Mini : 3 239 000 Maxi : 6 439 000	-	-	Mini : 3 822 020 Maxi : 7 598 020	Conforme	2 ^{ème}
SL.CGB SARL	-	Mini : 4 262 750 Maxi : 8 487 150	-	Mini : 4 262 750 Maxi : 8 487 150	Non conforme	Non classé

					Le montant maximum (8 487 150) proposé par le soumissionnaire est hors enveloppe (8 000 000)	
SOUK GLOBAL BUSINESS	Mini : 2 848 500 Maxi : 5 374 500	-	Mini : 2 848 500 Maxi : 5 659 500	Mini : 3 361 230 Maxi : 6 678 210	Conforme et moins disant Erreur de quantité maximale à l'item 29 (20 au lieu de 10 proposé). Cette correction a entraîné une variation du montant maximum de +285 000 soit 5,30% par rapport à l'offre initiale.	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	SOUK GLOBAL BUSINESS pour un montant minimum de Deux millions huit cent quarante-huit mille cinq cents (2 848 500) francs CFA HTVA et de Cinq millions trois cent soixante-quatorze mille cinq cents (5 374 500) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 8 : Conception et impression de divers documents au profit de la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER)						Rang
Montant prévisionnel TTC : 8 755 000 ; Seuil minimum TTC : 6 811 000 ; Seuil de tolérance TTC : 6 470 450						
DAMESILELI CHALLENGE PRESTATION (D.C.P)	Mini : 1 260 000 Maxi : 5 505 000	-	Mini : 1 240 000 Maxi : 5 425 000	Mini : 1 463 200 Maxi : 6 401 500	Non conforme Garanties de soumission non signées, Validité des garanties non précisée ; Lettre de soumission non conforme au modèle prévu pour l'Appel d'offre aux points E, F, G, H, I, J et K	Non classé
ECO SERVICES INTERNATIONAL (E.S.I)	Mini : 1 052 500 Maxi : 5 580 000	-	Mini : 1 052 000 Maxi : 5 580 000	Mini : 1 241 950 Maxi : 6 584 400	Conforme et moins disant En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de E. S. I est déclarée anormalement basse, mais acceptable après application du seuil de tolérance et retenu après confirmation des prix et engagement à augmenter le taux de la garantie de bonne exécution à 30%.	1 ^{er}
FABRICE SERVICES SARL	Mini : 1 308 000 Maxi : 5 295 500	-	Mini : 1 308 000 Maxi : 5 295 500	Mini : 1 543 440 Maxi : 6 248 690	Non conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de FABRICE SERVICES SARL est déclarée anormalement basse, et en deçà du seuil de tolérance	Non classé
AP-MA COMMERCE GENERAL SARL	Mini : 1 072 000 Maxi : 6 013 000	-	Mini : 1 072 000 Maxi : 6 013 000	Mini : 1 262 600 Maxi : 7 085 900	Conforme Correction d'une erreur de multiplication au niveau des items 3 et 4 dont la correction a entraîné respectivement une variation de - 2 000 francs CFA soit -0,19% du montant minimum et de -8 000 francs CFA soit -0,13% du montant maximum de l'offre initiale	3 ^{ème}
JEHO NISSI SARL	-	Mini : 1 262 600 Maxi : 7 085 900	-	Mini : 1 262 600 Maxi : 7 085 900	Conforme	2 ^{ème}
SD. COM SARL	-	Mini : 1 151 680 Maxi : 6 482 920	-	-	Non conforme Délai de validité de la garantie de soumission non conforme : 88 jours proposés au lieu de 90 jours tel que requis	Non classé
GFE	Mini : 1 350 000 Maxi : 6 925 000	-	Mini : 1 350 000 Maxi : 6 925 000	Mini : 1 593 000 Maxi : 8 171 500	Conforme	6 ^{ème}
IARS	5 801 000		Mini : 1 434 000 Maxi : 5 801 000	Mini : 1 692 120 Maxi : 6 845 180	Conforme	7 ^{ème}
FADAL SERVICE SARL	Mini : 1 230 000 Maxi : 6 000 000	-	Mini : 1 230 000 Maxi : 6 000 000	Mini : 1 451 400 Maxi : 7 080 000	Conforme	5 ^{ème}
SOCIETE D'IMPRESSION ET DE TRAVAUX DIVERS (SITD)	-	Mini : 1 323 960 Maxi : 6 763 760	Mini : 1 122 000 Maxi : 5 732 000	Mini : 1 323 960 Maxi : 6 763 760	Conforme	4 ^{ème}
GUIWOLEY PRODUCTIONS & SERVICES (GPS)	-	Mini : 1 126 900 Maxi : 6 233 350	Mini : 955 000 Maxi : 5 282 500	Mini : 1 126 900 Maxi : 6 233 350	Non conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de G.P.S. est déclarée anormalement basse, et en deçà du seuil de tolérance	Non classé
BURKIMBI PRESTATIONS SARL	-	Mini : 2 045 530 Maxi : 9 170 370	-	Mini : 2 045 530 Maxi : 9 170 370	Non conforme Le montant maximum (9 170 370) proposé par le soumissionnaire est hors enveloppe (8 755 000)	Non classé
AES SARL	Mini : 862 000 Maxi : 5 932 500	-	Mini : 1 012 500 Maxi : 5 932 500	-	Non conforme Lettre de soumission non conforme au modèle prévu pour l'Appel d'offre aux points E, F, G, H, I, J et K	Non classé
ATTRIBUTAIRE	ECO SERVICES INTERNATIONAL (E.S.I) pour un montant minimum d'un million cinquante-deux mille (1 052 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de Cinq millions cinq cent quatre-vingt mille (5 580 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.					
Lot 9 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER)						Rang
Enveloppe : 5 979 745 ; Seuil minimum TTC : 4 875 522 ; Seuil de tolérance : 4 631 746						
ECO SERVICES INTERNATIONAL (E.S.I)	Mini : 2 018 800 Maxi : 4 434 000	-	-	-	Non conforme Marques non proposées pour tous les articles ; Absence de proposition ferme et précise à l'item 02 Prescriptions techniques non proposées à l'item 30	Non classé

FADAL SERVICE	Mini : 2 055 000 Maxi : 4 458 000	-	-	-	Non conforme Marques non proposées pour tous les articles Absence de proposition ferme et précise à l'item 30	Non classé
SL.CGB SARL	-	Mini : 2 670 989 Maxi : 5 953 631	Mini : 2 263 550 Maxi : 5 045 450	Mini : 2 664 239 Maxi : 5 942 381	Conforme Correction due à l'application de la TVA sur les cahiers (items 33 et 34) ; ce qui a entraîné une variation de -6 750 soit -0,25% au montant minimum et de -11 250 soit - 0,19% au maximum par rapport à l'offre initiale	2 ^{ème}
BURKIMBI PRESTATIONS SARL	-	Mini : 2 045 982 Maxi : 4 786 676	Mini : 1 736 400 Maxi : 4 060 700	Mini : 2 045 982 Maxi : 4 786 676	Conforme et moins disant En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de BURKIMBI PRESTATIONS SARL est déclarée anormalement basse, mais acceptable au regard du seuil de tolérance et retenu après confirmation des prix et engagement à augmenter le taux de la garantie de bonne exécution à 30%.	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	BURKIMBI PRESTATIONS SARL pour un montant minimum de deux millions quarante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-deux (2 045 982) francs CFA TTC et un montant maximum de quatre millions sept cent quatre-vingt-six mille six cent soixante-seize (4 786 676) francs CFATTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 10 : Acquisition de divers imprimés administratifs au profit de la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPÉR).						Rang
Enveloppe : 6 760 000 ; Seuil minimum TTC : 5 251 340 ; Seuil de tolérance : 4 988 773						
DAME SILELI CHALLENGE PRESTATION (D.C.P)	Mini : 2 145 000 Maxi : 4 250 000	-	-	-	Non conforme Garanties de soumission non signées, Délai de validité des garanties non précise ; Lettre de soumission non conforme au modèle prévu pour l'Appel d'offre aux points E, F, G, H, I, J et K	Non classé
PLANETE SERVICES	-	Mini : 2 334 040 Maxi : 5 900 000	Mini : 2 300 000 Maxi : 5 000 000	Mini : 2 714 000 Maxi : 5 900 000	Conforme Correction d'une erreur de sommation du montant minimum (2 714 000 au lieu de 2 334 040 proposé) entrainant une variation de 379 960 soit 16,28% par rapport à l'offre initiale	3 ^{ème}
ECO SERVICES INTERNATIONAL (E.S.I)	Mini : 1 979 000 Maxi : 4 360 000	-	Mini : 1 979 000 Maxi : 4 360 000	Mini : 2 335 220 Maxi : 5 144 800	Conforme	4 ^{ème}
FABRICE SERVICES	Mini : 2 013 600 Maxi : 4 156 000	-	Mini : 2 013 600 Maxi : 4 156 000	Mini : 2 376 048 Maxi : 4 904 080	Non conforme financièrement En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de FABRICE SERVICES est déclarée anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.	Non classé
G. F. E.	Mini : 2 475 000 Maxi : 5 050 000	-	Mini : 2 475 000 Maxi : 5 050 000	Mini : 2 920 500 Maxi : 5 959 000	Conforme	6 ^{ème}
I. A. R. S	4 400 000		Mini : 2 100 000 Maxi : 4 400 000	Mini : 2 478 000 Maxi : 5 192 000	Conforme	5 ^{ème}
SOCIETE D'IMPRESSION ET DE TRAVAUX DIVERS (SITD)	-	Mini : 1 992 194 Maxi : 5 191 882	Mini : 1 688 300 Maxi : 4 399 900	Mini : 1 992 194 Maxi : 5 191 882	Conforme	2 ^{ème}
GUIWOLEY PRODUCTIONS & SERVICES (G.P.S)	-	Mini : 1 722 800 Maxi : 4 720 000	Mini : 1 460 000 Maxi : 4 000 000	Mini : 1 722 800 Maxi : 4 720 000	Non conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de G. P. S. est déclarée anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance	Non classé
BURKIMBI PRESTATIONS SARL	-	Mini : 1 962 930 Maxi : 5 429 180	Mini : 1 663 500 Maxi : 4 601 000	Mini : 1 962 930 Maxi : 5 429 180	Conforme et moins disant	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	BURKIMBI PRESTATIONS SARL pour un montant minimum d'un million neuf cent soixante-deux mille neuf cent trente (1 962 930) francs CFA TTC et un montant maximum de cinq millions quatre cent vingt-neuf mille cent quatre-vingts (5 429 180) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.					
Lot 11 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Générale des Productions Animales (DGPA).						Rang
Enveloppe : 3 000 000 ; Seuil minimum TTC : 2 431 894 ; Seuil de tolérance : 2 310 299						
ECO SERVICES INTERNATIONAL (E.S.I)	Mini : 959 500 Maxi : 1 819 500	-	-	-	Non conforme Offre technique non exhaustive	Non classé
EXOTECH SARL	Mini : 1 546 125 Maxi : 2 890 825	-	-	-	Non conforme Marques des articles de tous les items non proposées	Non classé
SL.CGB SARL	-	Mini : 1 333 754 Maxi : 2 995 784	Mini : 1 130 300 Maxi : 2 538 800	Mini : 1 320 254 Maxi : 2 982 284	Conforme Correction due à l'application de la TVA sur les cahiers (item 5) ; ce qui a entraîné une variation minimale de -13 500 soit -1,01% et maximale de -13 500 soit - 0,45% par rapport à l'offre initiale	4 ^{ème}

ICONE DISTRIBUTION ET SERVICE	Mini : 996 300 Maxi : 2 056 050	-	Mini : 996 800 Maxi : 2 056 050	Mini : 1 162 724 Maxi : 2 412 639	Conforme Correction d'une erreur de sommation du montant minimum (996 800 au lieu de 996 300 proposé) entraînant une variation de 500 soit 0,05% par rapport à l'offre initiale. En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de ICONE DISTRIBUTION ET SERVICE est déclarée anormalement basse, mais acceptable au regard du seuil de tolérance.	2 ^{ème}
ICNF Sarl	Mini : 1 063 100 Maxi : 2 241 500	-	Mini : 1 063 100 Maxi : 2 241 500	Mini : 1 240 958 Maxi : 2 631 470	Conforme	3 ^{ème}
SOUK GLOBAL BUSINESS (SGB)	Mini : 947 000 Maxi : 2 189 000	-	Mini : 948 000 Maxi : 2 191 000	Mini : 1 117 380 Maxi : 2 584 120	Conforme et moins disant Prise en compte du prix en lettres à l'item 14 (8 500 au lieu de 8000). Cette correction a entraîné une variation de 1000 soit 0,11% au minimum et 2000 soit 0,09% au maximum.	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	SOUK GLOBAL BUSINESS (SGB) pour un montant minimum de neuf cent quarante-sept mille (947 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de deux millions cent quatre-vingt-neuf mille (2 189 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 12 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Générale du Foncier, de la Formation et de l'Organisation du Monde Rural (DGFOMR)						Rang
Enveloppe : 10 000 000 ; Seuil minimum TTC : 7 725 025 ; Seuil de tolérance : 7 338 774						
AP-MA COMMERCE GENERAL SARL	Mini : 3 762 100 Maxi : 6 806 300	-	Mini : 3 762 100 Maxi : 6 806 300	Mini : 4 425 328 Maxi : 8 008 484	Conforme	3 ^{ème}
JEHO NISSI SARL	-	Mini : 4 407 628 Maxi : 7 964 234	Mini : 3 747 100 Maxi : 6 768 800	Mini : 4 407 628 Maxi : 7 964 234	Conforme	2 ^{ème}
EXA PRESTATIONS ET EQUIPEMENTS	Mini : 3 014 950 Maxi : 6 553 300	-	Mini : 3 014 950 Maxi : 6 553 300	Mini : 3 542 341 Maxi : 7 708 594	Conforme et moins disant En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de EXA PRESTATIONS ET EQUIPEMENTS est déclarée anormalement basse, mais acceptable après application du seuil de tolérance et retenu après confirmation des prix et engagement à augmenter le taux de la garantie de bonne exécution à 30%.	1 ^{er}
SL.CGB SARL	-	Mini : 4 661 885 Maxi : 7 713 129	Mini : 3 950 750 Maxi : 6 536 550	Mini : 4 644 785 Maxi : 7 685 679	Conforme Correction due à l'application de la TVA sur les cahiers (items 59 et 60) ; ce qui a entraîné une variation minimale de -17 100 soit -0,37% et maximale de -27 450 soit - 0,36% par rapport à l'offre initiale	4 ^{ème}
ICNF SARL	Mini : 3 710 500 Maxi : 6 164 125	-	Mini : 3 710 500 Maxi : 6 164 125	Mini : 4 355 890 Maxi : 7 236 318	Non conforme financièrement En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de ICNF SARL est déclarée anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.	Non classé
AES SARL	Mini : 2 454 000 Maxi : 6 590 000	-	-	-	Non conforme Prescriptions techniques non proposées Lettre de soumission non conforme au modèle prévu pour l'Appel d'offre aux points E, F, G, H, I, J et K	Non classé
ATTRIBUTAIRE	EXA PRESTATIONS ET EQUIPEMENTS pour un montant minimum de trois millions quatorze mille neuf cent cinquante (3 014 950) francs CFA HTVA et un montant maximum de six millions cinq cent cinquante-trois mille trois cents (6 553 300) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 13 : Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage au profit de la Direction Générale du Foncier, de la Formation et de l'Organisation du Monde Rural (DGFOMR)						Rang
Enveloppe TTC : 3 000 000 ; Seuil minimum TTC : 2 542 027 ; Seuil de tolérance : 2 414 926						
PLANETE SERVICES	-	Mini : 1 712 180 Maxi : 3 734 700	Mini : 1 451 000 Maxi : 3 215 000	Mini : 1 712 180 Maxi : 3 793 700	Non conforme Le montant maximum (3 734 700) proposé est hors enveloppe	Non classé
FERME AGROPASTORALE KISWENDSIDA (F.A.P.K.)	2 918 872	-	-	-	Non conforme Marques des articles de tous les items non proposés Absence de proposition ferme et précise à l'item 6 Absence de précision si le montant lu est en TTC ou en HTVA Proposition non précise dans la lettre de soumission (régime fiscal non précisé)	Non classé
SKD Concept Sarl	Mini : 931 250 Maxi : 2 522 500	-	Mini : 931 250 Maxi : 2 522 500	Mini : 1 098 875 Maxi : 2 976 550	Conforme et moins disant	1 ^{er}
SOUK GLOBAL BUSINESS (SGB)	Mini : 890 000 Maxi : 1 981 750	-	-	-	Non conforme Marques des articles de tous les items non proposés Absence de proposition ferme et précise à l'item 9	Non classé

ATTRIBUTAIRE							SKD Concept Sarl pour un montant minimum de neuf cent trente et un mille deux cent cinquante (931 250) francs CFA HTVA et un montant maximum de deux millions cinq cent vingt-deux mille cinq cents (2 522 500) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.
Lot 14 : Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage au profit du Secrétariat Technique de l'Offensive Agropastorale et Halieutique (ST-OAPH)							Rang
Enveloppe : 1 200 000 ; Seuil minimum TTC : 938 109 ; Seuil de tolérance : 891 203							
PLANETE SERVICES	-	Mini : 391 878 Maxi : 997 100	-	-	Conforme Correction d'une erreur de sommation du montant minimum TTC (435 420 au lieu de 391 878) et une erreur de calcul à l'item 12 du maximum (25 000 au lieu de 50 000), ce qui entraine une variation de 43 542 soit 11,11% au minimum et -29 500 soit -2,96% par rapport à l'offre initiale	2 ^{ème}	
NEUMON GUINOMA SERVICES (NGS)	Mini : 383 200 Maxi : 836 000	-	Mini : 393 000 Maxi : 836 000	Mini : 463 740 Maxi : 986 480	Conforme Erreur de sommation au total minimum de l'item 1 (25 000 au lieu de 15 200 proposé), ce qui entraine une variation au minimum de 9 800 soit 2,56% par rapport à l'offre initiale	3 ^{ème}	
SGEA KUNA WILI	Mini : 341 350 Maxi : 755 100	-	-	-	Non conforme Marques des articles de tous les items non proposés ; Absence de proposition ferme et précise à l'item 14	Non classé	
AES SARL	Mini : 298 500 Maxi : 8 154 500	-	Mini : 342 500 Maxi : 854 500	Mini : 404 150 Maxi : 1 008 310	Non conforme Lettre de soumission non conforme au modèle prévu pour l'Appel d'offre aux points E, F, G, H, I, J et K	Non classé	
KYA ET FRERES	Mini : 315 000 Maxi : 757 500	-	Mini : 359 500 Maxi : 757 500	Mini : 424 210 Maxi : 893 850	Conforme et moins disant Erreur de sommation du total HTVA minimum (359 500 au lieu de 315 000 proposé), ce qui entraine une variation au minimum de +44 500 soit 14,13% par rapport à l'offre initiale En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de KYA ET FRERES est déclarée anormalement basse, mais acceptable après application du seuil de tolérance et retenu après confirmation des prix et engagement à augmenter le taux de la garantie de bonne exécution à 30%.	1 ^{er}	
SOUK GLOBAL BUSINESS (SGB)	Mini : 365 500 Maxi : 800 000	-	-	-	Non conforme Marques des articles de tous les items non proposés	Non classé	
ATTRIBUTAIRE							KYA ET FRERES pour un montant minimum de trois cent quinze mille (315 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de sept cent cinquante-sept mille cinq cents (757 500) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.
Lot 15 : Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage au profit du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA)							Rang
Enveloppe : 6 000 000 ; Seuil minimum TTC : 4 783 956 ; Seuil de tolérance : 4 544 759							
WENDBALA SERVICE	Mini : 2 451 750 Maxi : 4 140 250	-	-	-	Non conforme Marques des articles non proposées aux items 2, 3,4,5,6,7,9,12 et 13	Non classé	
PLANETE SERVICES	-	Mini : 2 808 966 Maxi : 5 922 420	-	Mini : 3 266 240 Maxi : 5 922 420	Conforme et moins disant Erreur de sommation au montant total minimum TTC (3 266 240 au lieu de 2 808 966 proposé), ce qui entraine une variation au minimum de +457 274 soit 16,28% par rapport à l'offre initiale	1 ^{er}	
BAPOUGOUNI PRESTATIONS & SERVICES – BTP (BPS-BTP)	-	Mini : 2 592 460 Maxi : 4 218 500	-	Mini : 2 592 460 Maxi : 4 218 500	Non conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de BPS BTP est déclarée anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance	Non classé	
ATTRIBUTAIRE							PLANETE SERVICES pour un montant minimum de Deux millions huit cent huit mille neuf cent soixante-six (2 808 966) francs CFA TTC et un montant maximum de Cinq millions neuf cent vingt-deux mille quatre cent vingt (5 922 420) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.
Lot 16 : Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage au profit de la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER)							Rang
Enveloppe : 2 961 250 ; Seuil minimum TTC : 2 482 796 ; Seuil de tolérance : 2 358 657							
NEUMON GUINOMA SERVICES (NGS)	Mini : 1 003 000 Maxi : 2 417 500	-	Mini : 1 003 000 Maxi : 2 417 500	Mini : 1 183 540 Maxi : 2 852 650	Conforme	2 ^{ème}	
SKD Concept Sarl	Mini : 982 350 Maxi : 2 430 750	-	Mini : 982 350 Maxi : 2 430 750	Mini : 1 159 173 Maxi : 2 868 285	Conforme et moins disant	1 ^{er}	
ATTRIBUTAIRE							SKD Concept Sarl pour un montant minimum de neuf cent quatre-vingt-deux mille trois cent cinquante (982 350) francs CFA HTVA et un montant maximum de deux millions quatre cent trente mille sept cent cinquante (2 430 750) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.
Lot 17 : Confection et Impression de documents au profit de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS)							Rang

Enveloppe : 14 000 000 ; Seuil minimum TTC : 10 864 978 ; Seuil de tolérance : 10 321 729						
FABRICE SERVICE	Mini : 6 134 200 Maxi : 8 602 000	-	Mini : 6 134 200 Maxi : 8 602 000	Mini : 7 238 356 Maxi : 10 150 360	Non conforme financièrement En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de FABRICE SERVICE est déclarée anormalement basse, et en deçà du seuil de tolérance	Non classé
AP-MA COMMERCE GENERAL SARL	Mini : 7 312 500 Maxi : 9 625 000	-	Mini : 7 312 500 Maxi : 9 625 000	Mini : 8 628 750 Maxi : 11 357 500	Conforme	4 ^{ème}
JEHO NISSI SARL	-	Mini : 8 608 100 Maxi : 11 328 000	Mini : 7 295 000 Maxi : 9 600 000	Mini : 8 608 100 Maxi : 11 328 000	Conforme	3 ^{ème}
RE.NA.COM SARL	-	Mini : 7 048 140 Maxi : 10 742 720	Mini : 5 973 000 Maxi : 9 104 000	Mini : 7 048 140 Maxi : 10 742 720	Conforme et moins disant En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de RE.NA.COM est déclarée anormalement basse, mais acceptable au regard du seuil de tolérance et retenu après confirmation des prix et engagement à augmenter le taux de la garantie de bonne exécution à 30%.	1 ^{er}
BURKIMBI PRESTATIONS SARL	-	Mini : 7 892 170 Maxi : 11 200 513	Mini : 6 688 280 Maxi : 9 491 960	Mini : 7 892 170 Maxi : 11 200 513	Conforme	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	RE.NA.COM pour un montant minimum de sept millions quarante-huit mille cent quarante (7 048 140) francs CFA TTC et un montant maximum de dix millions sept cent quarante-deux mille sept cent vingt (10 742 720) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.					
Lot 18 : Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage au profit du Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles (SP-CPSA)						Rang
Enveloppe : 3 000 000 ; Seuil minimum TTC : 2 394 927 ; Seuil de tolérance : 2 275 181						
NEUMON GUINOMA SERVICES (NGS)	Mini : 1 116 000 Maxi : 2 112 000	-	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise aux items 2, 4,5, 6,7 et 8	Non classé
SGEA KUNA WILI	Mini : 1 213 730 Maxi : 2 235 700	-	Mini : 1 215 350 Maxi : 2 235 700	Mini : 1 434 113 Maxi : 2 638 126	Conforme Correction due à une erreur de quantité minimale à l'item 9 : 25 au lieu de 24 proposé, ce qui a entraîné une variation de 1 620 soit 0,13% par rapport à l'offre initiale	2 ^{ème}
MTT SERVICE	Mini : 922 500 Maxi : 1 670 000	-	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise aux items 2,4,5, 6,7 et 8 Lettre de soumission non conforme au modèle prévu pour l'Appel d'offre aux points E, F, G, H, I, J et K	Non classé
KYA ET FRERES	Mini : 1 103 000 Maxi : 2 076 000	-	Mini : 1 103 000 Maxi : 2 076 000	Mini : 1 301 540 Maxi : 2 449 680	Conforme et moins disant	1 ^{er}
SOUK GLOBAL BUSINESS (SGB)	Mini : 1 031 500 Maxi : 1 993 000	-	-	-	Non conforme Prescriptions techniques non proposées	Non classé
ATTRIBUTAIRE	KYA ET FRERES pour un montant minimum d'un million cent trois mille (1 103 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de deux millions soixante-seize mille (2 076 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 19 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la DELMA à Bobo-Dioulasso						Rang
Enveloppe : 1 553 736 ; Seuil minimum TTC : 1 318 860 ; Seuil de tolérance : 1 252 917						
BURKINA TRADE & SERVICES	-	-	-	-	Non conforme Absence d'offre financière	Non classé
BAKAM SERVICE	Mini : 673 300 Maxi : 1 312 200	-	Mini : 673 300 Maxi : 1 312 200	Mini : 794 494 Maxi : 1 548 396	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	BAKAM SERVICE pour un montant minimum de six cent quarante-sept mille trois cents (673 300) francs CFA HTVA et un montant maximum d'un million trois cent douze mille deux cents (1 312 200) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 20 : Acquisition de produit d'entretien et de nettoyage au profit de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV)						Rang
Enveloppe : 1 723 095 ; Seuil minimum TTC : 1 464 410 ; Seuil de tolérance : 1 391 190						
NEUMON GUINOMA SERVICES (NGS)	Mini : 647 600 Maxi : 1 459 700	-	Mini : 647 600 Maxi : 1 459 700	Mini : 764 168 Maxi : 1 722 446	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	NEUMON GUINOMA SERVICES (NGS) pour un montant minimum de six cent quarante-sept mille six cents (647 600) francs CFA HTVA et un montant maximum d'un million quatre cent cinquante-neuf mille sept cents (1 459 700) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 21 : Acquisition de fournitures de bureau au profit des structures centrales du Ministère de l'Agriculture, de l'eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)						Rang
Enveloppe : 65 000 000 ; Seuil minimum TTC : 52 791 019 ; Seuil de tolérance : 50 151 469						
JEHOS BEREKIA	-	Mini : 27 411 813 Maxi : 59 354 826	-	-	Non conforme Marques des articles de tous les items non proposés	Non classé
AP-MA COMMERCE GENERAL SARL	Mini : 20 318 750 Maxi : 43 237 500	-	Mini : 20 318 750 Maxi : 43 237 500	Mini : 23 850 125 Maxi : 50 768 250	Conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée	2 ^{ème}

					anormalement basse, mais acceptable au regard du seuil de tolérance.	
JEHO NISSI SARL	-	Mini : 23 842 750 Maxi : 50 753 500	Mini : 20 312 500 Maxi : 43 225 000	Mini : 23 842 750 Maxi : 50 753 500	Conforme et moins disant En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière du soumissionnaire est déclarée anormalement basse, mais acceptable au regard du seuil de tolérance et retenu après confirmation des prix et engagement à augmenter le taux de la garantie de bonne exécution à 30%.	1 ^{er}
BAMMA JAG SARL	Mini : 20 390 250 Maxi : 44 465 500	-	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise aux items 1, 3 et 30	Non classé
SL.CGB SARL	-	Mini : 27 041 765 Maxi : 58 520 330	Mini : 22 916 750 Maxi : 49 593 500	Mini : 26 978 765 Maxi : 58 394 330	Conforme Correction due à l'application de la TVA sur les cahiers (items 50, 51 et 52) ; ce qui a entraîné une variation au minimum de -62 985 et au maximum de -126 000 par rapport à l'offre initiale	4 ^{ème}
BURKINA TRADE ET SERVICES	-	Mini : 23 566 370 Maxi : 50 507 540	Mini : 19 971 500 Maxi : 42 803 000	Mini : 23 364 770 Maxi : 50 104 340	Non conforme (Correction due à l'application de la TVA sur les cahiers (items 50, 51 et 52) ; ce qui a entraîné une variation au minimum de -201 600 soit - 0,86% et au maximum de -403 200 soit - 0,80% par rapport à l'offre initiale) En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de BURKINA TRADE ET SERVICES est déclarée anormalement basse, et en deçà du seuil de tolérance	Non classé
EBSER	-	Mini : 26 839 100 Maxi : 57 879 000	-	-	Non conforme Lettre de soumission non conforme au modèle prévu pour l'Appel d'offre aux points E, F, G, H, I, J et K	Non classé
SEMIRO GROUP	-	Mini : 29 407 518 Maxi : 62 791 635	Mini : 24 921 625 Maxi : 53 213 250	Mini : 29 343 618 Maxi : 62 663 835	Conforme (Correction due à l'application de la TVA sur les cahiers (items 50, 51 et 52) ; ce qui a entraîné une variation au minimum de -63 901 soit -0,22% et au maximum de -127 800 soit - 0,20% par rapport à l'offre initiale)	6 ^{ème}
BURKIMBI PRESTATIONS SARL	-	Mini : 30 449 770 Maxi : 64 870 240	Mini : 25 841 500 Maxi : 55 048 000	Mini : 30 449 770 Maxi : 64 870 240	Conforme	7 ^{ème}
ICNF SARL	Mini : 23 380 000 Maxi : 51 080 000	-	Mini : 23 380 000 Maxi : 51 080 000	Mini : 27 556 900 Maxi : 60 211 400	Conforme	5 ^{ème}
JEBNEJA SARL	-	Mini : 25 709 670 Maxi : 64 375 740	Mini : 25 056 500 Maxi : 54 693 000	Mini : 29 485 670 Maxi : 64 375 740	Conforme Correction due à une erreur de sommation du montant minimum HTVA (25 056 500 au lieu de 21 406 500) ; ce qui a entraîné une variation au minimum de 3 776 000 soit 14,69% par rapport à l'offre initiale	3 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	JEHO NISSI SARL pour un montant minimum de Vingt-trois millions huit cent quarante-deux mille sept cent cinquante (23 842 750) francs CFA TTC et un montant maximum de Cinquante millions sept cent cinquante-trois mille cinq cents (50 753 500) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 22 : Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage au profit des structures centrales du Ministère de l'Agriculture, de l'eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)						Rang
Enveloppe : 15 000 000 ; Seuil minimum TTC : 12 008 522 ; Seuil de tolérance : 11 408 096						
PLANETE SERVICES	-	Mini : 6 775 560 Maxi : 14 702 800	Mini : 7 500 000 Maxi : 12 460 000	Mini : 8 850 000 Maxi : 14 702 800	Conforme Erreur de calcul à l'item 7 du minimum (1 000 000 au lieu de 100 000 proposé). Cette correction a entraîné une variation au minimum de 2 074 440 soit 30,62% par rapport à l'offre initiale	3 ^{ème}
AP-MA COMMERCE GENERAL SARL	Mini : 5 590 000 Maxi : 9 710 000	-	Mini : 5 590 000 Maxi : 9 710 000	Mini : 6 596 200 Maxi : 11 457 800	Conforme et moins disant En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de AP-MA est déclarée anormalement basse, mais acceptable après application du seuil de tolérance et retenu après confirmation des prix et engagement à augmenter le taux de la garantie de bonne exécution à 30%.	1 ^{er}
JEHO NISSI SARL	-	Mini : 6 478 200 Maxi : 11 269 000	Mini : 5 490 000 Maxi : 9 550 000	Mini : 6 478 200 Maxi : 11 269 000	Non conforme En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de JEHO NISSI SARL est déclarée	Non classé

					anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.	
FERME AGROPASTORALE KISWENDSIDA (F.A.P.K.)	14 312 220	-	-	-	Non conforme Marques de tous les items non proposées Absence de proposition ferme et précise à l'item 6 Absence de précision si le montant lu est en TTC ou en HTVA	Non classé
EXA PRESTATIONS ET EQUIPEMENTS	Mini : 5 817 000 Maxi : 10 172 000	-	Mini : 5 817 000 Maxi : 10 172 000	Mini : 6 864 060 Maxi : 12 002 960	Conforme	2ème
MTT SERVICE	Mini : 6 101 000 Maxi : 9 922 500	-	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise à l'item 6 Lettre de soumission non conforme au modèle prévu pour l'Appel d'offre aux points E, F, G, H, I, J et K	Non classé
SKD Concept Sarl	Mini : 6 085 000 Maxi : 10 258 000	-	Mini : 6 085 000 Maxi : 10 258 000	Mini : 7 180 300 Maxi : 12 104 440	Conforme	4ème
SEMIRO GROUP	-	Mini : 8 691 880 Maxi : 14 316 940	Mini : 7 366 000 Maxi : 12 133 000	Mini : 8 691 880 Maxi : 14 316 940	Conforme	6ème
DABO SALFO MULTI SERVICES ET DECOR	-	Mini : 8 432 280 Maxi : 13 880 340	Mini : 7 146 000 Maxi : 11 763 000	Mini : 8 432 280 Maxi : 13 880 340	Conforme	5ème
AES SARL	Mini : 5 326 500 Maxi : 10 065 000	-	-	-	Non conforme Absence de proposition ferme et précise à l'item 6 Lettre de soumission non conforme au modèle prévu pour l'Appel d'offre aux points E, F, G, H, I, J et K	Non classé
ATTRIBUTAIRE	AP-MA COMMERCE GENERAL SARL pour un montant minimum de Cinq millions cinq cent quatre-vingt-dix mille (5 590 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de Neuf millions sept cent dix mille (9 710 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.					
Lot 23 : Acquisition des imprimés pour les diverses activités des structures centrales du Ministère de l'Agriculture, de l'eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)						Rang
Enveloppe : 9 650 000 ; Seuil minimum TTC : 7 819 418 ; Seuil de tolérance : 7 428 447						
FABRICE SERVICES	Mini : 3 580 000 Maxi : 6 200 000	-	Mini : 3 580 000 Maxi : 6 200 000	Mini : 4 224 400 Maxi : 7 316 000	Conforme	2ème
RE.NA.COM	-	Mini : 5 251 590 Maxi : 9 563 900	Mini : 4 450 500 Maxi : 8 105 000	Mini : 5 251 590 Maxi : 9 563 900	Conforme	4ème
GUIWOLEY PRODUCTIONS & SERVICES (GPS)	-	Mini : 4 561 880 Maxi : 9 488 970	Mini : 3 866 000 Maxi : 8 041 500	Mini : 4 561 880 Maxi : 9 488 970	Conforme	3ème
BURKIMBI PRESTATIONS SARL	-	Mini : 3 748 034 Maxi : 7 724 280	Mini : 3 176 300 Maxi : 6 546 000	Mini : 3 748 034 Maxi : 7 724 280	Conforme et moins disant En application des dispositions de la clause 33 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de BURKIMBI PRESTATIONS SARL est déclarée anormalement basse, mais acceptable au regard du seuil de tolérance et retenu après confirmation des prix et engagement à augmenter le taux de la garantie de bonne exécution à 30%.	1er
ATTRIBUTAIRE	BURKIMBI PRESTATIONS SARL pour un montant minimum de trois millions sept cent quarante-huit mille trente-quatre (3 748 034) francs CFA TTC et un montant maximum de sept millions sept cent vingt-quatre mille deux cent quatre-vingts (7 724 280) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.					

Reference et objet de la procédure	Demande de propositions N°2025-023P/MARAH/SG/DMP portant études diagnostique du secteur de la valorisation agroalimentaire au Burkina Faso et de l'élaboration du programme de développement intégré du secteur agricole, pastoral au Burkina Faso							
Financement	Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)							
Invitation à soumissionner	19 août 2025							
Date de dépouillement	07 octobre 2025							
Date de délibération	19 novembre 2025							
Nombre de plis	Cinq (05) plis							
Nombre de lots	Lot unique							
Soumissionnaires	Critères d'évaluation						Observations	Conclusions
	Raisonnement	Stratégie	Structure d'appui	Participation de tous les membres du consortium et des entités pourvoyeuses de capacités	Planning des activités	Total des points obtenus		
Groupement AGRODEV SERVICE ET LOGISTIQUE/	15,5	45	9	9	18	96,5	Points forts - Prévoit une recherche documentaire assortie d'analyse croisée pour évaluer la cohérence avec les objectifs - Prévoit utiliser la plateforme Kobotoolbox couplée à une méthode SMART	Retenu

2M AGROFIS/ ADVANCE CONSULTING							<ul style="list-style-type: none"> - le consultant approbation des objectifs, suivi de l'annonce de nouveaux objectifs en cohérence avec les termes de référence - le consultant fait des Illustrations de problématique à partir des objectifs de l'étude ; - le consultant a fait un bon développement des hypothèses formulées dans les termes de référence ; - le consultant propose un système de communication interne et externe impliquant tous acteurs concernés permettant de gérer les urgences liées à l'exécution et d'être proactif ; - le consultant a une bonne compréhension des TDRS intégrant ainsi la vision du MAERAH, à travers l'OAPH et l'APEC ; - le consultant a fait une bonne approche d'élaboration des fiches d'enquête ainsi que la méthodologie de collecte de données et de finalisation de la mission ; - le consultant précise la formule et méthodologie de calcul de la taille de l'échantillon ; - le planning de travail est fourni, cohérent et compréhensible ; - Personnel fournis est conforme aux avec les profils exigés ; - le consultant Prévoit s'appuyer sur les sur les acteurs du système agro-sylvo pastoral et halieutique ; - les rôles des membres sont bien défini ; - le planning et calendrier de travail sont fournis et structurés s en 02 phases ; - Planning inclut les étapes clés reparties dans le temps imparti ; - le programme de travail prend en compte les ressources matérielles et humaines prévues ; - le consultant a fait des Illustration en photos de logistique à utiliser. <p style="text-align: center;">Point faible</p> <ul style="list-style-type: none"> - le consultant ne précise pas le niveau des enquêteurs. 	
Groupement CEFCOD SARL/ ADA CONSULTING AFRICA/ SERTAS	14	44	9	9	14	90	<ul style="list-style-type: none"> - le consultant a fait une bonne analyse des TDRS assortis de nouvelles propositions pour combler les insuffisances ; - les différentes étapes de ma mission sont proposées ; - l'ensemble des hypothèses ont été reprises et bien développées ; - description détaillée des différentes étapes d'intervention ainsi que les modes de collaboration de chaque maillon ; - planning de travail fourni et cohérent, compréhensible ; - organigramme du personnel fourni ; - personnel fournis avec les profils exigés - prévoit s'appuyer sur les structures telles la l'APEC, la douane, le FAO STAT Etc ; - rôle des membres bien défini ; - planning et calendrier fournis et structurés en 03 phases ; - planning inclut les étapes clés reparties dans le temps imparti ; - programme de travail prend en compte les ressources matériel et humaines prévues. <p style="text-align: center;">Points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - le consultant n'a pas fait mention d'une légende facilitant la compréhension du planning d'exécution ; - la logistique à utiliser n'est pas clairement élucidée. 	Retenu
Groupement GEDES SARL/ C.E.A.E SARL/ GRAD CONSULTING GROUP	16,5	44	09	09	17	95,5	<ul style="list-style-type: none"> - le consultant a fait une bonne analyse des TDRS - le consultant a identifié des insuffisances sur les TDRS ; - le consultant a fait une approche méthodique basée sur la Gestion axée sur les résultats tout en approfondissant les interrogations sur l'effet du genre et de l'environnement ; - l'ensemble des hypothèses ont été reprises ainsi que les risques avec une proposition de mesures d'atténuation - le consultant prévoit l'élaboration de fiche d'enquêtes spécifique à chaque maillon de la chaîne de valeur - le consultant prévoit utiliser la plateforme Kobotoolbox - planning de travail fourni est cohérent, et compréhensible - personnel fournis est conforme aux profils exigés - prévoit s'appuyer sur les structures (MAERAH, le ministère en charge du commerce et la DGPER) - le rôle des membres est bien défini - le Planning et calendrier sont fournis - le planning proposé inclut les étapes clés reparties dans le temps imparti - le programme de travail proposé prend en compte les ressources matériel et humaines prévue <p style="text-align: center;">Points faibles</p>	Retenu

							<ul style="list-style-type: none"> - absence d'un dispositif visant à anticiper les contraintes susceptibles d'être rencontrées ; - Il ne prévoit pas de faire un prétest des outils de collecte des données ; - le niveau des enquêteurs n'est pas précisé. 	
Groupement CABINET A.C.I./D SA/ CAERD SARL	16,5	44	9	9	17	95,5	<p>Points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> - une bonne analyse des TDRS assortis de critiques sur les insuffisances des TDRS suivi de proposition d'amélioration - le consultant propose de nouveaux experts embrassants ainsi tous sectoriels susceptibles d'être hébergés la transformation des produits ; - le consultant développe de nouvelles hypothèses ; - le consultant prend en compte la gestion de l'anticipation des risques ; - le consultant a fait une bonne description de l'exécution de toutes les activités assorties chacune d'un rapport ; - planning de travail fourni est cohérent et compréhensible ; - personnel fourni est conforme aux profils exigés ; - le consultant prévoit s'appuyer sur les ministères et institutions régionales et sous régionales ; le rôle des membres bien défini ; - planning inclut les étapes clés réparties dans le temps imparti. <p>Points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - pas de mention du dispositif de gestion des risques ; - absence d'une méthodologie explicite de calcul de la taille de l'échantillon ; - pas de développement des hypothèses formulées dans les termes de référence. 	Retenu
MEDIUMA SARL	11	36	4	9	16,5	76,5	<p>Points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> - le consultant a fait une bonne analyse des TDRS ; - le consultant a identifié des insuffisances sur les TDRS ; - le consultant a développé de nouvelles hypothèses ; - le consultant a identifié des risques majeurs ; - personnel fourni est conforme aux profils exigés ; - planning inclut les étapes clés réparties dans le temps imparti. <p>Points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - la recherche documentaire n'est pas mise en exergue ; - pas de développement des hypothèses formulées dans les termes de référence ; - pas de mention du dispositif de gestion des probables risques ; - méthodologie schématique, moins explicite avec une méconnaissance de la structure commanditaire (confusion de DGPER avec DGADI) ; - la méthodologie de collecte de données proposée concerne les études d'aménagement de hydroagricoles ; - absence de planning des activités ; - organigramme schématique établissant les liens fonctionnels du personnel non fourni ; - prévoit collaborer avec l'ARCEP, pourtant non habilité à jouer un rôle dans le cadre de cette mission ; - absence de légende pour faciliter la compréhension. 	Non retenu pour score technique de 80 points non atteint

Reference de la procédure	: Manifestation d'intérêt n°2026-21M/MAERAH/SG/DMP portant recrutement d'un auditeur de probité au profit du Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF).						
Financement	: Prêt IDA N°7559-BF du 13/07/2024.						
Publication de l'avis	: Quotidien N°4354 du mercredi 11 mars 2026						
Date de dépouillement	: 25/03/2026						
Date de délibération	: 24/04/2026						
Lettre de convocation de la CAM	: Lettres N°2026-0166/MAERAH/SG/DMP 20 avril 2026						
Nombre de plis	: Neuf (09)						
N° PLIS	SOUSSIONNAIRES	Critère 1 Avoir aux moins 5 ans d'existence et exerçant en audit technique des travaux de réalisation/ réhabilitation de barrage et d'aménagement hydro-agricole	Critère 2 Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'audit de réalisation/réhabilitation portant sur les infrastructures hydroagricoles et de barrages au cours des dix (10) dernières années	Critère 3 Avoir une connaissance et une expertise dans le domaine de la gestion intégrée des ressources naturelles et le suivi des projets réalisés par les sociétés d'état ou entreprises nationales	Expériences pertinentes en rapport avec la mission : Critère 2 : Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'audit de réalisation/réhabilitation portant sur les infrastructures hydroagricoles et de barrages au cours des dix (10) dernières années	Rang	OBSERVATIONS
01	GRUPEMENT EPG SARL/CABINET KMC	0 an	0 marché similaire	Aucune expertise	0 mission	Non retenu	Critère 1 : Non satisfait Critère 2 : Non satisfait

							Critère 3 : Non satisfait
02	SYNEX CONSULTING	0 an	0 marché similaire	Aucune expertise	0 mission	Non retenu	Critère 1 : Non satisfait Critère 2 : Non satisfait Critère 3 : Non satisfait
03	GROUPEMENT CONVERGENCE AUDIT & CONSEIL/ SECCAPI AUDIT & CONSEIL	0 an	0 marché similaire	Aucune expertise	0 mission	Non retenu	Critère 1 : Non satisfait Critère 2 : Non satisfait Critère 3 : Non satisfait
04	FIDUCIAL AK	0 an	0 marché similaire	Aucune expertise	0 mission	Non retenu	Critère 1 : Non satisfait Critère 2 : Non satisfait Critère 3 : Non satisfait
05	SEC DIARRA BURKINA/SEC DIARRA MALI	0 an	0 marché similaire	Aucune expertise	0 mission	Non retenu	Critère 1 : Non satisfait Critère 2 : Non satisfait Critère 3 : Non satisfait
06	Groupement FAC COUNSUTING SARL/ CABINETS METIS	0 an	0 marché similaire	Aucune expertise	0 mission	Non retenu	Critère 1 : Non satisfait Critère 2 : Non satisfait Critère 3 : Non satisfait
07	MAC CONSULTING BURKINA	0 an	0 marché similaire	Aucune expertise	0 mission	Non retenu	Critère 1 : Non satisfait Critère 2 : Non satisfait Critère 3 : Non satisfait
08	FIDALLI Burkina	0 an	0 marché similaire	Aucune expertise	0 mission	Non retenu	Critère 1 : Non satisfait Critère 2 : Non satisfait Critère 3 : Non satisfait
09	TATY & ASSOCIES SARL (T&A)	0 an	0 marché similaire	Aucune expertise	0 mission	Non retenu	Critère 1 : Non satisfait Critère 2 : Non satisfait Critère 3 : Non satisfait
Infructueux pour absence de proposition conforme.							

Appel d'offres restreint	: N°2026-02F/MAERAH/SG/DMP portant acquisition de tricycles au profit du Projet de Développement des Chaines de Valeur intégrées de l'Elevage (PDCVIE-BF).						
Financement	: Prêt FAT N°5900150003853 du 26/02/2024						
Lettre d'invitation à soumissionner	: N°2026-0053/MAERAH/SG/DMP du 27 mars 2026						
Date de dépouillement	: 14/04/2026						
Date de délibération	: 30/04/2026						
Lettre de convocation	: N°2026-0174/MAERAH/SG/DMP du 28 avril 2026						
Nombre de lot	: Un (01)						
Nombre de plis	: Trois (03)						
Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Ecart	Observations	Rang
	HT-HD	TTC	HT-HD	TTC			
Lot unique : acquisition de tricycles au profit du PDCVIE-BF							
Budget prévisionnel : 26 286 000 FCFA HT-HD							
Moyenne des offres retenues : 26 265 027 FCFA HT-HD Moyenne pondérée : 26 277 611 FCFA HT-HD Montant seuil des offres anormalement basses : 22 335 969 FCFA HT-HD Limite de tolérance : 21 219 171 FCFA HT-HD							
SANYA PRESTATION	26 249 300	-	26 249 300	-	-	Conforme	1 ^{er}
SOBRECOP SARL	26 285 280	-	26 285 280	-	-	Conforme	3 ^{ème}
BOBLA WENDE PRESTATION SARL	26 260 500	-	26 260 500	-	-	Conforme	2 ^{ème}
Attributaire provisoire	SANYA PRESTATION pour un montant de cent vingt-quatre millions huit cent quatre-vingt-dix mille (26 249 300) francs CFA HT-HD soit trente millions neuf cent soixante-quatorze mille cent soixante-quatorze (30 974 174) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours ;						

Demande de prix	: N°2026-12F/MAERAH/SG/DMP portant gardiennage du bâtiment administratif de la Direction Générale de l'Environnement et du Cadre de Vie (DGEVCV).						
Financement	: Budget Etat, Exercice 2026						
Publication de l'Avis	: Revue des marchés publics ; Quotidien N° N°4388 du mardi 28 avril 2026						
Date de dépouillement	: 07/05/2026						
Date de délibération	: 07/05/2026						
Lettre de convocation	: N°2026-0185/MAERAH/SG/DMP du 30 avril 2026						
Nombre de lot	: Un (0 1)						
Nombre de plis	: Trois (03)						
Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Ecart	Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
Gardiennage du bâtiment administratif de la Direction Générale de l'Environnement et du Cadre de Vie (DGEVCV)							
Budget prévisionnel : 14 000 000 FCFA TTC. Moyenne des offres retenues : 13 084 784 FCFA TTC, Moyenne pondérée : 13 633 914 FCFA TTC							
Montant seuil des offres anormalement basses (0.85M) : 11 588 827 FCFA TTC, Limite de tolérance : 11 009 385 FCFA TTC							
GENERAL DE PRESTATION DE SERVICES	-	MINI TTC: 3 154 848 MAXI TTC: 12 619 392	-	MINI TTC: 3 154 848 MAXI TTC: 12 619 392	-	Conforme	1 ^{er}
YIDOU SERVICE	-	MINI TTC: 3 497 520 MAXI TTC: 13 990 080	-	MINI TTC: 3 497 520 MAXI TTC: 13 990 080	-	Conforme	3 ^e
OMNI SERVICE LTD	MINI HT: 2 679 000 MAXI HT: 10 716 000	-	MINI HT: 2 679 000 MAXI HT: 10 716 000	MINI TTC: 3 161 220 MAXI TTC: 12 644 880	-	Conforme	2 ^e
Attributaire provisoire	GENERAL DE PRESTATION DE SERVICES pour -un montant minimum de deux millions six cent soixante-treize mille six cents (2 673 600) FCFA HT soit trois millions cent cinquante-quatre mille huit cent quarante-huit (3 154 848) FCFA TTC ; -un montant maximum de dix millions six cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cents (10 694 400) FCFA HT soit douze millions six cent dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-douze (12 619 392) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande.						

Demande de prix	: N°2026-12f/MAERAH/SG/DMP portant gardiennage du bâtiment administratif de la Direction Générale de l'Environnement et du Cadre de Vie (DGECV).							
Financement	: Budget Etat, Exercice 2026							
Publication de l'Avis	: Revue des marchés publics ; Quotidien N° N°4388 du mardi 28 avril 2026							
Date de dépouillement	: 07/05/2026							
Date de délibération	: 07/05/2026							
Lettre de convocation	: N°2026-0185/MAERAH/SG/DMP du 30 avril 2026							
Nombre de lot	: Un (0 1)							
Nombre de plis	: Trois (03)							
Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement			Prix de l'offre corrigé		Ecart	Observations	Rang
	HTVA	TTC		HTVA	TTC			
Gardiennage du bâtiment administratif de la Direction Générale de l'Environnement et du Cadre de Vie (DGECV) Budget prévisionnel : 14 000 000 FCFA TTC Moyenne des offres retenues: 13 084 784 FCFA TTC , Moyenne pondérée : 13 633 914 FCFA TTC , Montant seuil des offres anormalement basses (0.85M) : 11 588 827 FCFA TTC , Limite de tolérance : 11 009 385 FCFA TTC								
GENERAL DE PRESTATION DE SERVICES	-	MINI TTC: 3 154 848 MAXI TTC: 12 619 392		MINI TTC: 3 154 848 MAXI TTC: 12 619 392	-	Conforme		1er
YIDOU SERVICE	-	MINI TTC: 3 497 520 MAXI TTC: 13 990 080		MINI TTC: 3 497 520 MAXI TTC: 13 990 080	-	Conforme		3e
OMNI SERVICE LTD	MINI HT: 2 679 000 MAXI HT: 10 716 000	-	MINI HT: 2 679 000 MAXI HT: 10 716 000	MINI TTC: 3 161 220 MAXI TTC: 12 644 880	-	Conforme		2e
Attributaire provisoire	GENERAL DE PRESTATION DE SERVICES pour -un montant minimum de deux millions six cent soixante-treize mille six cents (2 673 600) FCFA HT soit trois millions cent cinquante-quatre mille huit cent quarante-huit (3 154 848) FCFA TTC ; -un montant maximum de dix millions six cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cents (10 694 400) FCFA HT soit douze millions six cent dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-douze (12 619 392) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trois cent soixante-cinq (365) jours.							

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION				
Résultats demande de prix à commandes N°2026-004/MTDPCE/SG/ANPTIC/DG/SG/PRM du 15/04/2026 pour l'acquisition de licences Zoom et de puissances de calcul GPU au profit de l'ANPTIC. Publication de l'avis : N°4384 du 22/04/2026 Référence de convocation de la CAM : Lettre n°2026-141/ MTDPCE/SG/ANPTIC/SG/PRM du 22/04/2026 Date d'ouverture des plis : 04/05/2026 Nombre de plis reçus : 02 Nombre de plis ouverts : 02. Financement : Budget ANPTIC				
Soumissionnaire	Montant lu	Montant corrigé	Observations	Classement
ADV TECHNOLOGIES	Mini : 44 158 739 TTC Maxi : 88 317 478 TTC	Mini : - Maxi : -	Non conforme pour les spécifications des instances (recommandations techniques non conforme aux exigences (1 cluster de 2 instances GPU ; - formulation ambiguë du NB)	Non classée
GROUPEMENT IKA SOLUTION/NTIE	38 775 914 TTC	Mini : - Maxi : -	Non conforme pour montant minimum et maximum non précisés dans la lettre de soumission	Non classée
Attributaire : Infructueux pour absence d'offres techniquement conformes				

AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN					
MANIFESTATION D'INTERET N° 2025-017/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM DU 23 DECEMBRE 2025 POUR LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNÉES DE PRESTATAIRES POTENTIELS DANS LE CADRE DES DEMANDES DE COTATION ET DES CONSULTATIONS DE CONSULTANTS AU TITRE DE LA PERIODE 2026-2028. Rectificatif des résultats du lot 8 portant correction des observations; parus dans le quotidien n° 4344(bis) du mercredi 25 février 2026 PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des marchés N° 4301 du Vendredi 26 Décembre 2025					
Lot 8 : Entretien et réparation des climatiseurs					
N°	NOM COMMERCIAL	NUMERO IFU	ADRESSE	REPRESENTANT LEGAL	OBSERVATION
1.	KSB	00076552N	17 BP80 ouagadougou 17 RCCM: BFOUA 2016 Q4174 Tel: 71 93 93 20	Koumbem B SERGE	Retenu
2.	EGIFF	00061495R	01 BP 1327 ouagadougou 01 RCCM: BFOUA 2014A 6556 Tel: 79 30 16 69	YANOGO Gislain	Retenu
3.	AMADLING MUTI-SERVICES	00230205C	S/C 09 BP 708 OUAGA 09 RCCM: BFOUA 2024A 10 04909 Tel :56 60 50 90	LINGLINGUE Amado	Retenu
4.	SOLEF CITY SERVICES	00250292P	S/C 02 BP 5996 OUAGA RCCM : BFOUA 01 2024 A10 15158 TEL :78 87 27 06	LINGLINGUE Rasmane	Retenu
5.	ZANMA YAAMSONGO	00239523E	S/C 01 BP 3823 OUAGA 04 RCCM : BFOUA 01 2024 M 11504 TEL :70 80 44 08	ZANMA YAAMSONGO	Retenu
6.	IVER SMART TECH	00174151K	S/C 01 BP 170 OUAGA 01 RCCM : BFOUA 01 2023 M 05445 TEL :56 60 50 90/ 70 23 54 03	OUEDRAOGO Ablassé	Retenu
7.	SODIS sarl	00175817W	S/C 01 BP 6586 OUAGA 01 RCCM : BFOUA 2022 B2796 TEL :74 43 13 13 / 78 51 34 44	GONDE S MARIAM	Retenu
8.	RAMTECH	00178187P	01 BP 4108 OUAGA 01 RCCM : BFOUA 2022 B4275 TEL :70 80 44 08	OUEDRAOGO K Mahamadou	Retenu
9.	G WATT ET BATIR	00256562B	01 BP 50 OUAGA 18 RCCM :BF BBD 01 2025 B13 00231 TEL:70 20 31 / 64 80 96 46	SIMPORE Sidibé	Retenu
10.	ELECTRICITE FLUIDE FROID (E2F)	00101449 F	10 BP 575 Ouagadougou 10 Tél: 70 38 26 71/ 78 43 49 19	OUEDRAOGO Paul Norbert	Retenu

			RCCM: BF OUA 2018 A 1424 Email: opaulnorbert@gmail.com		
11.	BIBA TECHNOLOGIES (BT)	00154712 L	Ville Koudougou Tél : 78 57 78 71 / 70 01 21 49 RCCM : BF KDG 2021 A 150 Email : bibatechnologie@gmail.com	SANA Sayouba	Retenu
12.	FASO PRESTATION ET PRODUCTION	00061129K	01 BP 211 Ouagadougou 01 RCCM: BF OUA 2014 A 10 06 296 Tél 71 31 37 21/76 06 21 94	SAWADOGO Noufou	Retenu
13.	TRANSPORT TRANSIT BELEM	00118218C	01 BP 211 Ouagadougou 01 RCCM: BF OUA 2019 A 2577 Tél :70 24 40 44/78 04 00 31	BELEM YOUSOUF	Retenu
14.	ICW TECHNOLOGIE SARL	0025346N	01 BP 211 Ouagadougou 01 RCCM: BF OUA 01 2024 B13 17063 Tél :76 47 65 06	SAWADOGO A FARIDATOU	Retenu
15.	GLOBAL TECHN	00050474D	01 BP4742 OUAGA 01 RCCM BF DRI 2012 A 35 TEL 78 12 00 13/ 77 33 33 41 EMEIL/ maiga256@yahoo.fr	MAIGA O Moussa	Retenu
16.	INTER TECH	00102481R	05 BP 6582 OUAGA 05 RCCM BF OUA 2018 B 2164 TEL :70 25 86 51/ 78 25 86 51 25 33 25 86 51 EMAIL : intertechbf@gmail.com	OUEDRAOGO Harouna	Retenu
17.	CGPA CAR SARL	00012774V	02 BP 80 35 OUAGA 02 RCCM :BF OUA 2007 B2446 TEL :25 34 67 89/70 20 08 80/78 01 09 77	KPBENDE Pascal	Retenu
18.	DIVINE PRO- SERVICES	00157780A	01 BP 5257 CMS OUAGA 01 RCM : BF OUA 2021 A 5119 TEL : 25 45 00 06/ 01 95 32 32	SONTIE Mamou	Retenu
19.	GERALDO SERVICES	00055680 B	01 BP 5257 CMS Ouagadougou 01 Tél : 76 65 42 51/ 25 39 27 88 RCCM : BF OUA 2014 A 2533	NIKIEMA/ YE N'TONSA Béatrice	Retenu
20.	FUINVEST	00045444F	BP 6326 OUAGA RCCM :BF OUA 2013 A 1111 TEL : 70 00 26 45 /78 63 24 04	ZOETYANDE Remi	Retenu
21.	NET-TRUST	00062031A	01 BP 1600 OUAGA 01 RCCM : BF YKO 2014 A 130 TEL ; 74 74 74 88/70 46 13 59	OUEDRAOGO Noufou	Retenu
22.	SOU-TONG-NOMA SERVICE ENERGIE ET TECHNOLOGIE SARL	00183851D	01 BP 3301 OUAGA 01 RCM: BFOUA 01 2022 B13 8106 TEL: 77 72 88 79/ 54 49 59 73	SIMPORE Eric SOU-TONG-NOMA	Retenu
23.	MEDICAP EQUIPEMENT	00227573S	01 BP 6345 Ouaga 01 RCCM : BF OUA 01 2024 B 1306087 Tél : 74 48 00 17 – 25 38 37 36	KABORE Madi	Retenu
24.	BELIMEX SARL	00104532B	01 BP 4777 OUAGA 1 RCCM: BF OUA 01 2023 M 02270 Tél: 25 48 38 49-78 00 70 00	BELEM P Victor	Retenu
25.	LATY MULTI SERVICE	00063341Z	01 BP 6404 OUAGA 01 RCCM : BF OUA 01 2015 A10 00884 Tel : 78 21 21 56/ 77 45 77 84	GANTARA Abdoul Rasmané	Retenu
26.	AZMAK	00209985K	S/C 01 BP 11226 OUAGA 01 RCCM : BF OUA 01 2023 A10 10807 Tel : 78 24 80 41/ 64 75 31 25	GANTARA Abdoul Aziz	Retenu
27.	ICONE DISTRIBUTION ET SERVICE	00156083J	S/C 11 BP 1352 OUAGA 11 RCCM : BF OUA 2021 A 4044 Tel : 70 53 12 38/78 45 07 90	NACOULMA Ablasse	Retenu
28.	GROUPE TANADO SARL	00186645A	05 BP 6101 OUAGA 01 RCCM : BF OUA 2022 B1310177 TEL :71 59 38 59/76 13 56 66	CONGO Abdoul Ouahabou	Retenu
29.	ENTREPRISE CONGO ABDOUL ET FRERE	00110338Y	05 BP 6101 OUAGA 05 RCCM : BF OUA 2018 A7507 TEL :78 58 79 56	SORE RIHANATA	Retenu
30.	CDS SARL	00214547T	05 BP 6101 OUAGA 05 RCCM :BF OUA 01 2023 B1213749 TEL :71 73 39 90	CONGO Abdoul Ouahabou	Retenu
31.	SOCIETE de TRANSPORT et BURAUTIQUE	00028029V	01 BP 3957 OUAGA 01 RCCM : BF OUA 2010 A2575 TEL : 25 45 45 00/78 02 67 18	SIA Rombire	Retenu
32.	AZIZ SERVICE	00062985S	S/C 01 BP 1166 OUAGA 01 RCCM 2015 A 0549 TEL : 70 57 23 98/ 78 89 85 90	ZONGO ABDOUL AZIZ	Retenu
33.	UNIVERS FROID ET SERVICES	00158179N	17 BP 462 OUAGA 17 RCCM : BFOUA 2021 A 54 42 TEL : 78 80 28 40/76 90 61 80	KIEMTORE W GASTON	Retenu
34.	SEMEL	001152213P	S/C 02 BP 5778 OUAGA 02 RCCM; BFOUA 2019 A 0596 TEL : 70 23 25 45/ 76 11 61 16	NAMOANO B IBRAHIM	Retenu
35.	PROGRESS TECHNOLOGIES ET ENERGIES	00115232H	10 BP 893 OUAGA 10 RCCM BFKD G 2018B420	BAKARY KABORE	Retenu

			TEL; 78 89 90 39		
36.	2T-COM	00171131S	10 BP 330 OUAGA 10 RCCM; BFOUA 2021B1374 TEL : 70 73 64 02/ 62 04 00 39	ZONNE BOUREIMA	Retenu
37.	S.C.O.S.E	00072032F	01 BP 915 01 OUAGA 01 RCCM : BF OUA 2016A041 TEL : 70 30 50 88/ 68 84 44 93	ZOUNGRANA SYLVAIN	Retenu
38.	BOUREIMA TELECOM	00109048J	01 BP 1166 OUAGA 01 RCCM : BF OUA 2018 E 5721 TEL : 70 74 71 16/ 76 10 00 07	KABORE Boureima	Retenu
39.	MAMBI SERVICES ET FILS	00181478M	S/C 09 BP OUAGA 09 RCCM : BF OUA 01 2022 A10 06530 TEL : 70 25 49 45/ 7883 30 03	OUEDRAOGO Moussa	Retenu
40.	YODA MOUMA SERVICE SARL	001736157A	S/C 01 BP 2002 OUAG 01 RCCM : BF OUA 2022 B3003 TEL : 72 29 52 20/55 90 10 96	YODA ISSOUFOU	Retenu
41.	EKIS	00014127J	01 BP 1166 OUAGA 01 RCCM : BF OUA 2007 A 3790 TEL : 76 11 06 79/ 78 14 23 36	KABORE Ismaëla	Retenu
42.	RELLYA SERVICES INTERNATIONAL	00269967K	10 BP 8025 OUAGA 10 RCCM : BF OUA 01 2025 B13 07296 TEL : 70 13 15 57/ 78 58 18 90	OUEDRAOGO Yacouba	Retenu
43.	EMINENCE MULTI PRESTATION (EMP) SARL	00230163H	01 BP 1817 OUAGA 01 RCCM; BFOUA 01 2024 B12 04877 TEL; 62 40 35 54/ 64 75 01 40	KABRE JUDITH GUESWENDE	Retenu
44.	BURKINA EMMERGENCE MULTI-SERVICES SARL	00192643K	RCCM; BFMNG 0122022B1200083 TEL : 70 35 10 72	TIEMTORE LATIFATOU	Retenu
45.	BUREAU D'ETUDE ET DE CONSEIL EN AGRONOMIE	00143178T	RCCM : BF MNG 2020 B86	OUEDRAOGO ZOENABA	Retenu
46.	LIBRAIRI LE LIBANAIS NOIR	00240086D	11 BP 1682 CMS OUAGA RCCM : BFOUA 01 2024 A10 09877 TEL : 70 00 02 41/ 78 91 30 98	SORE RAHIM	Retenu
47.	ENTREPRISE DERRE ZAKARIA	00148287P	04 BP 484 OUAGADOUGOU 04 RCCM : BFOUA 2022 M 14 20 TEL 72 28 65 21/ 67 10 46 68	DERRA ZAKARIA	Retenu
48.	BAZOUFOLY SERVICES	00220064A	03 BP 8804 OUAGA 03 RCCM : BFOUA 01 2023 A10 16997 TEL : 79 80 08 54/ 73 73 01 16	IBOULA ISSAIE BAMOUNI	Retenu
49.	ELF SHA MULTISERVICES	0000224062F	S/C 01 BP 3145 OUAGA 01 RCCM : BFOUA 01 2024 A10 01 620 TEL : 70 36 71 84/ 77 96 39 35	ZOUNGRANA GAETAN MICAIL	Retenu
50.	ETOB.F	00093538B	10P 595 OUAGA 10 RCCM : BFOUA 2017 A 5876 TEL 64 21 43 36/ 71 41 99 12	OUERMI BABA	Retenu
51.	BEUNICE SERVICES	00220058X	S/C 01 BP 7115 OUAGA 01 RCCM : BFOUA 01 2023 A10 16 995 TEL : 73 73 01 16/ 69 73 64 04	BAMOUNI ERIC BABOU	Retenu
52.	E.Z.I. F	00004339W	RCCM BFOUA 2005 A730 TEL ; 70 23 24 43/ 78 51 40 74	ZOUNGRANA IDRISSE	Retenu
53.	FATOUMATA BUREAUTIQUE	00232145P	01 BP 32 40 OUAGA 01 RCM. BFOUA 01 2024 10 05842 TEL; 76 12 79 12/ 78 78 78 16	OUEDRAOGO FATOUMATA	Retenu
54.	SOMAB	00139250N	S.C 01 BP 4194 OUAGA 01 RCCM BFOUA 2020 B5607 TEL 70 03 55 02 / 76 82 10 89	BAYALLA LASSANE	Retenu
55.	ENTREPRISE KOUDA ADAMA	00094300A	09 BP 130 OUAGA 09 RCCM : BFOUA 2017 A6367 TEL; 78 85 04 68/ 76 68 99 57	KOUDA ADAMA	Retenu
56.	EZO FASO	00164018J	S/C 01 BP 441OUAGA 01 RCCM;BFOUA 2021B9140 TEL;79 02 77 18	ZABRAMBA OUSMANE	Retenu
57.	E.Y.N ETS YAM-NONMA	00165948T	S/C 01 BP 6775 OUAGA 01 RCCM; BFOUA 2021 A 10425 TEL; 79 82 22 28/ 73 25 99 94	NIKIEMA W PARFAIT	Retenu
58.	PRO BUSINESS COMPANY	00152014Y	01 BP 795 OUAGA 01 RCCM : BF OUA 2021 A1291 TEL : 76 07 30 46/ 78 05 51 02	SAWADOGO Hermann	Retenu
59.	SUPERCOM INTERNATIONAL SARL	00184272F	04 BP 484 OUAGA 04 RCCM : BF OUA 01 2022 B13 8484 TEL : 70 25 00 85/ 76 20 25 35	SAWADOGO Amado Eric	Retenu
60.	JACK MULTI SERVICES	00053140G	04 BP 8397 OUAGA 04 RCCM : BF OUA 2014 A 0645 TEL : 70 70 96 36/ 76 66 57 53	OUEDRAOGO Wendpanga Jacque	Retenu

LOYAL CONSULTING	2 370 000 Minimum 7 245 000 Maximum	-	2 370 000 Minimum 7 245 000 Maximum	-	Non Conforme : Autorisation du Ministère de la Communication non fournie	Non classé
PENZ AND EXIST	-	6 661 100 Minimum 9 782 000 Maximum	-	6 661 100 Minimum 9 782 000 Maximum	Non Conforme : Modèle de lettre de soumission non respecté; Autorisation du Ministère de la Communication non fournie; Ne dispose pas d'Agrément CSC à la date de dépouillement.	Non classé
ECLAIR MEDIA	2 090 000 Minimum 8 750 000 Maximum	-	2 090 000 Minimum 8 750 000 Maximum	-	Conforme	1 ^{er}
PRECIS PLUS SARL	3 355 000 Minimum 10 080 000 Maximum	-	3 355 000 Minimum 10 080 000 Maximum	-	Non Conforme : Agrément CSC fourni mais non valide (expiré le 24 avril 2025); Autorisation du Ministère de la Communication non fournie.	Non classé
Attributaire :	<p>ECLAIR MEDIA pour un montant minimum de Deux millions quatre-vingt-dix mille (2 090 000) francs CFA HTVA et maximum de Huit millions sept cent cinquante mille (8 750 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de « Année budgétaire 2026 »</p> <p>Au regard des besoins de l'Administration, une augmentation des quantités a été opérée sur l'item 3 qui passent de deux (02) à trois (03) unités au minimum et de neuf (09) à dix (10) unités au maximum et sur l'item 11 qui passent de cinq (05) à huit (08) unités au minimum et de vingt (20) à vingt trois (23) unités au maximum entraînant une variation de 11,42 %. Le montant de l'attribution passe au minimum de Deux millions quatre-vingt-dix mille (2 090 000) francs CFA HTVA à Trois millions quatre-vingt-dix mille (3 090 000) francs CFA HTVA et au maximum de Huit millions sept cent cinquante mille (8 750 000) francs CFA HTVA à Neuf millions sept cent cinquante mille (9 750 000) francs CFA HTVA.</p>					

Manifestation d'intérêt N°2025-07/RCEN/CR/SG/PRM DU 04/09/2025 relative au recrutement d'un bureau d'étude pour le suivi contrôle des travaux de construction d'un CSPS dans l'arrondissement n°3 de la commune de Ouagadougou au profit du conseil régional

Nombre de plis reçus : 10 - Date de Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4225 du jeudi 11 septembre 2025, à la page 54

Référence de la convocation de la CAM : N°2025-55/RCEN/CR/SG/PRM du 25 septembre 2025

Date dépouillement : 25 septembre 2025 - Date de délibération : 30 septembre 2025

Financement : Budget du Conseil régional du Centre, Gestion 2025

N°	Consultants (Cabinets d'études)	Nature	Nationalité	Références du Consultant (Nombre de prestations similaires)	Rang	Observations
1	GROUPEMENT BETAT-IC/UIC	Groupement	Burkina Faso	09	8ème	Non retenu pour la suite de la procédure : -Seules les références avec l'Etat et ses démembrements ont été prises en compte ; -Les attestations de service fait et les références non accompagnées des pages de garde et de signature des contrats n'ont pas été comptabilisées ; -Les marchés similaires sans références n'ont pas été comptabilisés ; - Les références similaires fournies avec des éléments manquants n'ont pas été pris en compte ; - Les références dont l'objet et le descriptif se contredisent n'ont pas été pris en compte ; -Seules les références justifiées au cours des 5 dernières années ont été pris en compte.
2	EXCELL INGENIERIE	Groupement	Burkina Faso	02	10ème	Non retenu pour la suite de la procédure : -Seules les références avec l'Etat et ses démembrements ont été prises en compte ; -Les attestations de service fait et les références non accompagnées des pages de garde et de signature des contrats n'ont pas été comptabilisées ; -Les marchés similaires sans références n'ont pas été comptabilisés ; - Les références similaires fournies avec des éléments manquants n'ont pas été pris en compte ; - Les références dont l'objet et le descriptif se contredisent n'ont pas été pris en compte ; -Seules les références justifiées au cours des 5 dernières années ont été pris en compte.
3	GROUPEMENT GRETECH /- SEREIN / ACAT	Groupement	Burkina Faso	27	2ème	Retenu pour la suite de la procédure : -Seules les références avec l'Etat et ses démembrements ont été prises en compte ; -Les attestations de service fait et les références non accompagnées des pages de garde et de signature des contrats n'ont pas été comptabilisées ; -Les marchés similaires sans références n'ont pas été comptabilisés ; -Seules les références justifiées au cours des 5 dernières années ont été pris en compte.

4	GENERALE DE L'INGENIERIE POUR LE DEVELOPPEMENT SARL	Cabinet	Burkina Faso	04	9 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure : -Seules les références avec l'Etat et ses démembrements ont été prises en compte ; -Les attestations de service fait et les références non accompagnées des pages de garde et de signature des contrats n'ont pas été comptabilisées ; -Les marchés similaires sans références n'ont pas été comptabilisés ; - Les références similaires fournies avec des éléments manquants n'ont pas été pris en compte ; - Les références dont l'objet et le descriptif se contredisent n'ont pas été pris en compte ; -Seules les références justifiées au cours des 5 dernières années ont été pris en compte.
5	GROUPEMENT HARMONY / CAURI / ACROPOLE	Groupelement	Burkina Faso	11	6 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure : -Seules les références avec l'Etat et ses démembrements ont été prises en compte ; -Les attestations de service fait et les références non accompagnées des pages de garde et de signature des contrats n'ont pas été comptabilisées ; -Les marchés similaires sans références n'ont pas été comptabilisés ; - Les références similaires fournies avec des éléments manquants n'ont pas été pris en compte ; - Les références dont l'objet et le descriptif se contredisent n'ont pas été pris en compte ; -Seules les références justifiées au cours des 5 dernières années ont été pris en compte.
6	MASSIVE DYNAMIC / CADAU /TID	Groupelement	Burkina Faso	21	4 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure : -Seules les références avec l'Etat et ses démembrements ont été prises en compte ; -Les attestations de service fait et les références non accompagnées des pages de garde et de signature des contrats n'ont pas été comptabilisées ; -Les marchés similaires sans références n'ont pas été comptabilisés ; - Les références similaires fournies avec des éléments manquants n'ont pas été pris en compte ; - Les références dont l'objet et le descriptif se contredisent n'ont pas été pris en compte ; -Seules les références justifiées au cours des 5 dernières années ont été pris en compte.
7	GROUPEMENT CADY SARL / CAFI-B SARL	Groupelement	Burkina Faso	23	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure : -Seules les références avec l'Etat et ses démembrements ont été prises en compte ; -Les attestations de service fait et les références non accompagnées des pages de garde et de signature des contrats n'ont pas été comptabilisées ; -Les marchés similaires sans références n'ont pas été comptabilisés ; -Seules les références justifiées au cours des 5 dernières années ont été pris en compte.
8	GROUPEMENT B2I/GEFA	Groupelement	Burkina Faso	10	7 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure : -Seules les références avec l'Etat et ses démembrements ont été prises en compte ; -Les attestations de service fait et les références non accompagnées des pages de garde et de signature des contrats n'ont pas été comptabilisées ; -Les marchés similaires sans références n'ont pas été comptabilisés ; - Les références similaires fournies avec des éléments manquants n'ont pas été pris en compte ; - Les références dont l'objet et le descriptif se contredisent n'ont pas été pris en compte ; -Seules les références justifiées au cours des 5 dernières années ont été pris en compte.
9	GROUPEMENT AGENCE VISION ETUDES TRAVAUX / GER-BTP	Groupelement	Burkina Faso	18	5 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure -Seules les références avec l'Etat et ses démembrements ont été prises en compte ; -Les attestations de service fait et les références non accompagnées des pages de garde et de signature des contrats n'ont pas été comptabilisées ; -Les marchés similaires sans références n'ont pas été comptabilisés ; - Les références similaires fournies avec des éléments manquants n'ont pas été pris en compte ; - Les références dont l'objet et le descriptif se contredisent n'ont pas été pris en compte ; -Seules les références justifiées au cours des 5 dernières années ont été pris en compte.

10	GROUPEMENT AFRIK CONSULT/BETAIC / BEI CORP/BETIM	Groupement	Burkina Faso	30	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure : -Seules les références avec l'Etat et ses démembrements ont été prises en compte ; -Les attestations de service fait et les références non accompagnées des pages de garde et de signature des contrats n'ont pas été comptabilisées ; -Seules les références justifiées au cours des 5 dernières années ont été pris en compte.
----	--	------------	--------------	----	-----------------	--

Les Cabinets suivants du point de vue du nombre des références similaires sont retenus pour la suite de la procédure : (GROUPEMENT AFRIK CONSULT/BETAIC / BEI CORP/BETIM, GROUPEMENT GRETECH /-SEREIN / ACAT, GROUPEMENT CADY SARL / CAFI-B SARL)

REGION DU GUIRIKO						
COMMUNE DE SINDO						
FICHE DE SYNTHESE DE RESULTATS						
Demande de prix n°2026-01/RGRK/PKND/CSND/CCAM relative aux travaux de réalisation d'une adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) au profit des PDI de la commune de Sindo. Financement : ADCT 2026 ; Quotidien n°4376 du 10 avril 2026 ; Date de dépouillement 22 avril 2026 ; Nombre de soumissionnaires : 02 ; Nombre de lot : un (01)						
Soumissionnaires	Montant en franc Cfa				Rang	Observations
	Montant lu		Montant corrigé			
	HT	TTC	HT	TTC		
BASGANA CONSTRUCTION ET LOGISTIQUE	29 895 000	35 276 100			1 ^{er}	Conforme
NADJAH SARL	30 220 000	35 659 600			2 ^{ème}	Conforme
Attributaire	BASGANA CONSTRUCTION ET LOGISTIQUE pour un montant de vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-quinze mille (29 895 000) francs CFA HTVA et trente-cinq millions deux cent soixante-seize mille cent (35 276 100) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

COMMUNIQUE N°004

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques porte à la connaissance des candidats au dossier d'appel d'offres ouvert national **N°2026-002/MTDPCE/SG/DMP du 20 avril 2026**, relatif aux travaux de réalisation de la liaison fibre optique « Mogandé-Cinkansé », paru dans les quotidiens des marchés Publics N° 4386 et 4387 du vendredi 24 et lundi 27 avril 2026 qu'il est apporté un additif numéro 1 relatif au marché similaire et au matériel minimum exigé conformément au contenu ci-dessous :

Additif numéro 1 Au Dossier d'Appel d'Offres ouvert national N°2026-002/MTDPCE/SG/DMP du 20 avril 2026

Travaux de réalisation de la liaison fibre optique « Mogandé-Cinkansé »

Cet additif Numéro 01 au Dossier d'Appel d'Offres ouvert national N°2026-002/MTDPCE/SG/DMP du 20 avril 2026 sera transmis aux candidats conformément aux dispositions des Instructions aux Soumissionnaires (IS) 8 – **Modifications apportées au Dossier d'Appel d'Offres.**

Toutes les informations contenues dans le présent additif n°1 sont contraignantes pour tous les soumissionnaires qui répondent à cet Appel d'offres.

Le dossier d'appel d'offres référencé est modifié comme suit :

N°	Contenu
01	<p>Partie 1 : Procédure d'Appel d'offres Section III. Critères d'évaluation et de qualification 4.2 a : Expérience spécifique de construction et de gestion de contrat qui se présente comme suit :</p> <p>L'article 4.2 (a) de la section III « critères d'évaluation et de qualification » du DAO dispose comme exigence essentielle minimale d'expérience spécifique, ce qui suit : « Travaux de déploiement de réseau FO en interurbain d'au moins 50 km de linéaire » avec un montant minimum de cent millions (100 000 000) F CFA exécuté entre 2021 et 2025. Or, le linéaire à déployer dans le cadre du présent Marché est précisément de vingt-cinq (25) Km soit la moitié du seuil exigé.</p> <p>Est modifié comme suit :</p> <p>Considérant la longueur totale de la liaison qui est estimé à 24,745 km, une expérience similaire peut se limiter à un déploiement de réseau FO en interurbain d'au moins 25 km de linéaire. De ce fait, le critère 4.2 (a) est reformulé comme suit : (i) Réalisation à titre d'entrepreneur principal, de membre d'un groupement, d'ensemblier, ou de sous-traitant d'un nombre d'un (01) minimal de marché similaire stipulé ci-après, de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel exécutés au cours des cinq (05) dernières années à compter du 1er janvier 2021 jusqu'à la date limite de remise des offres ;</p>

(ii) un (01) marché d'un montant minimum de cent millions (100 000 000) FCFA ;
Chacun des marchés présentés au titre de ces critères doit satisfaire aux exigences essentielles minimales ci-après :
Travaux de déploiement de réseau FO en interurbain d'au moins 25 km de linéaire.

Partie 1 : Procédure d'Appel d'offres
Section III. Critères d'évaluation et de qualification
PARAGRAPHE 5 DU DAO qui se présente comme suit :

Le tableau du matériel-clé minimum exige à la ligne 10, l'item suivant « Trancheuse mécanisée- Nombre minimum requis: 1 -Usage: Pour l'exécution des travaux mécanisés » avec obligation de fournir l'acte de propriété, l'engagement formel d'acquisition, ou le contrat/attestation de location.

Est modifié comme suit :

Dans ce tableau, il est exigé une trancheuse mécanisée pour l'exécution des travaux mécanisés. Cet équipement a été exigé dans l'objectif d'optimiser les délais d'exécution des travaux en permettant la réalisation de plusieurs km de génie civil par jour. Il permet également d'avoir un alignement plus précis de la tranchée avec une largeur plus régulière. Il n'est donc pas exigé pour restreindre une quelconque candidature. Il faut noter que pour des petites distances comme celle du présent projet, si la trancheuse doit être convoyée d'un autre pays, cela peut engendrer des coûts supplémentaires qu'il sera difficile de rattraper.

De ce fait, le matériel exigé au point 5 de section IV : Matériel minimum exigé pour le projet est reformulé comme suit :

Désignation	Nombre	Usage/Observations
Véhicules 4 x 4 ou pick up	02	Déplacement des techniciens sur le terrain et de certains matériel
Camion benne grue	01	Transport du matériel / engins de travaux
Bétonnière	01	Confection des chambres
Outil complet de soufflage de câble optique	01	Tirage de câble en conduite
Compresseur 15 bars min	01	Test de pression, de mandrinage, soufflage de câble
Réflexomètre OTDR	01	Recette optique Un certificat de calibration en cours de validité est requis pour qualifier le réflexomètre
Photomètres (kit d'insertion)	01	Mesures des pertes d'insertion Un certificat de calibration en cours de validité est requis pour qualifier le kit d'insertion
Soudeuse optique, cliveuse et accessoires de soudures (valise optique)	01	Raccordement de brins de fibre optique
Appareil GPS professionnel	02	Pour les localisations et l'établissement des plans
Trancheuse mécanisée ou autres moyens de fouille adaptés aux différents types de sol	01	Pour l'exécution des travaux : fouille, remblayage etc.

Le Soumissionnaire doit fournir les détails concernant le matériel proposé. Il devra prouver la disponibilité du matériel en disposant :

- i) pour les matériels propres, la copie de l'acte de propriété, et ;
- ii) pour les matériels à acheter, un engagement formel à acquérir ;
- iii) pour les matériels à louer, un engagement ou une attestation le prouvant.
- iv) En cas de non proposition de trancheuse mécanisée, le soumissionnaire démontrera obligatoirement dans sa méthodologie le dimensionnement des moyens techniques et humains qui lui permettra d'exécuter les travaux dans les délais avec la qualité exigée.

Toutes les autres clauses et modalités du Dossier d'Appel d'Offres ouvert national N°2026-002/MTDPCE/SG/DMP du 20 avril 2026 demeurent inchangées.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés par interim,

Saidou PALE



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ

Acquisition de matériels, de mobilier de bureau et de logement au profit de la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN).

Avis de demande de prix
N°2026-002-MSECU/SG/DMP du 11 mai 2026
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Montant prévisionnel est de : **quatre-vingt-trois millions deux cent deux mille quatre cent cinquante-huit (83 202 458) francs CFA HTVA et quatre-vingt-dix-huit millions cent soixante-dix-huit mille neuf cents (98 178 900) francs CFA TTC.**

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés publié dans le site du Ministère de la Sécurité du Burkina Faso (MSECU-BF) du 05 mai 2026.

1. Le Ministère de la Sécurité dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'acquisition de matériels, de mobilier de bureau et de logement au profit de la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN) et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
 3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de quatre-vingt-dix-huit millions cent soixante-dix-huit mille neuf cents (98 178 900) francs CFA TTC.
 4. La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.
 5. Les acquisitions se décomposent en un lot unique.
 6. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.
 7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de (adresse complète de la Personne responsable des marchés).
 8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MSECU, avenue de l'indépendance, immeuble pyramide en face du MEBAPLN, 03 BP 7034 Ouagadougou 03 téléphone 25-50 53 71 et prendre connaissance des documents du DPX au guichet de la Direction des Marchés Publics, du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot unique à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Economie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 70 89 47 44. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million de (1 000 000) francs CFA pour le lot unique devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Sécurité, au plus tard le **29/05/2026 à partir de 9h00 mn GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Ramané PILABRE
Chevalier de l'Ordre du Mérite

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Acquisition d'outillages, de pneus et batteries et produits d'entretien au profit de la DPAE.

Avis de demande de prix
N°2026-041/MEF/SG/DMP du 11/05/2026
Financement : budget de l'Etat, exercice 2026, section 99.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du Ministère de l'Economie et des Finances.

- 1- Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **acquisition d'outillages, de pneus et batteries et produits d'entretien au profit de la DPAE**, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 3- Les fournitures et acquisitions sont en trois (03) lots :
 - **Lot 1**: Acquisition d'outillages au profit de la DPAE (réservé aux micros entreprises) ;
 - **Lot 2**: Acquisition de pneus et batteries au profit de la DPAE (réservé aux petites entreprises) ;
 - **Lot 3**: Acquisition de produits d'entretien au profit de la DPAE (réservé aux micros entreprises).

NB : Joindre obligatoirement tout document justifiant de la catégorie de l'entreprise concernée. L'analyse se fera en tenant compte de cette catégorisation et sauf le cas échéant, en considération des entreprises d'autres catégories dans les conditions de la présente DDPX.

- 4- Le délai d'exécution du contrat est de quarante-cinq (45) jours.
- 5- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03, téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51** du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.
- 6- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** et moyennant paiement d'un montant non remboursable dix mille (10 000) FCFA pour chacun des lots 1 et 3 et trente mille (30 000) FCFA pour le lot 2 à la régie de la **Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers** sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.
- 7- Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées des garanties de soumission d'un montant de cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA pour le lot 1, six cent mille (600 000) francs CFA pour le lot 2 ; quatre-vingt-dix mille (90 000) francs CFA pour le lot 3 devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au rez de chaussée de l'immeuble R+11 situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51, avant le **29/05/2026 à partir de 9h00 mn GMT** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- 8- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
- 9- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
- 10- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

NB : les budgets prévisionnels sont de :

- Lot 1 : quatre millions cent quatre-vingt-quinze mille (4 195 000) francs CFA TTC ;
- Lot 2 : vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 3 : trois millions (3 000 000) francs CFA TTC.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Moumouni TAO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Acquisition de matériels de bureau au profit de la DGAIE (réservé aux entreprises de droit burkinabè dont l'actionnariat est détenu à plus de 50% par des jeunes burkinabés)

Avis de demande de prix
N°2026-044/MEF/SG/DMP du 13/05/2026
Financement : budget de l'Etat, exercice 2026, section 99.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du Ministère de l'Économie et des Finances.

Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **acquisition de matériels de bureau au profit de la DGAIE**, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : acquisition de matériels de bureau au profit de la DGAIE (réservé aux entreprises de droit burkinabè dont l'actionnariat est détenu à plus de 50% par des jeunes burkinabés).

NB : Joindre obligatoirement tout document justifiant de la catégorie de l'entreprise concernée. L'analyse se fera en tenant compte de cette catégorisation et sauf le cas échéant, en considération des entreprises d'autres catégories dans les conditions de la présente DDPX.

Le délai d'exécution du contrat est de soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03, téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51** du lundi au jeudi de **7h30 à 15h30** et le vendredi de **7h30 à 16h00**.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **(30 000) FCFA** à la **régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers** sise aux guichets de renseignement **du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70**.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées des garanties de soumission d'un montant de six cent mille **(600 000) francs CFA** devra parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11 situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51, avant le **29/05/2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

NB : le budget prévisionnel est de trente millions (30 000 000) francs CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'attribution des marchés

Moumouni TAO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

Couverture médiatique des activités du Programme d'Appui au Développement des Économies Locales (PADEL)

Avis de demande de prix à commandes
N°2026-045/MEF/SG/DMP du 13/05/2026
Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2026

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2026, du Ministère de l'Économie et des Finances.

Le Directeur des Marchés Publics, dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix à commandes ayant pour objet pour assurer la couverture médiatique des activités du Programme d'Appui au Développement des Économies Locales (PADEL), tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales *pour* autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les services sont en lot unique : couverture médiatique des activités du Programme d'Appui au Développement des Économies Locales (PADEL)

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2026 et de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes **au guichet de renseignements de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA).**

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commandes **au guichet de la Direction des Marchés Publics sis Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA)** et moyennant paiement d'un montant non remboursable **vingt mille (20 000) francs CFA** à la régie de la **Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers** sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

Les offres présentées en **un (01) original** et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : **guichet de la Direction des Marchés Publics sis Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA)** avant le **29/05/2026 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de **quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC**.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Moumouni TAO
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

Acquisition de mobiliers de bureau pour le nouveau Centre de Formation Professionnelle de Sapouy

Avis de demande de prix
N: 2026-001/MSJE/SG/DMP/PADEJ-MR du 04 mai 2026
Financement : Fonds Africain de développement (FAD)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'avis général de passation des marchés publié le 15 mai 2019 sur le site de la BAD et à l'adoption du plan de passation des marchés du Projet d'Appui à l'Emploi des Jeunes et Développement des Compétences en Milieu Rural (PADEJ-MR). Le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières de la Demande de Prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'**acquisition de mobiliers de bureau pour le nouveau Centre de Formation Professionnelle de Sapouy** en lot unique tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La présente demande de prix (DPX) est réservé aux moyennes entreprises.

Les acquisitions se décomposent en un lot unique comme suit : **Acquisition de mobiliers de bureau pour le nouveau Centre de Formation Professionnelle de Sapouy.**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics dudit ministère, sise à l'Hôtel administratif de l'Etat, Immeuble jouxtant l'ACOMOD, 3^{ème} étage, téléphone 70.30.86.60 ou dans les bureaux du Projet d'Appui à l'Emploi des Jeunes et Développement des Compétences en Milieu Rural.

E-mail : padejmr.coordo@gmail.com ou sankaradieudonne@yahoo.fr ou nicodemeo10@gmail.com

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi, sise à l'Hôtel administratif de l'Etat, Immeuble jouxtant l'ACOMOD, 3^{ème} étage, téléphone 70.30.86.60 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF).**

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **Un million deux cent mille (1 200 000) franc CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi, sis au 3^{ème} étage de l'Hôtel administratif, côté nord de la Mairie de l'arrondissement N°1 (ex. mairie de Baskuy), téléphone 70 30 86 60** avant le **28/05/2026 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

NB : lorsque l'offre est déséquilibrée le taux de la garantie de bonne exécution sera de 30% du prix de base du marché ; ou Après application de la formule, lorsque l'offre financière évaluée la moins disante est dans la limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse, la garantie de bonne exécution sera augmentée en cas d'attribution de 30% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants]

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le montant prévisionnel est : **Cinquante millions (50 000 000) FCFA HTVA** soit **cinquante-neuf millions (59 000 000) FCFA TTC**

NB : Les mobiliers de bureau devront être de fabrication locale ; c'est-à-dire confectionnés au Burkina Faso.

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la commission d'attribution des marchés**

Nicodème OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Entretien, réparation et maintenance du matériel informatique et des photocopieuses au profit du centre hospitalier universitaire de Bogodogo

Avis de demande de prix

n°2026-006/MS/SG/CHU-B/DG du 08 avril 2026

Financement : BUDGET DU CHU-B << EXERCICE 2026>>

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B)

Le centre hospitalier universitaire de Bogodogo dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **Entretien, réparation et maintenance du matériel informatique et des photocopieuses** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

Les montants prévisionnels du budget sont de :

- lot 1 : sept millions (7000 000) F CFA TTC;
- lot 2 : quatre millions (4 000 000) F CFA TTC.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : **entretien, réparation et maintenance du matériel informatique et des photocopieuses** au profit du centre hospitalier universitaire de Bogodogo.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **l'année budgétaire 2026 et vingt et un (21) jours pour chaque commande.**

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du CHU-B.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après :14 BP 371 Ouaga 14, sise à Ouagadougou au 1^{er} étage de la Direction générale du CHU-B, au secteur 51, arrondissement 11, côté Est de ANSSEAT (ex Laboratoire National de Santé Publique **Tél : +226 25 37 10 16/17 ; de 7H30 à 16 heures** et moyennant paiement des montants non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 01 et de dix mille (10 000) FCFA pour le lot 02** à l'agence comptable du CHU-B.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cent soixante-quinze mille (175 000) francs CFA pour le lot 01 et de cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 02** devront parvenir ou être remises au service des marchés de fournitures et services du CHU-B, **avant le 28/05/2026 à 09 heures T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Lassina OUATTARA

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE (CHUP-CDG)

Acquisition, installation et mise en service d'un système de protection électrique (onduleur) de capacité de 120 KVA UPS de 120 KVA/120KW pour les tables de radiologie télécommandée et os poumon de l'imagerie au profit du CHUP-CDG.

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2026-13/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP
Financement : CHUP-CDG

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026 du **Centre hospitalier universitaire pédiatrique Charles de Gaulle (CHUP-CDG)**.

Le **CHUP-CDG** dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition, l'installation et la mise en service d'un système de protection électrique (onduleur) de capacité de 120 KVA UPS de 120 KVA/120 KW pour les tables de radiologie télécommandée et os poumon de l'imagerie au profit du CHUP-CDG tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique répartis comme suit : **acquisition, installation et mise en service d'un système de protection électrique (onduleur) de capacité de 120 KVA UPS de 120KVA/120KW pour les tables de radiologie télécommandée et os poumon de l'imagerie au profit du CHUP-CDG.**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics sis au **1^{er} niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG,01 BP 1198 Ouagadougou 01 ; bureau DMP, tel : 25 36 67 76 poste : 1028**

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics sis au **1^{er} niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, bureau DMP** et moyennant paiement d'un montant non remboursable *de trente mille (30 000) FCFA* à la caisse de **l'Agence Comptable**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **d'un million (1 000 000) F CFA**.

Et devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau du Directeur des Marchés Publics sis au **1^{er} niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, bureau DMP** **avant le 28/05/2026 à partir de 9h00 mn GMT**. **L'ouverture des plis** sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

BIEN NOTER : le budget prévisionnel est de trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Augustin N. BALMA

Administrateur des Services de Santé

SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENTE

Entretien, la réparation et la maintenance du matériel roulant au profit du SAMU.

Avis de demande de prix à commande
N° 2026-004/MS/SG/SAMU/DG/PRCP du 11 mai 2026
Financement : BUDGET DU SAMU, EXERCICE 2026
Service d'Aide Médicale Urgente
Budget prévisionnel : 25 000 000 FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés exercice 2026, du SAMU.

Le SAMU dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : **l'entretien, la réparation et la maintenance du matériel roulant au profit du SAMU** tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés d'un **agrément de catégorie « 2 » minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Cette demande de prix est composée deux lots et intitulées comme suit :

- ✓ Lot 1 : l'entretien, la réparation et la maintenance du matériel roulant au profit de l'antenne régionale du SAMU de Ouagadougou ;
- ✓ Lot 2 : l'entretien, la réparation et la maintenance du matériel roulant au profit de l'antenne régionale du SAMU de Bobo-Dioulasso.

L'enveloppe financière prévue par lot est la suivante :

-Lot 1: Dix-sept millions cinq cent mille (17 500 000) francs CFA

-Lot 2: Sept millions cinq cent mille (7 500 000) francs CFA

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai de validité est l'année budgétaire 2026 et le délai d'exécution est de dix (10) jours pour chaque commande.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique situé à la Direction Générale du SAMU, Boulevard Thomas SANKARA et du côté Est du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO, sise à Ouaga tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30 tél : 71 11 18 92

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique au bâtiment administratif et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA pour chaque lot** à l'agence comptable du SAMU. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix.

Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA pour le lot 1, et de cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 2**, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau de la Personnes Responsable des Marchés sis à la Direction Générale du SAMU au plus tard le **28/05/2026 à 9h00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Alamoussa ZAN
Administrateur des Services de Santé

Entretien et réparation des installations sanitaires au profit des directions du MEF

Avis de demande de prix à commandes
N°2026-046/MEF/SG/DMP du 13/05/2026
Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2026, du Ministère de l'Economie et des Finances.

Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'entretien et la réparation des installations sanitaires au profit des directions du MEF, tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration en **lot unique** : Entretien et réparation des installations sanitaires au profit des directions du MEF.

Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2026 et le délai d'exécution des prestations est de **quatre vingt dix (90) jours par commande**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **au guichet de renseignements de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51** du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au guichet de renseignements de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** à la régie de la **Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers** sise aux guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70/64 91 35 51.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission, d'un montant de **huit cent mille (800 000) franc CFA** devra parvenir ou être remises au guichet de renseignements de la Direction des Marchés Publics sis au **Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51, avant le 29/05/2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

L'administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

NB : Le budget prévisionnel est de vingt huit millions huit cent dix mille deux cent soixante quinze (28 810 275) francs CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Moumouni TAO
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Acquisition consommables, d'équipements et de matériels de laboratoire au profit l'Institut de Recherche en Science Appliquées et Technologies (IRSAT) à Ouagadougou du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique.

Avis de demande de prix
N° 2026-013/MESRI/SG/CNRST/DG/PRCP du 12/05/2026
Financement : budget-projets-IRSAT-CNRST-gestion 2026
Projet CAP-BFA -projet8 ARC-Meca -projet FONRID/AAP9/NCP/PC/2022 -projet Child Nutrition

- Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour **objet acquisition de consommables, d'équipements et de matériels de laboratoire au profit l'Institut de Recherche en Science Appliquées et Technologies (IRSAT) du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
 - La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
 - L'acquisition se décompose en quatre (04) lots distincts:
 - ✓ **Lot 1 : acquisition de consommables de laboratoire au profit du projet FONRID/AAP9/NCP/PC/2022 à Ouagadougou ;**
 - ✓ **Lot 2 : acquisition de matériels de laboratoire au profit du projet CAP-BFA à Ouagadougou ;**
 - ✓ **Lot 3 : acquisition d'un système de relevage récolteuse au profit du projet-8 ARC-Meca à Ouagadougou ;**
 - ✓ **Lot 4 : acquisition d'équipements au profit des centres d'incubation de technologie alimentaire du projet Child Nutrition à Ouagadougou.**Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils **soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.**
 - Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
 - Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de 7 heures 30 à 16 heures.
 - Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence Comptable du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA aux (lot 2 et lot 4) et dix (10 000) FCFA pour le lot 1 et lot 3.**
 - Les offres présentées en **un original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **soixante mille (60 000) francs CFA pour le lot1, quatre cent vingt-cinq mille (425 000) francs CFA pour lot 2, cent-vingt mille (120 000) francs CFA au lot3 et deux cent dix mille (210 000) francs CFA le lot4** devront parvenir ou être remises à Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de 7 heures 30 à 16 heures avant le **28/05/2026 à 9heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
- Les Candidats resteront **engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
 - les budgets prévisionnels sont :**
 - ✓ **Lot 1 : deux millions (2 000 000) francs CFA TTC ;**
 - ✓ **Lot 2 : dix-sept millions (17 000 000) francs CFA TTC ;**
 - ✓ **Lot3 : quatre millions (4 000 000) francs CFA TTC ;**
 - ✓ **Lot4 : Sept millions quatre-vingt mille (7 080 000) francs CFA TTC.**

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Djiblirou KOLONGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

LES EDITIONS SIDWAYA

Entretien, réparation et maintenance des biens immobiliers au profit des Editions Sidwaya

Avis de demande de prix à commande

N° :09-2026/ES/DG/SG/PRCP du 05 mai 2026

Financement : *Budget des Editions Sidwaya – exercice 2026*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 des Editions Sidwaya.

1. La Directrice Générale des Editions Sidwaya dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'**entretien, la réparation et la maintenance des biens immobiliers au profit des Editions Sidwaya** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Lot unique : entretien, réparation et maintenance des biens immobiliers;

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2026. Il est de cinq (5) jours *après* l'ordre de commande de commencer les prestations.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne responsable des marchés* à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 63 06

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 63 06 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot à la Comptabilité des Editions Sidwaya**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** et devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante :01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 63 06, avant le **28/05/2026 à 9heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Budget prévisionnel : Lot unique : huit millions (8 000 000) F CFA TTC

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Boubacar QUATTARA

*Chevalier de l'Ordre de Mérite, des Arts,
des Lettres et de la Communication*

LES EDITIONS SIDWAYA

Acquisition d'autres matériels

Avis de demande de prix
N° :10-2026/ES/DG/SG/PRCP du 05 mai 2026
Financement : Budget des Editions Sidwaya – exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 des Editions Sidwaya.

1. La Directrice Générale des Editions Sidwaya dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet ***l'acquisition d'autres matériels au profit des Editions Sidwaya*** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Lot unique : acquisition d'autres matériels

3. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours *après* l'ordre service de commencer les prestations.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne responsable des marchés* à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 63 06

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 63 06 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la *Comptabilité des Editions Sidwaya*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant deux **millions (2 000 000) francs CFA** et devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante :01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 63 06, avant le **28/05/2026 à 9heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Budget prévisionnel :

Quatre-vingt-deux millions onze mille cinq-cent soixante-douze (82 011 572) Francs CFFA TTC

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Boubacar OUATTARA
*Chevalier de l'Ordre de Mérite, des Arts,
des Lettres et de la Communication*

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DE OUAGADOUGOU

Acquisition de mobiliers d'exposition au profit du SIAO

Avis de demande de prix

N°2026-007/SIAO/DG/PRM du 11/05/2026

Financement : Budget SIAO Exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du *Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO)*.

1. Le SIAO dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'**Acquisition de mobiliers d'exposition au profit du SIAO** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions se décomposent en lot unique.

Lot unique : Acquisition de mobiliers d'exposition au profit du SIAO.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 90 jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés sis au business center dans l'enceinte du SIAO.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la PRM et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **rente mille (30 000) F CFA** à la Direction des Finances et de la Comptabilité du SIAO. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et 02 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis au business center dans l'enceinte du SIAO, avant le **28/05/2026 à 9heures 00 minute**.

Ces offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de 38 389 357 FCFA

La Personne Responsable des Marchés

Emanuel N. BAMOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE

Acquisition de matériels techniques et de protections au profit des UAMOP

**Avis de demande de prix
N°2026-004/MCP/SG/DMP/SMF-PC du 11-05-2026
Financement : Budget de L'Etat, Exercice 2026**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Exercice 2026, du Ministère de la Construction de la Patrie.

1. Le Ministère de la Construction de la Patrie dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : « **l'acquisition de matériels techniques et de protections au profit des UAMOP** » tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La fourniture se compose en lot unique : **acquisition de matériels techniques et de protections au profit des UAMOP.**
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **soixante (60) jours.**
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du **secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie ; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01, Tel : 68 14 98 95 sis à l'Hôtel Administratif du Centre, Immeuble Est, 4ème étage.**
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01** moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh Tél : 25-32-47-76.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

6. Les offres présentées en **un original et (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million (1 000 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises à la **Direction des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie ; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01**, avant le **28/05/2026 à 9heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

1. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de cinquante millions (50 000 000) Francs CFA TTC

Le Directeur des marchés Publics,

Hamidou OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES TIC

Acquisition de licences Zoom et de puissances de calcul GPU au profit de l'ANPTIC.

Avis de demande de prix à commandes

N°2026-005/MTDPCE/SG/ANPTIC/DG/SG/PRM du 13/05/2026

relative à l'acquisition de licences Zoom et de puissances de calcul GPU au profit de l'ANPTIC.

Financement : *Budget ANPTIC, exercice 2026*

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026, de l'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC).

L'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet **l'acquisition de licences zoom et de puissances de calcul GPU au profit de l'ANPTIC.**

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et titulaire d'**Agrément technique en matière informatique Domaine 5 catégorie unique.**

Les acquisitions sont en deux (02) lots avec un budget prévisionnel de :

Lot1 : quarante millions (40 000 000) Francs CFA toutes taxes comprises.

Lot2 : six millions (6 000 000) Francs CFA toutes taxes comprises.

Le délai contractuel sera de **douze (12) mois** et le **délaï d'exécution de chaque commande sera de trente (30) jours.**

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de l'ANPTIC sise au Boulevard de l'Insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, au 3^{ème} étage de l'Immeuble Kassoum ILBOUDO, 03 BP 7138 OUAGADOUGOU 03; tel : 25 49 00 24/25 49 77 75.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés de l'ANPTIC, sise au Boulevard de l'Insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, au 3^{ème} étage de l'Immeuble Kassoum ILBOUDO, 03 BP 7138 OUAGADOUGOU 03; tel : 25 49 00 24/25 49 77 75 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente milles (30 000) FCFA pour le lot 1 et vingt milles (20 000) FCFA pour le lot 2** à la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'ANPTIC.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **sept cent mille (700 000) Francs CFA pour le lot 1 et quatre-vingt-dix mille (90 000) Francs CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises au service courrier de l'ANPTIC, sise au Boulevard de l'Insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, au Rez de chaussée de l'Immeuble Kassoum ILBOUDO, avant le **28/05/2026 à 9heures 00 minute.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Saphardine NIGNAN

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES (MAERAH)

Acquisition de kits d'étuvages simples au profit du Projet d'Appui aux Filières Agricoles dans les régions du Sud-Ouest, des Hauts-Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun (PAFA-4R)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°2026-046F/MAERAH/SG/DMP**

1. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer [le Projet d'Appui aux Filières Agricoles dans les régions du Sud-Ouest, des Hauts-Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun (PAFA-4R), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de **deux cent soixante-treize millions cinquante mille huit cent quarante-sept (273 050 847) francs CFA HTVA, soit trois cent vingt-deux millions deux cent mille (322 200 000) francs CFA TTC.**
3. Le présent appel d'offres est réservé à : **sans objet**
4. Le MAERAH sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivants : kits d'étuvages simples avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.
5. Le présent appel d'offres est réservé aux entreprises burkinabè et communautaires pour les marchés financés sur ressources propres de l'État ou ses démembrements. La participation des entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire est autorisée à l'effet d'un transfert de technologie.
6. Les acquisitions se décomposent en lot unique.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. **Sans objet**

7. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, Immeuble du MAERAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : 25 41 17 47, e-mail : dmpmaah@gmail.com. Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes).
9. Les exigences en matière de qualifications sont : **Voir le DPAO pour les informations détaillées.**
10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-après auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèces. Le retrait du dossier se fera auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MAERAH sur présentation de la quittance de paiement du montant d'achat du DAO.
11. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, Immeuble du MAERAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso au plus tard le **16/06/2026 à 09 heures 00 minute TU**, en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **neuf millions cinq cent mille (9 500 000) francs CFA** conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16/06/2026 à 09 heures 00 minute TU**, à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH), Rez-de-Chaussée.

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES (MAERAH)

Acquisition de ciment pour les travaux d'aménagement des bas-fonds en HIMO au profit du Projet 2 du programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au sahel (P2-P2RS-BF).

Avis d'appel d'offres ouvert accéléré

N°2026-42F/MAERAH/SG/DMP suivant autorisation N°2026-000582/MAERAH/CAB du 29 avril 2026

Financement : Prêt FAD N° 2100150043446

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques, exercice 2026.

1. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le cadre du Projet 2 du programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au sahel (P2-P2RS-BF) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de cent cinquante-cinq millions (155 000 000) francs CFA HT-HD.

3. Le présent appel d'offres est réservé aux seuls entreprises burkinabè et communautaires sans distinction de catégorie de fournisseur.

4. Le MAERAH sollicite à ce titre des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivants : **acquisition de ciment pour les travaux d'aménagement des bas-fonds en HIMO au profit du projet 2 du programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au sahel (P2-P2RS-BF).**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré conformément aux dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, Immeuble du MAERAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 25 41 17 47, e-mail : dmpmaah@gmail.com. Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes).

7. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, à l'adresse mentionnée ci-après : auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèces.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après, **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél. : (00226) 25 41 17 47 / 51 91 03 79., sise à Ouaga 2000**, au plus tard le **01/06/2026 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **quatre millions (4 000 000) francs CFA**.

11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **01/06/2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, sis au Rez-de-chaussée de Immeuble principal dudit Ministère, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane.**

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Wendsongda Elie ZONGO

Administrateur des services financiers

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Travaux de réparation de bâtiments au profit du CENOU

Avis de demande de prix 2026-11/CENOU/DG/PRM du 11 mai 2026

Financement : *Budget du CENOU, Exercice 2026*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2026, du Centre national des œuvres universitaires (CENOU).

1. Le Centre national des œuvres universitaires lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés en **travaux de bâtiment (agrément B1 au moins pour chacun des lots 1 et 2)** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en deux lots :

- **Lot 1: Travaux d'assainissement des toilettes de la cité universitaire Thomas SANKARA ;**

- **Lot 2: Travaux d'assainissement des toilettes de la cité universitaire de l'Ecole Normale Supérieure.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quarante-cinq (45) jours pour chacun des lots 1 et 2.**
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Personne responsable des marchés du CENOU, 01 BP 1926 Ouaga 01, Tél : 78 85 43 82, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant la Direction générale du CENOU, situé dans la cité universitaire de Kossodo, route de Ziniaré, tous les jours ouvrables et aux heures légales de service.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Personne responsable des marchés du CENOU, 01 BP 1926 Ouaga 01, Tél : 78 85 43 82, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant la Direction générale du CENOU, situé dans la cité universitaire de Kossodo, route de Ziniaré, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA** pour le lot 1 **et de cinquante mille (50 000) Francs CFA** pour le lot 2 auprès de l'**Agence Comptable du CENOU** sise à l'**Université Joseph KI-ZERBO**.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) Francs CFA pour le lot 1 et de neuf cent mille (900 000) Francs CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises à l'adresse au Secrétariat de la Personne responsable des marchés du CENOU, 01 BP 1926 Ouaga 01, Tél : **78 85 43 82**, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant la Direction générale du CENOU, situé dans la cité universitaire de Kossodo, route de Ziniaré, avant le **28/05/2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel TTC est de :

Lot1 : 12 500 000 F CFA;

Lot 2 : 31 000 000 F CFA.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Yabré Charles DARANKOUM

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES (MAERAH)

Travaux de réalisation de sept (07) Postes d'Eau Autonomes dans les régions du Nakambé et du Goulmou au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau et de l'Hydraulique (DGREH)

Avis d'appel d'offres ouvert national accéléré N°2026-020T/MAERAH/SG/DMP
Portant travaux de réalisation de sept (07) Postes d'Eau Autonomes dans les régions du Nakambé et du Goulmou
au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau et de l'Hydraulique (DGREH)

Suivant autorisation de recours à la procédure accéléré N°2026-000585/MAERAH/CAB du 29 avril 2026
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan annuel de passation des marchés du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)

1. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer différents travaux en 2026 et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des présents marchés.
2. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est :
 - **Lot 1** : soixante-quinze millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (75 423 729) francs CFA HTVA soit quatre-vingt-neuf millions (89 000 000) francs CFA TTC ;
 - **Lot 2** : cent millions neuf cent quatre mille trois cent trente-neuf (100 940 339) francs CFA HTVA soit cent dix-neuf millions cent neuf mille six cent (119 109 600) francs TTC ;
3. Le présent appel d'offres est réservé aux seuls entreprises burkinabè et communautaires sans distinction de catégorie de fournisseur.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser des Travaux de réalisation de sept (07) Postes d'Eau Autonomes dans les régions du Nakambé et du Goulmou au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau et de l'Hydraulique (DGREH).

Les travaux se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

- **Lot 1** : Travaux de réalisation de trois (03) Postes d'Eau Autonomes dans les provinces du Kouritenga et du Boulgou, région du Nakambé au profit de la DGREH;
- **Lot 2** : Travaux de réalisation de quatre (04) Postes d'Eau Autonomes dans la province du Gourma, région du Goulmou au profit de la DGREH.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque lot.

4. Le présent appel d'offres est réservé aux seuls entreprises burkinabè et communautaires sans distinction de catégorie de fournisseur
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou pour les deux lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour les deux lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Toutefois, aucun soumissionnaire ne pourra être attributaire de plus d'un lot.
5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, Tél : (00226) 25 41 17 47/ tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07, e-mail : dmpmaah@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) sis au Rez-de-chaussée de l'immeuble principal dudit Ministère, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, durant les heures d'ouverture de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00mn à 16 h 00 mn.
7. Les exigences en matière de qualifications sont : **Voir le DPAO pour les informations détaillées.**
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA pour le lot 1 et cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 2** à l'adresse mentionnée ci-après : **Régie de recette de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76.** La méthode de paiement sera en espèces.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, sis au Rez-de-chaussée de l'immeuble principal dudit Ministère, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 25 41 17 47, e-mail : dmpmaah@gmail.com au plus tard le **01/06/2026 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de **deux millions cinq cent mille (2 500 000) FCFA pour le lot 1 et trois millions cinq cent mille (3 500 000) francs CFA pour le lot 2** conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **01/06/2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, sis au Rez-de-chaussée de l'Immeuble principal dudit Ministère, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane.**

Le président de la Commission d'attribution des marchés

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

MINISTRE DE LA SANTE

Recrutement d'un cabinet pour le développement du système d'échange d'informations sanitaires basé sur des normes et des standards pour assurer l'interopérabilité et la sécurité dans le SNIS

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°2026 -0010- /MS/SG/DMP du 30 avril 2026
(SELECTION DE CONSULTANTS-SELECTION DE FIRMES)

PAYS : BURKINA FASO

BENEFICIAIRE : Direction des Systèmes d'Information (DSI) du Ministère de la Santé.

SERVICES DE CONSULTANTS : Développement du système d'échange d'informations sanitaires basé sur des normes et des standards pour assurer l'interopérabilité et la sécurité dans le SNIS.

SOURCE DE FINANCEMENT : Fonds mondial/SRPS/Activité 101

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu une subvention du Fonds Mondial à travers le Programme d'Appui au Développement Sanitaire et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultants.
2. La présente mission consiste à apporter une assistance technique à la Direction des Systèmes d'Information (DSI) du Ministère de la Santé du Burkina pour la mise en place d'un système d'échange d'informations fonctionnel entre les différentes plateformes déployées au sein dudit ministère.
Les objectifs spécifiques sont :
 - ✓ Concevoir l'architecture des données du HIS alignée sur l'architecture d'entreprise ;
 - ✓ Implémenter l'architecture des données du HIS ;
 - ✓ Développer et tester les fonctionnalités d'interopérabilité entre les différents systèmes d'information du MS, en concevant des connecteurs adaptés à chaque source de données ;
 - ✓ Renforcer les capacités des techniciens de la DSI et de la DSSE sur les langages de programmation R et Python appliqués à la science des données et à la conception, le déploiement et la gestion de pipelines de données sur OpenHEXA (flux ETL/ELT) ;
 - ✓ Elaborer des manuels utilisateurs et de procédure d'administration du système d'échange ;
 - ✓ Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication ;
 - ✓ Produire une documentation technique complète et normée des processus et bonnes pratiques.
3. La durée de la mission est de **cent vingt (120) jours**.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - ✓ Être un cabinet ou bureau d'études disposant d'un agrément technique D5 en matière informatique valide pour les firmes de droit burkinabè. Les firmes étrangères justifieront de leur domaine technique et des autorisations réglementaires y relatives conformément à la réglementation de leur pays d'origine.
 - ✓ Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans la mise en place de systèmes d'informations sanitaires et/ou d'architectures d'interopérabilité. Une expérience sur des plateformes de médiation de données ou couches d'interopérabilité (bus de messages, moteurs d'orchestration de flux ETL, middleware d'intégration) sera un atout ;
 - ✓ Avoir conduit des missions similaires en Afrique subsaharienne, de préférence dans la région sahélienne au cours des cinq (05) dernières années ;**NB: -seules les références des missions similaires attestées par des pièces justificatives (copies bien lisibles des pages de garde et de signature des contrats similaires, les attestations de bonne exécution et/ou les rapports de validation) seront prises en compte ;**
-les consultants ayant totalisé le plus grand nombre de marchés similaires seront retenus pour la suite de la procédure ;
-le personnel/expert ne fera pas l'objet d'évaluation à la phase de présélection
6. Une liste de six (06) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante conformément aux dispositions de l'article 68 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualité technique et le coût.
7. Les consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat en cas d'attribution
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : **de 07 h 30 à 12 h 30** et de **13 h 00 à 16 h 00**, heure locale au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Santé, sis dans le nouveau bâtiment du magasin central dudit Ministère dans la cour de l'ex-Trypano Ouagadougou – Burkina Faso 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Tel : (+226) 25 48 89 20. Les TDR peuvent y être consultés ou retirés.
9. Les manifestations d'intérêt sous forme écrite en langue française et présentées sous plis fermés en un (01) original et deux (02) copies doivent être déposées main à main à l'adresse mentionnée ci-après au plus tard le **1^{er} juin 2026 à 09 heures 00 TU** au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Santé sis à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Le Directeur des Marchés Publics

Bonaventure François de Paul P. SAM
Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Économie et des Finances
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

Constitution d'une liste de prestataires qualifiés pour prendre part aux procédures de demande de cotation au titre de l'année 2026 pour le compte de la Direction régionale de Bobo-Dioulasso de la CNSS.

**MANIFESTATION D'INTERET
N° 2026-001/CNSS/DRB/SAP**

I. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés 2026 et en application du décret n° 2024-1748/PRES-TRANS/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la Direction régionale de Bobo-Dioulasso de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale(CNSS) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de prestataires qualifiés pour prendre part aux procédures de demande de cotation au titre de l'année 2026.

L'objectif principal de cet avis est de disposer d'une base de données composée de prestataires et fournisseurs que la Direction régionale de Bobo-Dioulasso de la CNSS pourra consulter dans le cadre du déroulement des procédures restreintes pour la réalisation des travaux et la fourniture de biens et services.

II. Nature des prestations

Peuvent soumissionner à la présente manifestation d'intérêt, les prestataires et fournisseurs spécialisés dans au moins l'un des domaines ci-après :

Lot 1 : Fourniture de consommables de bureau, de produits d'entretien, d'imprimés et de papeterie.

Lot 2 : Fourniture de mobiliers et matériels de bureau.

Lot 3 : Fourniture de consommables informatiques.

Lot 4 : Fourniture de matériels roulants à deux roues.

Lot 5 : Fourniture de consommables pour moyens de transport, pneu, batteries et toutes autres pièces (agrément exigé).

Lot 6 : Fourniture de matériels informatiques (agrément exigé).

Lot 7 : Fourniture de matériels électrique et de plomberie.

Lot 8 : Fourniture de pause-café et de pause-déjeuner.

Lot 9 : Fourniture de réactifs et consommables de laboratoire.

Lot 10 : Fourniture de produits pharmaceutiques.

Lot 11 : Fourniture de céréales et de vivres.

Lot 12 : Confection de cartes, de banderoles et divers.

Lot 13 : Confection de tenues pour les agents.

Lot 14 : Entretien et réparation des appareils biomédicaux (agrément exigé).

Lot 15 : Entretien et réparation des groupes électrogène (agrément exigé).

Lot 16 : Entretien et réparation des climatiseurs (agrément exigé).

Lot 17 : Entretien et réparation du matériel informatique (agrément exigé).

Lot 18 : Entretien et réparation des sanitaires et travaux de plomberie.

Lot 19 : Entretien et réparation des installations électriques et solaires (agrément SD2 exigé).

Lot 20 : Entretien et nettoyage des espaces et des locaux.

Lot 21 : Entretien et réparation des photocopieuses.

Lot 22 : Entretien annuel des rideaux et tapis (mur et sol).

Lot 23 : Entretien des plantes naturelles.

Lot 24 : Entretien et réparation de matériels, meubles et mobiliers de bureau.

Lot 25 : Vidange des toilettes et fosses septiques.

Lot 26 : Entretien et réparation des bâtiments (agrément exigé).

Lot 27 : Entretien et réparation de moyens de transport à deux (02) roues.

Lot 28 : Entretien et réparation de moyens de transport d'au moins trois (03) roues.

Lot 29 : Entretien et réparation des forages (châteaux d'eau).

Les soumissionnaires peuvent préciser dans leurs offres les autres domaines d'activités -dans lesquels ils interviennent et qui ne figurent pas sur cette liste. -Cependant, seuls les domaines ci-dessus cités seront pris en compte pour l'examen des dossiers.

III. Participation à la manifestation d'intérêt

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte à égalité à toutes les personnes morales ou physiques sans restriction de nationalité pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension par l'administration.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour les prestations des services ci-dessus décrits en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services dans les natures de prestations y relatives.

Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la CNSS sont également invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.

IV. Composition de l'offre

Les dossiers de manifestation d'intérêt présentés sous forme d'un document relié en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie marqués comme tels devront comprendre les éléments suivants :

- une lettre d'engagement avec une mention de l'adresse complète du candidat, nom et localisation, adresse postale, téléphone, adresse e-mail ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce ;
- un agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique fonctionnel.

V- Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidatures, rédigés en langue française devront être déposés main à main, sous plis fermés, au secrétariat de la Direction régionale de Bobo-Dioulasso de la CNSS, sise Rue DELAFOSSE en face de VISTA BANK, au plus tard le **25/05/2026 à 9 heures 00**, avec la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de prestataires qualifiés pour prendre part aux procédures de demande de cotation ».

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres déposées en retard ne seront pas acceptées.

VI- RESERVE

La Direction régionale de Bobo-Dioulasso de la CNSS se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

La Directrice régionale

Bahanla Désirée Larissa OUALY

Constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour les études ou pour le suivi - contrôle des travaux de réalisation de barrages et d'aménagements hydro agricoles

**Avis de manifestation d'intérêt
N°2026-003/ONBAH/DG du 04 mai 2026**

1. Dans le cadre de ses activités de maîtrise d'ouvrage déléguée au titre de l'année 2026, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'Office National des Barrages et des Aménagements hydro-agricoles (ONBAH), lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour **les études ou pour le suivi - contrôle des travaux de réalisation de barrages et d'aménagements hydro-agricoles.**

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration. Ils doivent posséder un agrément en cours de validité du MEA (cf. arrêté conjoint n°2008-0042/MAHRH/MEF Portant conditions d'Attribution d'Agrément Technique aux Bureaux d'études exerçant dans le domaine des barrages et des aménagements hydro agricoles).

Les soumissionnaires peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

3. Description des prestations

3.1- Pour les prestations d'études

Les Cabinets ou les bureaux d'études à recruter auront pour tâches de réaliser des études techniques de base, des études détaillées complètes et/ou des études socio-économiques de faisabilité de barrages de taille au moins équivalente à 1 500 000 m³ et de périmètre irrigué d'au moins 20 ha, qui peuvent se résumer en l'élaboration de :

- un rapport d'études socio-économique sur le projet de construction de barrages et d'aménagements hydro-agricoles;
- un rapport d'étude d'impact environnemental;
- un rapport d'études de reconnaissance géotechniques des sites d'emprunts et des carrières;
- un avant-projet sommaire (APS) de la construction des ouvrages,
- un avant-projet détaillé (APD) de la construction des ouvrages,
- une demande de proposition (DDP) pour le recrutement du bureau en charge du suivi-contrôle des travaux ;
- un DAO pour le recrutement de l'entreprise en charge de la réalisation des travaux.

3.2- Pour les prestations de suivi - contrôle

Les Cabinets ou les bureaux d'études à recruter auront pour principales tâches de faire respecter les prescriptions techniques par les entreprises, ainsi que l'exécution des ouvrages selon les règles de l'art. A cet effet, ils devront effectuer :

- la revue de l'étude d'Avant-projet détaillé (APD) ;
- le contrôle technique et la surveillance de l'exécution des travaux ;
- les contrôles géotechnique et topographique ;
- le contrôle administratif et financier (*établissement des attachements contradictoires, vérification des décomptes, élaboration des rapports d'exécution, etc..*)

4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Le dossier de manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt indiquant le type de prestation pour lequel le bureau postule ;
- l'adresse complète : localisation (N° rue, porte), boîte postale, numéros de téléphone (fixe et mobile), e-mail, ... ;
- la présentation du bureau, de ses domaines de compétence, de ses statuts Juridiques, de l'effectif et la qualification du personnel permanent ;
- les références techniques dans des missions similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années pour compter de 2021 intitulé de la mission, nom du client, année de réalisation, contact du client, montant du marché, etc., **joindre obligatoirement de manière chronologique les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires, des procès-verbaux de réception définitive ou attestations de bonne fin pour justifier l'expérience sous peine de nullité de la référence**);
- les moyens matériels appropriés disponibles pour exécuter les tâches demandées et les CV du personnel clé permanent ;
- l'agrément dans le domaine concerné.

Les bureaux d'études désirant soumissionner pour les deux types de prestations sus-indiqués devront constituer un dossier séparé pour chaque prestation.

5. Présélection

Les six (06) soumissionnaires ayant présenté les meilleures références techniques seront retenus en vue de constituer la liste restreinte pour les demandes de propositions au titre de l'année 2026. En cas d'égalité sur les références techniques des bureaux, il sera utilisé l'ancienneté puis la qualité du personnel permanent pour les départager (l'expérience du chef de mission)

6. Dépôt des offres et ouverture des plis

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, devront parvenir ou être remises à l'Office National des Barrages et des Aménagements hydro-agricoles (ONBAH), au plus tard le **25/05/2026 à 09H00**, soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'ONBAH ne peut être responsable de la non réception de l'offre du soumissionnaire.

7. Renseignements complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la Direction des marchés de l'ONBAH sise à Ouagadougou, Ouaga 2000 Avenue Elie SARE, Rue 54.102 à 447m à l'Ouest du monument des Héros Nationaux et en face de l'espace NANA, tel : (+226) 25 40 96 94/98, Email : onbah@onbah.bf

8. Réserves

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt et de vérifier l'authenticité des informations fournies.

**Le Directeur des Marchés
Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Frédéric KAMBIRÉ

FONDS BURKINABE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (FBDES) « Togo »

Constitution d'une base de données des fournisseurs et des prestataires du Fonds Burkinabé de Développement Economique et Social (FBDES) « Togo » pour les exercices 2026, 2027 et 2028

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2026-001/MEF/SG/FBDES-Togo/PRCP du 06/05/2026**

Dans le cadre de la mise en œuvre des plans de passation des marchés au titre des années 2026 à 2028, le FBDES-Togo souhaite recevoir des candidatures pour l'établissement d'une liste de prestataires pour l'exécution des procédures de demande de cotations formelles et non formelles dans les domaines suivants :

Numéro du lot	Nature de prestations
I- Fournitures et équipements	
1	Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques
2	Acquisition de licences spécifiques, de licences des applications...etc (agrément technique requis)
3	Acquisition d'imprimés et de fourniture de bureau, de nouveaux ouvrages pour le centre de documentation du FBDES-Togo, etc.
4	Acquisition de pièces de rechange de véhicules à deux (02) roues et à quatre (04) roues
5	Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage
6	Acquisition de tous types de matériels et d'outillages
II-Prestations de services	
7	Entretien, réparation des installations sanitaires, de plomberie et d'électricité
8	Location de divers matériels
9	Ré-immatriculation et banalisation de véhicules
10	Entretien et réparation téléphonique, de visio-surveillance, etc.
11	Entretien, réparation et maintenance de véhicules à deux (02) roues et à quatre (04) roues (agrément technique requis)
12	Entretien, réparation et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques, de réseaux informatiques (agrément technique requis), etc.
13	Entretien, réparation et maintenance de climatiseurs
14	Entretien, réparation et maintenance de groupes électrogènes
15	Service de câblage de réseau informatique (agrément technique requis)
16	Service de déplacement des coffres forts, de tous matériels, de manutention, etc.
17	Service de confection de tampons
18	Entretien, réparation de tous types de matériels et de mobiliers, etc.
III-Travaux (agrément exigé)	
19	Travaux (nouvelles constructions, réhabilitation, réfection, pavage, cloisonnement, forage, aménagement...)

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à ce présent avis à manifestation d'intérêt doivent déposer leurs offres au secrétariat du FBDES-Togo sis au 1^{er} étage de l'immeuble R+5 situé à la Zone d'Activités Diverses (ZAD) côté sud du Bâtiment NESCAFE ; Tel. : 25 37 60 26.

Les dites offres doivent être déposées sous plis fermés avec la mention «Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour l'établissement d'une liste des fournisseurs et des prestataires du FBDES-Togo pour les années 2026, 2027 et 2028» en précisant le lot concerné.

Les éléments constitutifs du dossier de candidature se présentent comme suit :

1. une lettre de demande d'inscription adressée à la personne responsable de la commande publique du FBDES-Togo indiquant le lot ;
2. une copie du numéro de l'identifiant financier unique (IFU) ;
3. une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
4. un contact téléphonique permanent.

La date limite de dépôt des offres est fixée au plus tard le **25/05/2026 à 09heures 00 minute.**

Les candidats intéressés peuvent avoir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessus indiquée.

Le FBDES-Togo se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des offres reçues.

Le Directeur Général

Ahmadé Nour GUENDA
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS

Acquisition d'Aliments pour poisson au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)

Avis de demande de prix :
N°2026-0034/MSECU/SG/ENEF/DG/PRCP du 27/04/2026
Financement : Budget de l'ENEF, Exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2026, de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

- 1- L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts dont l'identité est précisée dans les données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet : Acquisition d'Aliments pour poisson au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.
- 2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (sans objet) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les prestations se décomposent en un lot unique : **Acquisition d'Aliments pour poisson au profit de l'ENEF** pour un montant prévisionnel de **deux millions cinq cent mille (2 500 000) FCFA TTC**.
- 3- Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2026 et le délai d'exécution de **vingt un (21) jours**.
- 4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Dindéréso.
- 5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la commande publique sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Dindéréso, tél : 72 26 11 44 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) Francs CFA** à l'Agence Comptable de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

- 6- Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **soixante-quinze mille (75 000) F CFA**, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts Dindéréso avant le **28/05/2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- 7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique
Président de la commission d'attribution des marchés

G. Moussa ZONGO

REGION DE YAADGA

Travaux de construction d'une clôture en grillage et de réfection de bâtiments dans la Région de Yaadga

Avis de demande de prix

N°2026-01/RNRD/DS/SG/PRCP du 29/04/2026

Financement : Fonds propres, Gestion 2026

Montant prévisionnel :

Lot 01 : Treize millions cent cinquante-cinq mille quatre-vingt-cinq (13 155 085) FCFA TTC.

Lot 02 : vingt-sept millions huit cent mille (27 800 000) FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026 de la Délégation Spéciale Régionale de Yaadga.

1-La Délégation Spéciale Régionale de Yaadga lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2-La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la catégorie B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots :

Lot 01 : les travaux de construction d'une clôture en grillage du bosquet Régional dans la commune de Zogoré

Lot 02 : les travaux de réfection du bâtiment principal et la salle de réunion du Conseil régional de Yaadga

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3- Le délai d'exécution maximum est de soixante (60) jours pour le lot 01 et de quatre-vingt dix (90) jours pour le lot 02.

4-Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la commande publique du conseil régional du Nord, téléphone 70 03 17 39, tous les jours ouvrables de 7h30mn à 16h00mn...

5-Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable de la commande publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour le lot 01 et cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 02 à la trésorerie Régionale de Yaadga.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6-Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de trois cent cinquante mille (350 000) FCFA pour le lot 01 et sept cent cinquante mille (750 000) FCFA pour le lot 02, devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable de la commande publique, avant le **28/05/2026 à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7-Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours minimums à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

P. Nathalie LANKOANDE

Administrateur Civil

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la commune de Boussoukoura pour l'année 2026.

Avis à manifestation d'intérêt :
N°2026-01/R.DJR/P.NBL/CBSKLA/CCAM
Financement : Budget Communal Gestion 2026.

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics (PPM) Gestion 2026, la commune de Boussoukoura lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que la commune de Boussoukoura pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants au titre de l'année budgétaire 2026.
3. Peuvent faire acte de candidature, les fournisseurs et prestataires ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défailants ou exclus de la commande publique, en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et spécialisés dans les domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaine
1.	Produit et consommable informatique
2.	Produit d'entretien ménager
3.	Fourniture de bureau
4.	Petit matériel, outillage et mobilier
5.	Mobiliers scolaires et sanitaires
6.	Pause-café et pause déjeuner
7.	Électrification solaire
8.	Nettoyage de bâtiments
9.	Entretien et réparation de véhicules à 4 roues.
10.	Entretien et réparation de véhicules à deux roues et trois roues
11.	Entretien et réparation de matériels, outillages et mobiliers
12.	Entretien de bâtiments
13.	Maintenance et réparation de matériel informatique
14.	Impression de valeur inactive
15.	Impression et reliure de documents administratifs
16.	Travaux de réalisation et de réhabilitation de bâtiments
17.	Travaux de réalisation et de réhabilitation de forages
18.	Suivi contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de bâtiments
19.	Suivi contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de forages

4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux fournisseurs et prestataires remplissant les critères suivants :
 - ✓ Être légalement constitué;
 - ✓ Être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt;
 - ✓ Disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.
5. Les dossiers de candidature devront comporter des informations et pièces ci-après :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Boussoukoura précisant le lot et le domaine d'activités du candidat;
 - Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, contact téléphonique permanent;
 - Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
 - Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier;
 - Une copie de la certification d'immatriculation identifiant financier unique (IFU),
6. Les fournisseurs et prestataires ayant déjà déposé des offres de services auprès de la commune de Boussoukoura sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.
7. Les fournisseurs et prestataires éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « **Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la commune de Boussoukoura pour l'année 2026 ainsi que la précision du lot concerné** ».
8. Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du Secrétaire General de la commune de Boussoukoura au plus tard le **25/05/2026 à 09 heures GMT**.
9. La commune de Boussoukoura se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Secrétaire General,
Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés

Bruno ZONGO
Secrétaire Administratif

Constitution du répertoire des fournisseurs et prestataires de la mairie de Boala pour l'année 2026.

**Avis à manifestation d'intérêts
N°2026-01/RKLS/PNMT/COM-BLA/PRCP du 05 mars 2026**

Dans le cadre de l'exécution de son Plan annuel de Passation des Marchés Publics (PPM 2026), la Mairie de Boala lance un avis à manifestation d'intérêts en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2026.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêts est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que la Mairie pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la fourniture de biens et services, la réalisation des prestations de services et la réalisation des travaux.

Peuvent soumissionner, les personnes morales, entreprises ou groupement d'entreprises en règle vis-à-vis de l'Administration et spécialisés dans les domaines suivants :

- Achat de produits pharmaceutiques;
- Achat de produits nutritionnels ;
- Achat de consommables informatiques ;
- Achat de produits d'entretien ménager;
- Achat de fournitures de bureau;
- Entretien et réparation d'engin à deux roues;
- Entretien et réparation d'engin à quatre roues (Agrément technique exigé);
- Maintenance et réparation de matériels informatiques (Agrément technique exigé) ;
- Restauration
- Impression de valeurs inactives;
- Travaux de refecton de batiments (Agrément technique exigé).

Les Candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de la base de données des fournisseurs/prestataires de la Mairie de Boala ».

Ces offres doivent comporter les informations et pièces suivantes :

- ✓ le domaine principal de soumission ;
- ✓ une description détaillée de l'entreprise ;
- ✓ une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- ✓ un certificat de non faillite ;
- ✓ l'agrément technique dans le domaine concerné s'il y a lieu ;
- ✓ un contact téléphonique permanent.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la Mairie de Boala. **Tél : 75 90 87 33/71 90 86 95.**

Les offres devront être déposées au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Boala au plus tard le **25/05/2026**
à 16 heures 00 minute.

La Mairie se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Président de la Commission communale
d'attribution des Marchés publics**

SAWADOGO Boukaré
Attaché Administratif

REGION DES KOULSE

Actualisation du panier de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit du Haut-Commissariat de la province du Sandbondtenga.

**MANIFESTATION D'INTERET
n°2026- 01 /MATM/RKLS/PSBT/HC-KYA/SG/SAF**

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat exercice 2026, Le Haut-Commissariat de la province du Sandbondtenga voudrait son panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Pour se faire, il lance un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance est donnée ci-dessous.

1. Financement

Le financement des prestations est assuré par : Budget de l'Etat, exercice 2026.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations

- Lot 1 : réparation de matériel de transport (agrément exigé);
- Lot 2 : nettoyage de bâtiment (agrément exigé).

4. Composition du dossier

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants : une lettre de manifestation d'intérêt ;

- Être légalement constitué ;
- Être du domaine
- Disposer d'un agrément.

N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre. Aucun soumissionnaire ne peut prétendre à plus de trois (03) lots. Il est obligatoire de préciser la catégorie de l'entreprise (micro, petite ou moyenne entreprise...) et joindre la preuve.

5. Dépôt et ouverture des offres

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en deux (02) exemplaires dont un (01) original obligatoire et une (01) copie devront être déposés sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à l'actualisation **du panier de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit du Haut-commissariat de la Province du Sandbondtenga** » au plus tard le **25/05/2026 à 09 heures GMT** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Renseignements

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, Téléphone : **75 85 02 41 / 61 41 49 70**.

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Geofroy Serge Pazarnnéwendé ZONGO

Actualisation de son répertoire des fournisseurs et prestataires de la mairie de Boulsa pour l'année 2026.

Avis à manifestation d'intérêts

N°2026-01/RKLS/PNMT/COM-BLS/PRCP du 28 avril 2026

Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés (PPM), du premier budget rectificatif de l'année 2026, la Mairie de Boulsa lance un avis à manifestation d'intérêts en vue d'actualiser sa base de données de fournisseurs et prestataires de biens et services.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêts est de disposer d'une base de données complémentaire composée de fournisseurs/prestataires que la Mairie pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services.

Peuvent soumissionner, les personnes morales, entreprises ou groupement d'entreprises en règle vis-à-vis de l'Administration et spécialisés dans les domaines suivants :

- Installation et abonnement de Wifi ;
- Entretien et réparation des véhicules à quatre (04) roues (agrément exigé) ;
- Entretien et réparation du système d'éclairages solaire et de l'AEPS de la mairie ;
- Acquisition de matériels et outillage médicale (agrément exigé) ;
- Suivi et contrôle des travaux de construction et de réhabilitation ;

Les Candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données complémentaires des fournisseurs et partenaires de la Mairie de Boulsa ».

Ces offres doivent comporter les informations et pièces suivantes :

- ✓ le domaine principal de soumission ;
- ✓ une description détaillée de l'entreprise ;
- ✓ une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- ✓ l'agrément technique dans le domaine concerné s'il y a lieu ;
- ✓ un contact téléphonique permanent.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la Mairie de Boulsa. Tél : 71 01 63 92.

Les offres devront être déposées au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la Mairie de Boulsa au plus tard le **25/05/2026 à 10 heures 00 minute.**

La Mairie se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Président de la Commission communale d'Attribution des Marchés publics

Rimtinré Jacques BONKOUNGOU

Attaché Administratif

DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE DE NANDO

SELECTION DE CANDIDATS EN VUE DE L'ETABLISSEMENT D'UNE LISTE DE PRESTATAIRES AUX MARCHES PUBLICS DE LA DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE DE NANDO (DRTPS-NDO).

Avis à manifestation d'intérêt

n°2026-02/MSP/RNDO/DRTPS-NDO du 11/05/2026

- 1- La Direction Régionale du Travail et de la Protection Sociale de Nando (DRTPS-NDO) lance un avis à manifestation d'intérêt au titre de l'année budgétaire 2026 afin d'établir une liste de prestataires qualifiés.
- 2- Cet avis à manifestation d'intérêt a pour but de disposer d'un répertoire de prestataires qualifiés que la DRTPS-NDO pourrait consulter de façon rotative pour la réalisation de marchés de biens et services dans le cadre de ses consultations restreintes conformément au décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 modifiant le décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégations de service public.
- 3- Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou entreprises spécialisées dans le domaine cité ci-dessous pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et sont en règle vis-à-vis de l'administration.

Le domaine est :

lot	Domaines
	Prestations de services
Lot 4	Entretien et maintenance de bâtiments extérieur (circuit électrique)

- 4- Les candidats intéressés sont invités à déposer leur offre sous pli fermé portant la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire de prestataires/fournisseurs qualifiés pour le compte de La Direction Régionale du Travail et de la Protection Sociale de Nando au titre de l'année 2026 ». Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces suivantes :
 - Une lettre de demande d'inscription adressée au Gestionnaire de la DRTPS-NDO ;
 - Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
 - Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
 - Une copie du registre du commerce et de crédit mobilier ;
 - Une copie de l'agrément technique ;
 - Les preuves des expériences ou de réalisations.

Les offres établies en langue française et comportant un (01) originale et deux (02) copies doivent être déposées au service Administratif et financier de la Direction Régionale du Travail et de la Protection Sociale de Nando; tél : 71 10 03 52 / 78 70 69 96 au plus tard le **25/05/2026 à 09 heures GMT**.

- 5- Toute information complémentaire peut être obtenue tous les jours ouvrables aux heures de service au même endroit.
- 6- La Direction Régionale du Travail et de la Protection Sociale de Nando se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Le Directeur Régional

Zakariya SAWADOGO
Inspecteur du Travail



La célérité dans la transparence